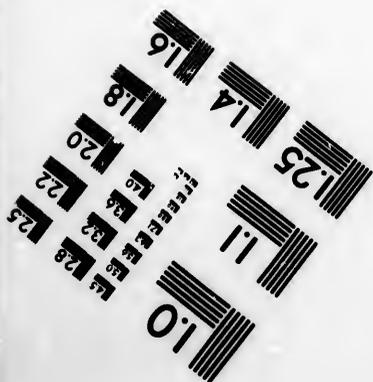
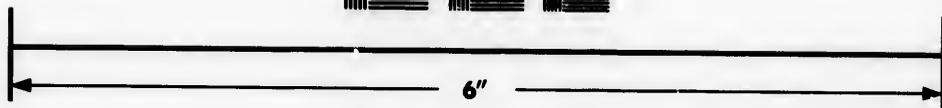
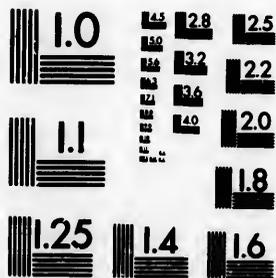


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires: Irregular pagings.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

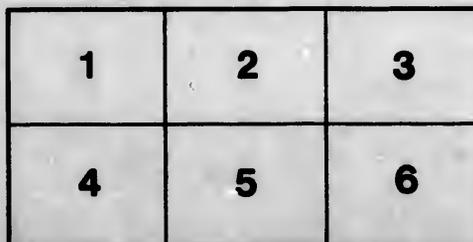
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

re
détails
es du
modifier
r une
filmage

es

y errata
d to

nt
ne pelure,
çon à



32X

I

N
CO
Co

AVE
Exp

Sous
fer

B N
re
qu
fo
dé
no

Che

ETABLISSEMENT
DE LA FOY

DANS LA
NOUVELLE FRANCE,

CONTENANT L'HISTOIRE DES
Colonies Françaises, & des Découvertes
qui s'y sont faites jusques à present.

AVEC UNE RELATION EXACTE DES
Expeditions & Voyages entrepris pour la Dé-
couverte du Fleuve Mississipi jusques au
Golphe de Mexique.

PAR ORDRE DU ROY.

Sous la conduite du Sieur de la Salle & de
ses diverses aventures jusques à sa mort.

ENSEMBLE LES VICTOIRES
remportées en Canada sur les Anglois & Iro-
quois en 1690, par les Armes de SA MAJESTÉ
sous le Commandement de Monsieur le Comte
de Frontenac, Gouverneur & Lieutenant Ge-
neral de la Nouvelle France.

Par le P. C. L. C.

TOME SECOND.

~~1701~~

A PARIS,

Chez AMABLE AUROY, rue Saint Jacques
attenant la Fontaine S. Severin, à l'Image
Saint Jérôme.

M. DC. LXXXI.

Avec Privilege du Roy.

THE HISTORY OF THE
ROYAL AFFAIRS

OF GREAT BRITAIN

IN THE REIGN OF
CHARLES THE SECOND
BY
JOHN BURNET

OF THE HISTORY OF THE
ROYAL AFFAIRS
IN THE REIGN OF
CHARLES THE SECOND
BY
JOHN BURNET

IN TWO VOLUMES

THE SECOND VOLUME

LONDON: Printed by J. Sturges, at the Sign of the Sun in St. Dunstons Church-yard, 1724.



E

D

H

P



PREMIER
ETABLISSEMENT
DE LA FOY
DANS LA NOUVELLE
FRANCE.

CHAPITRE I.

*Progrez de l'Eglise de Ca-
nada dans la Colonie
Françoise jusques à l'an-
née 1663.*



PREs ce que nous a-
vons éclaircis dans le
Chapitre precedent
touchant les foibles
progrez de l'Eglise parmy les
Tome II. A

2. *Premier établissement de la Foi*
nations Sauvages, jusques en
1660, & 63, il s'ensuit que
nous ne devons rechercher,
& que nous ne trouverons les
progrez de l'Eglise veritable,
& solide durant la presente E-
poque, que dans la Colonie
Françoise.

Il est vray qu'à proprement
parler, c'est plûtoſt une Egli-
ſe transplantée, qui change de
lieu, de Region, & de cli-
mat qu'une Eglise nouvelle-
ment établie, puisque la Co-
lonie n'est composée que
d'Europeans François, & de
familles déjà Chreſtiennes, &
Catholiques, qui ſortant de
leur païs natal, vont former
des peuplades dans une terre
étrangere, y profeſſer la Re-
ligion de leurs peres, & en exer-
cer le culte dans un nouveau
monde; de même que la Re-
ligion des Iſraëlites, n'eſtoit

ny nouvelle, ny differente pour avoir esté transferée dans les autres endroits du monde. De là vient que l'Eglise ayant commencé de paroistre en Canada avec la Colonie en 1615, nous n'aurions qu'à faire passer en revue, & à recevoir chaque année les habitans François qui vont successivement de l'ancienne France, s'établir dans la Nouvelle depuis 1632, & cela suffiroit pour mettre au jour les progres d'une Eglise qui ne reçoit ses accroissemens, qu'à mesure qu'on y fait passer un plus grand nombre de familles déjà Chrétiennes, mais ce seroit m'écarter de mon sujet, & entrer plutôt dans une histoire naturelle & politique de la Colonie, qui ne fait à proprement parler qu'une extension de l'Eglise Gallicane à laquelle elle

4 *Prremier établissement de la Foi,*
est attachée. On peut ajouter
que durant l'Epoque où nous
sommes, la Colonie ne s'estoit
pas beaucoup accrue, ne se trou-
vant qu'environ deux mille
cinq-cens ames tout au plus ré-
pandues dans ces vastes païs.

On peut donc se représenter
une idée de la dispersion qui se
fit des familles dans les pre-
miers siècles du monde, ou
dans les premières années après
le déluge : à mesure que les
enfans d'Adam & de Noë se
multiplioient, il se formoit
peu à peu de petits cantons,
qui s'accrurent en Villages, les
Villages en Bourgs & ceux cy
en Villes nombreuses : comme
ces premiers habitans du mon-
de se partagerent les uns à la
culture des terres, & les au-
tres aux arts mécaniques plu-
sieurs à la navigation, ou au

dans la Nouvelle France.

commerce, ceux cy à l'administration de la Justice, ceux-là au culte des Autels, quelques-uns aux armes pour la defense de la patrie contre les ennemis communs.

C'est ainsi que les premiers habitans de la Colonie Françoise établis durant ma premiere Epoque, fortifiez du secours des nouvelles familles, qu'on faisoit passer successivement en Canada depuis 1632, se partagent, & se répandent peu à peu dans le país pour accroistre la Colonie sur les fondemens qu'on avoit jeté dès l'année 1615. Quebec en fut comme le centre: d'où l'on voit que dès l'année 33, on a rétabli les habitations, & Forts du Cap-tourment & de Tadoussac qu'on reprit en 34. celles des trois rivieres, en 35. avec les Forts du

6 *Premier établissement de la Foi*
grand & petit Richelieu. On
poussa même en 36, jusqu'au
Mont-Royal, comme à la tete
des habitations Françoises
qui couvroient d'un côté la
Colonie contre les incursions
des Sauvages : les uns re-
parent les anciennes demeu-
res, & les autres en établissent
de nouvelles au Nord & Sud,
en remontant le Fleuve depuis
la Baye Saint Paul jusqu'au
Mont-Royal : durant cette
deuxieme Epoque de 30. ans,
Quebec même, le Mont-Royal,
& les trois Rivieres, n'estoient
que des Villages très-medio-
cres, & toutes ces belles
côtes de soixante & dix lieues
de país habitées sur le Fleuve à
droite & à gauche, qui sont
aujourd'huy desertez, cultivez,
& peulez de Seigneuries &
de Villages comme nos côtes

dans la Nouvelle France. 7

de France commençoient alors à estre habituées sous des tentes & des pavillons, qui se changerent en habitations séparées, que l'on a successivement formées en Villages, & en Bourgs.

Les premiers habitans du monde eurent besoin d'une protection particuliere pour la defense reciproque de leur vie; elle estoit accordée aux enfans de Dieu, & nous lisons qu'il la donnoit même à Cain, comme une espece de charme divin qui le mettoit à l'épreuve des atteintes de ses ennemis: nos Colonies ont eu besoin d'une pareille faveur, sur tout durant les 30. années dont je traite icy, la Colonie estant encore pour ainsi dire dans son berceau: avant l'arrivée des Anglois; elle donnoit moins de jalousie; mais à me-

8 *Premier établissement de la Foi*
sure qu'elle croît, & se fortifie
en nombre d'habitans, les na-
tions barbares en prennent om-
brage, & malgré les alliances
qu'on renottoit de tous côtez,
il falloit continuellement sou-
tenir contre les incursions des
Iroquois. Les Forts de Que-
bec, de Richelieu, des trois
Rivieres, & de Mont-Royal,
estoyent encore foibles, quoi-
que munis de Canons; & Mes-
sieurs de la Compagnie four-
nissans peu de soldats, les ha-
bitans estoient obligez de se
tenir armez pour leur propre
defense, les Laboueurs n'os-
ant sortir pour cultiver leurs
champs, si les plus aguerris n'es-
toient en garde aux avenues,
pour les mettre en seureté.

Le Canada a eu de tout temps
l'avantage d'estre gouverné par
des personnes d'une naissance
& d'un merite distingué, depuis

M.
ced
Ch
l'10
Ma
en
rau
no
bi
tic
qu
lif
ce
le
le
gr
et
v
(
b
i
l
e

dans la Nouvelle France. 9

M. de Champlain, auquel succeda en 36. M. de Mont-Magny Chevalier de Malthe, & M. de l'Isle sous luy, aussi Chevalier de Malthe: ils gouvernoient le pais en qualité de Lieutenans Generaux pour Sa Majesté, destinoient des Commandans amovibles dans les Forts & habitations principales du pais: quoiqu'ils ayent tous esté bien qualifiez, on remarque qu'à l'exception de deux ou trois, sous lesquels on gouvernoit le pais, les autres qui ont voulu se signaler en droiture, en équité, en fidelité & en zele pour l'avancement du bien commun, (qualitez alors fort incompatibles avec les intentions, & les interets de plusieurs) ont eu le malheur de soutenir de continuelles persecutions de la part de ceux-mêmes, qui de-

10 *Premier établissement de la Foi*
voient le plus contribuer à sou-
tenir leurs bonnes intentions.

Tel est le genie naturel des
François, sur tout dans les pays
étrangers, hors de la portée des
loix, de vivre dans un mouve-
ment & une agitation perpe-
tuelle, de travailler peu à leur
propre repos, & aux veritables
interests communs, de vouloir
dominer reciproquement les
uns sur les autres, de sacrifier
au bien particulier, celui de la
nation, & trop impatiens des
gains, & des profits, de vou-
loir recüeillir presque aussi-tost
qu'ils ont semé. Je tireray icy
le voile par discretion sur les
applications qu'on en pourroit
faire au Canada. La simplicité,
la droiture, le desintereffement,
l'amour de l'union, & de la
concorde qui regnoient dans les
premiers temps, se changea

bien
en c
res,
part
gliff
loni
goie
leur
dan
mit
la n
tue
de
C
poi
Ca
con
qu
me
de
fil
re
de
da

dans la Nouvelle France. 11

bientost à l'égard de plusieurs en des qualitez toutes contraires, & comme la division & la partialité ne tarderent pas à se glisser dans les premières Colonies du monde, & commençoient entre Abel & Caïn, leurs familles & leurs descendants; de même ce genie dominant n'a pas moins traversé la naissance & les progres spirituels, temporels, & politiques de la Colonie Canadiene.

On a rendu toutefois en ce point une grande injustice au Canada, dont il semble qu'on commence à revenir, de croire que la Colonie ne s'est formée que de personnes de neant de debauchez, de libertins, de filles deshonorées, de geus repris de justice, ou tout au plus de sujets, & de familles poussées dans ces nouveaux pais par une

1. *Premier établissement de la Foi*
disgrace & une decadence de
fortune. J'avouë que ce se-
roit flater de dire que durant
l'Epoque que nous parcourons
aussi bien que dans la prece-
dente, il se soit habitué en Ca-
nada des personnes de naissance,
à l'exception de quelques uns
qui sont reconnus pour bons
Gentilshommes, & à qui le
païs sera éternellement rede-
vable; comme Messieurs de
Tilly, de Repentigny, de la
Poterie, Denis Daillibourt,
Robineau de Becancour, &
Chasteau neuf, mais aussi on
doit reconnoistre que les autres
chefs de famille qui ont passez
en Canada, estoient en Fran-
ce, de bons Bourgeois de
Ville mediocrement accom-
modez, ou des artisans de dif-
ferens metiers, des Labou-

da
reurs
mais
leurs
probi
la Re
me la
à l'ég
roit
men
tre
état
l'on
de c
da a
la c
tém
Me
sou
de
ce
per
tit
on

reurs peu aisez, ou des soldats, mais tous honnestes gens de leurs personnes; ayant de la probité, de la droiture, & de la Religion; & quand bien même la disgrâce de la fortune, à l'égard d'un petit nombre auroit contribué à leur éloignement; ils ne laissoient pas d'être gens d'honneur dans leur état & dans leur condition: l'on sçait même, que quantité de chefs sont passez en Canada à dessein de contribuer à la conversion des Sauvages; témoins la Compagnie de Messieurs de Mont Royal, sous la direction du Seminaire de saint Sulpice.

Je sçai, que du côté de France on y a souvent fait passer des personnes suspectes parmi quantité de gens d'honneur: mais on doit cette justice aux Gou-

14 *Premier établissement de la Foi*
verneurs & aux Missionnaires
du pais den'y avoir rien souffert
d'impur, de libertin, ou
de mal réglé: l'on a examiné
& choisi les habitans & ren-
voyé en France les marchan-
dises de contrebande, & les
personnes vitieuses ou mar-
quées, aussi tost qu'on les a
connues, & s'il en est resté de
l'un & l'autre sexe, qui n'au-
roient pas este en France tout-
à-fait exempts de reproche; on
a remarqué que le passage de
la Mer les avoit purifiez, qu'
ils effaçoient glorieusement par
leur penitence, les taches de
leur premiere conduite, leur
chute n'ayant servi qu'à les
rendre plus sages, & plus precau-
tionnez, en sorte qu'elles sont
devenuës, & ont esté les exem-
ples & les modeles de la Co-
lonie.

J'a
ce q
gran
poin
Can
& n
colle
Per
Eve
sero
si h
ver
de
il y
mu
pri
tes
aju
de
d'
de
se
y
g

J'avois peine à comprendre ce que me disoit un jour un grand homme d'esprit sur le point de mon départ pour le Canada, où il avoit fait séjour & rétabli les Missions des Recollets (c'est le Reverendissime Pere Germain Allart, depuis Evesque de Vences) que je serois surpris d'y trouver d'aussi honnestes gens, que j'en trouverois; qu'il ne connoissoit pas de Province du Royaume où il y eut à proportion & communement plus de fond d'esprit, de penetration, de politesse, de luxe même dans les ajustemens, un peu d'ambition, desir de paroistre, de courage, d'intrepidité, de liberalité, & de genie pour les grandes choses; il nous assuroit que nous y trouverions même un langage plus poli, une énonciation

Premier établissement de la Foi
nette & pure , une prononcia-
tion sans accent.

J'avois peine à concevoir qu'une peuplade formée de personnes de toutes les Provinces de France , de mœurs , de nation , de condition , d'intérêt , de génie si différents , & d'une manière de vie , coutumes , éducation si contraires fut aussi accomplie qu'on me la représentoit ; je sçai qu'on est principalement redevable aux personnes qui s'y sont habituées depuis 63 , mais il est vray que lorsque je fus sur les lieux , je connus qu'on ne m'avoit rien flaté ; la Nouvelle France étant en cela plus heureuse que les païs nouvellement établis dans les autres Plages du monde ; il y a eu jusques là peu de forme de justice établie dans le païs , le Conseil de Quebec suffisoit

suffisoit pour une aussi petite Colonie, celle des trois rivières, & de Mont-Royal n'ayant pris ses commencemens, que dans la suite des années.

On juge assez que les arts se multiplierent, & s'y étendirent à mesure que l'on faisoit passer les ouvriers de France, & les gens de toute sorte de mestiers, si bien que l'on peut aisement voir, que quoique je n'aye fait, que toucher le plan & l'état de la Colonie durant les années auxquelles je me suis restraint, je n'ay pas laissé d'en donner une idée suffisante à mon sujet, réservant à une histoire naturelle du païs, ce que l'on pourroit dire à l'avantage de quantité de chefs de familles, qui ont esté comme les fondateurs, & les Patriarches de la Colonie, où ils vivent encore, quelques-

28 *Premier établissement de la Foi*
uns en personne, & tous dans
leur nombreuse posterité.

Il me reste donc de conduire,
ou d'établir au païs ; les Com-
munautéz Ecclesiastiques, & Re-
ligieuses de l'un, & de l'autre
sexe, qui par d'heureux accrois-
semens y font encore aujour-
d'huy la plus chere & la plus
illustre portion, les pierres an-
gulaires & fondamentales de
l'Eglise Canadienne.

Cette vigne du Seigneur a
esté principalement cultivée de-
puis 1632. jusqu'en 58. par le
zele & les travaux des Reve-
rends Peres Jesuites, qui ont
administré le spirituel durant
26. années, tant aux François
comme aux Nations Sauvages;
c'est à leur soins, & aux frais
communs des Colons, mais prin-
cipalement aux gratifications
du Roy, qu'on doit la constru-

tion de la premiere Eglise Pa-
roissiale de Quebec, où ces Re-
verends Peres exercerent leurs
fonctions Curiales, durant tous
ces temps avec plenitude de
puissance: l'on ne trouve qu'u-
ne intervalle de deux ans pen-
dant lesquelles Monsieur l'Ab-
bé de Quelus autant illustre par
sa pieté, sa doctrine & son grand
zele, que par sa naissance, exerça
l'office de Curé à Quebec, &
de grand Vicaire de Monsieur
l'Archevesque de Roüen, par
toute la nouvelle France, avec
beaucoup de fruit, & d'édifica-
tion: mais il ne pût soutenir
plus long-temps contre les mau-
vais offices, qu'on luy rendoit
de tous costez, & en France &
en Canada: il fut rappellé d'au-
thorité, retourna l'année sui-
vante par les Navires Pescheurs

20 *Premier établissement de la Foi*
comme Ecclesiastique particu-
lier; & un des associez d'une
Compagnie devote, dont nous
parlerons, n'exerçant plus les
fonctions qu'au Mont-Royal.

Nous avons dit dans les
Chapitres precedents que les
Peres Jesuites avoient éta-
blis leur principale demeure,
& Seigneurie où ils avoient
transporté le nom de nôtre Con-
vent, sous le titre de Nostre-Da-
me des Anges, mais l'endroit
où est encore aujourd'huy le
fort sur l'éminence d'un Pro-
montoir au bord du Fleuve de
saint Laurent, ayant esté jugé
propre pour y établir la Capita-
le du país, ils y choisirent un
terrain avantageux, où l'on jet-
ta les fondemens de l'Eglise
magnifique, & de cette grande
maison qui s'y est bâtie peu à-
peu: c'est dans cette maison,
où

de la Foi
particu-
z d'une
nt nous
plus les
-Royal.
ans les
que les
nt éta-
meure ,
avoient
re Con-
stre. Da-
'endroit
l'huy le
un Pro-
leuve de
sté jugé
Capita-
sirent un
l'on jet-
l'Eglise
e grande
e peu à-
maison ,
où

dans la Nouvelle France. 21

où ils ont transféré leur séjour habituel; elle sert de Seminaire où se forment les Missionnaires de la Compagnie, que l'on distribue par tout le Canada, & en mesme temps de College, pour un petit nombre d'Ecoliers qui pourra augmenter à mesure, que la Colonie croistra en sujets; Les Canadiens, étant pleins d'esprit & de feu, de capacité & d'inclination pour les arts, quoi qu'on se pique peu de leur inspirer l'application aux Lettres, à moins qu'on ne les destine à l'Eglise.

On ne peut assez louer les soins que ces Reverends Peres ont pris pour l'avancement spirituel & temporel de la Colonie; leur sollicitude Pastorale à surveiller au troupeau de JESUS-CHRIST qui estoit commis à leur conduite, à éclairer par

C

22 *Premier établissement de la Foi*
tout les fautes des particuliers,
à prévenir, à corriger, à exhor-
ter, à secourir les habitans, en
santé, en maladie, à la mort ; à
les suivre par tout dans les dan-
gers & dans les perils, comme
des veritables Pasteurs.

L'on doit même aux applica-
tions de leur zele d'avoir purgé,
le Canada de quelques hereti-
ques, qui s'y glissoient au com-
mencement, & qui auroient vou-
lu s'y établir ; leur credit ayant
obtenu de la Cour, à cet effet
tous les reglemens necessaires.

L'on sçait les avantages que
les Congregations de la sainte
Vierge établies dans leur mai-
son, produit par tout le monde
Chrétien ; Ils voulurent bien
dés les premieres années, les
étendre jusqu'au Canada, où
elles n'ont pas produit moins de
fruit, que par tout ailleurs ; les

personnes de tout estat, un peu regulieres s'estant piquez d'honneur ou de grace d'y estre associez,

Aussi Dieu a-t-il donné les benedictions de sa grace à leur zele dans ces premiers temps, au delà de ce que l'on pouvoit esperer, d'une Eglise ramassée de personnes de pais si differens; En sorte qu'on a eu cette consolation de voir que les uns par droiture naturelle, d'autres par l'esperance & les promesses, ceux-là par la crainte de l'authorité, ceux-cy par les bons principes d'une heureuse education, plusieurs par maxime de foy, & de Religion se sont rendus exacts au devoirs du Christianisme; ou du moins en ont affecté les dehors. D'ailleurs, comme durant ces temps que la Colonie estoit si peu nom-

24 *Premier établissement de la Foi*
breuse & si dispersée, les habi-
tans se voyoient exposez sans
cesse aux incursions des Sauva-
ges; tous les jours en perils de
la vie; leur bien enlevé, les en-
fans conduits en captivité; cet-
te continuelle agitation ne con-
tribuoit pas peu, à les retenir en
regle, & à les rendre assidus
aux exercices de Religion qu'on
leur inspiroit, en sorte qu'à l'ex-
ception des vices de l'esprit;
l'on trouveroit peu de pais
Chrétien où il se pratiqua une
pieté plus reguliere, laissant à
Dieu de juger, si elle étoit ani-
mée du veritable esprit de Re-
ligion.

C'est tout ce que l'on en peut
dire, pour ne rien outrer sur
cette matiere par des fictions
vaines & chimeriques de faits
controuvez, & ne pas abuser de
la facile croyance, que l'on don-

de Foi
habitez sans
sauvages
terils de
les en-
té; cet-
ne con-
tenir en
affidus
n qu'on
u'à l'ex-
l'esprit;
de pais
qua une
issant à
toit ani-
de Re-
en peut
utret sur
fictions
de faits
abuser de
l'on don-

dans la Nouvelle France. 23
ne à certaines relations, des
pais éloignez, car il semble au-
jourd'huy, que pour plaire au
Lecteur, on soit obligé de re-
courir à des faits extraordinai-
res, & à des aventures qui sur-
prennent, à des exagerations
étudiées, telles que nous en re-
marquons en plusieurs endroits
de l'histoire de Massé, sur les dé-
couvertes des Indes Orientales:
qui croira par exemple, ce qu'il
rapporte de la bravoure d'un
Portugais, qui n'ayant plus
de plomb pour tirer sur l'enne-
mi s'arracha toutes les dents,
afin d'en charger son mousquet.
L'on pardonne à de pareilles
rodomontades, & à de sembla-
bles fictions, quand elles s'at-
tachent à un sujet profane,
mais elles ne sont pas tolera-
bles dans un sujet sacré, elles
affoiblissent plustost la croyance

26 *Premier établissement de la Foi*
des traits veritables de l'Histoire : Quand on entend canoniser des personnes d'une pieté commune, produire des visions, des apparitions, des revelations, des raviffemens, & des extases; Les operations extraordinaires de l'esprit de Dieu, des miracles & des prodiges : Quand on voit des Processions de trois quarts de lieuë sur la glace, sur la neige, nuds pieds & nuds testes en plein Hiver, que l'on ne pourroit pas faire vingt pas sans se glacer; Les Soldats & les Artisans, prendre de trente disciplines; Ces jeûnes, ces aumônes, ces Oraisons, ces ferveurs, ces saintes folies qui ne se virent jamais en Canada : Placer sept Diabes dans la dent d'une fille pour faire paroistre sa fainteté, Par ce grand nombre d'ennemis que pensera-t-on

de ces quatre diables qui se-
coient la ville de Quebec par
les quatre coins, & quantité
d'autres choses extraordinaires,
dont les Livres sont remplis,
l'on veut bien que dans tout
cela, je sacrifie la complaisan-
ce à la verité & à la fidelité de
l'Historien.

Les grands progrès de la Nou-
velle Eglise Historique de Ca-
nada parmi les Sauvages, & les
apparences d'une ample mois-
son, faisoit bruit en France dès
les premieres années, que le Roy
fut rentré en possession du païs,
& il y avoit peu de personnes de
pieté, qui n'en fussent touchées
de devotion & qui n'entraissent
dans les sentimens d'un saint ze-
le, d'y contribuer de leur bien ou
de leurs personnes.

Deux Dames de qualité se di-
stinguèrent entre les autres, dès

28 *Premier établissement de la Foi*
l'année 1637. & 38. Ces deux
personnes furent Madame la
Duchesse d'Eguillon, & Mada-
me de la Pellerie; celle-cy fit
le projet de passer elle même en
Canada, pour y travailler en
personne dans les bois à la con-
version des femmes Sauvages,
croyant bonnement que les su-
jets y estoient autant disposez,
qu'on luy disoit, & afin d'y con-
courir plus efficacement, par
une multiplication d'ouvrieres
Evangeliques; elle resolut d'em-
ployer une partie de ses biens,
à fonder un Monastere de Da-
mes Ursulines à Quebec.

Madame la Duchesse d'E-
guillon brûlante du mesme ze-
le, & voulant procurer la sancti-
fication des ames, par le soula-
gement corporel de ces barba-
res dans leurs maladies, se pro-
posa d'y faire l'établissement des

Dames Hospitalieres.

Les Reverends Peres Jesuites entendirent volontiers à ces deux projets se faisant mesme un plaisir de grace, d'associer ces deux Instituts à leurs fonctions Apostoliques, comme les Diaconesses de cette Eglise naissante, nous commencerons par les Ursulines.

Madame de la Pelleterie de Chavigny, qui en fut la Fondatrice, estoit native d'Alençon d'une des plus considerables maisons de la Provence, autrefois mariée à Monsieur de la Pelleterie, Gentilhomme de la Maison de Tournoy, dont elle eût une fille qui deceda peu de jours après son baptême: Le Pere suivit bien-tost la fille, la veuve se voyant dégagée de ses liens, resolut de ne s'attacher uniquement qu'à plaire au Sei-

30 *Premier établissement de la Foi*
gneur; comme elle estoit du
Tiers-Ordre de saint François,
elle fut aussi animée d'un zele
Seraphique de contribuer au
salut des ames, cependant une
maladie mortelle, qui luy arri-
va quelque temps après, luy fit
croire que Dieu se contentoit
de sa bonne volonté, elle fut
reduite à l'agonie, revêtuë d'un
habit de Religieuse de saint
François, dans lequel elle vou-
loit mourir: mais enfin Dieu
par un coup de providence,
ayant tiré cette Dame du pe-
ril: rétablie en santé; elle con-
sentit pour complaire & obéir
à son pere à un second mariage
avec Monsieur de Bernieres,
Tresorier de France de la Gene-
ralité de Caën, qui vivoit en
grande odeur de vertu, à condi-
tion, dont elle convint avec son
époux futur de garder le vœu de

chasteté, qu'elle avoit fait, & d'exécuter le dessein qu'elle avoit conçu de passer en Canada: Ce mariage cependant ne se fit pas, à cause que son pere qui la sollicitoit puissamment à l'accomplir, estant mort elle se vit dégagée de toutes ses poursuites, & Monsieur de Bernieres fut son Ange Tutelaire, qui luy facilita les moyens de son entreprise: Delà est venue, l'estroite liaison de l'Eglise de Canada avec ces Messieurs de Caën, qui luy ont donné un premier Evesque, dans la personne de Monseigneur de Laval, & ses trois premiers grands Vicaires: Messieurs de Bernieres, neveux de celuy dont j'ay parlé, Angot de Mezeray, & Monsieur du Douy.

Les Reverends Peres Jesuites en eurent toute la confiden-

52 *Premier établissement de la Foi*
ce, & dès lors servirent de mo-
bile à l'exécution d'un si pieux
dessein. Il est dit qu'une Reli-
gieuse Ursuline de Tours, per-
sonne d'esprit, & d'expérience,
d'une grace & d'une vertu dis-
tinguée, avoit conçu depuis
l'année 1635. un desir ardent de
passer en Canada pour y tra-
vailler à la conversion de cette
Barbarie; C'est la Mere Marie
Guiart, dite de l'Incarnation,
Religieuse aux Ursulines de
Tours, préparée par des im-
pressions extraordinaires à l'A-
postolat de ces Nations Sauva-
ges; Le Seigneur ayant voulu
par une espee d'infusion Pro-
phetique, luy découvrir ces am-
ples moissons qu'il destinoit à
son zele, & les conversions nom-
breuses qu'il opereroit par son
moyen: le Reverend Pere Pon-
cet Jesuite indiqua cette Reli-

la Foi
de mo
si pieux
e Reli
ts, per
rience,
rtu dis
depuis
dent de
y tra
de cette
e Marie
nation,
nes de
es imi
s à l'A-
Sauva-
t voulu
n Pro-
ces am-
tinoit à
s nom-
par son
re Pon-
e Reli-

dans la Nouvelle France. 33
gieuse à Madame de la Pelle-
terie, qui fit elle-mesme le
voyage de Tours, en la compa-
gnie de Monsieur de Bernieres;
l'on y concerta les moyens d'e-
xecuter l'entreprise; l'on obtint
les pouvoirs de Monsieur l'Ar-
chevesque son Superieur, &
enfin la Mere Marie de l'In-
carnation, à qui l'on donna pour
Compagne la Mere de saint Ber-
nard, qui depuis fut nommée de
Saint Joseph, partit de Tours le
22. Fevrier 1639: Cette bien-
heureuse troupe composée de ces
deux Dames Ursulines de Mon-
sieur de Bernieres, & de Mada-
me la Pelleterie arriva à Paris;
où après quelque sejour l'on
poussa jusqu'à Dieppe, pour y
preparer l'embarquement; ce
fut là, que les Dames Ursulines
de la mesme Ville, accorde-
rent à la Mere Marie de l'In-

34 *Premier établissement de la Foi*
carnation, la Mere Cecile de
sainte Croix, pour luy servir de
Compagne avec la Mere de saint
Joseph.

Madame la Duchesse d'E-
guillon, avoit toujourns aimé le
Canada, par devotion & par ze-
le: nos Peres mesmes, dès les
premiers temps avoient reçeus
de grands secours de la pieté de
cette Dame, qui s'interessoit
beaucoup, pour favoriser leur
retour: elle continuoit d'y en-
voyer des secours & des chari-
tez, contribuant ainsi qu'il étoit
en elle, à l'établissement du
Royaume de J E S U S - C H R I S T
dans ce nouveau monde: elle
voulut encore estre la Fonda-
trice de la Maison des Hospita-
lieres, de l'Hospital que l'on
meditoit d'y établir.

Le Monastere de Dieppe étoit
désja destiné depuis deux ans,

la Foi
ecile de
servit de
de saint

Se d'E-
aimé le
& parze-
dés les
t reçeus
pieté de
teressoit
iser leur
d'y en-
es chari-
u'il étoit
ment du
HRIST
de: elle
Fonda-
Hospita-
que l'on

ppe étoit
ux ans,

dans-la Nouvelle France. 35

& prep. roit des sujets pour en
jetter les fondemens; La Mere
Marie Guenet de saint Ignace,
la Mere Anne de S. Bernard, &
la Mere Marie Foretier dite de
saint Bonaventure, furent choi-
sies entre les autres pour cette
entreprise de charité; On les
munit des papiers, contracts
de Fondation, des Obediences,
& des Ordres de Monseigneur
l'Archevesque de Rouen; Le
Canada étant alors de sa jurif-
diction & direction spirituelle.

L'embarquement estant pre-
paré, & la Flote presté à lever
l'Anchre le quatriesme de May
de l'année susdite 1639. Mada-
me de la Pelleterie avec ces
deux troupes Seraphiques de
trois Ursulines & trois Hospi-
talières, s'embarquerent dans le
Navire de Monsieur Corton,
sous la direction du Reverend

36 *Premier établissement de la Foi*
Pere Vimon Jesuite.

La Flote qui portoit ces nouvelles semences du zele & de l'esprit Apostolique pour l'établissement & la propagation d'un nouveau monde Chrétien dans le Canada, arriva heureusement à Quebec, le premier jour du mois d'Aoust de l'année presente.

On peut juger de la joye publique avec laquelle cette petite Colonie, qui n'usoit encore que d'un tres petit nombre d'habitans, reçut ce nouveau secours : Après le débarquement & le *Te Deum* chanté au bruit du Canon du Fort, & des Vaisseaux ; Madame de la Pelletterie, & les Ursulines furent conduites à la Maison qui leur étoit preparée, où elles ont demeuré trois ans, jusqu'à ce que leur Monastere étant achevé à l'endroit

de la Foi

ces nou-
le & de
ur l'éta-
agation
Chrétien
ya heu-
le pre-
ouft de

joye pu-
te petite
encore
nombre
nouveau
barque-
anté au
t, & des
de la Pel-
furent
qui leur
ont de-
ce que
chevé à
endroit

dans la Nouvelle France. 37
l'endroit mesme où il est enco-
re aujourd'huy, elles y allerent
loger le 21. Novembre 1641.

Durant ces temps elles reçeu-
rent de nouveaux secours de
France, par l'arrivée d'un nom-
bre de Religieuses tant de la
Congregation de Paris, que de
celles de Tours; Ces deux Con-
gregations étant de différentes
formes d'habits: & de Constitu-
tions auroient causez peut-estre
dans les sentimens & dans les
dispositions des particuliers,
quelque prejudice à leur union
commune; Si la Sageffe des
Reverends Peres Jesuites, &
les menagemens de la Mere
Marie de l'Incarnation, leur
Superieure, n'eussent trouvé
les temperamens necessaires
pour les accorder: La Congre-
gation de Tours, avoit esté fon-
dée par une sainte fille de saint

D

38 *Premier établissement de la Foi*
François, qui leur en avoit laissé le Cordon, & quelque forme d'habit & des Constitutions particulieres: L'on sçait que celles de Paris outre les Constitutions différentes, font un quatrième vœu d'instruire les enfans, que celle de Tours ne font pas; Il fut arrêté, que pour établir l'uniformité en Canada, les Ursulines de Paris prendroient l'habit de celle de Tours, & que celles cy recevraient le vœu de celles de Paris, ce qui s'est toujours maintenu jusqu'en 1680. qu'elles se réunirent toutes sous l'habit & les Constitutions de Paris, changeant en noir, tout ce qu'elles avoient de gris, & prenant la ceinture de cuir, en la place du cordon de saint François.

Elles ont toujours continué, de donner leurs charitables in-

structions à la jeunesse, à mesure que la Colonie croissoit en nombre : Elles donnerent aussi leurs soins & leurs applications, comme elles font encore à l'instruction des filles Sauvageſſes Pensionnaires, qu'elles y reçoivent ſucceſſivement : Les places y ſont fondées : l'on en augmente le nombre, lorsque la devotion des personnes de pieté, leur en donne les moyens.

Il eſt vray que Madame de la Pelleterie, auſſi bien que les Religieuſes, en partant de France, n'avoient pas l'intention de borner les travaux de leur zele dans les limites de ce Monastere : Elles comptoient de l'étendre dans les bois parmi les Nations Barbares. Madame de la Pelleterie embrazée de ces divines ardeurs, monta à ce deſſein

40 *Premier établissement de la Foi*
jusqu'au Mont-Royal, dans les
années suivantes; mais enfin
on luy fit connoître, qu'elle de-
voit adorer les desseins de Dieu
sur ces Peuples, se conformer à
ses dispositions, & qu'il se con-
tentoit de sa bonne volonté,
l'heure de la grace n'estant pas
encore venuë pour ces Barba-
res, ny la moisson en estat: El-
le eût besoin de toute sa vertu;
Nos Peres luy ont entendu assu-
rer sur la fin de ses jours, que
rien ne luy avoit esté plus sen-
sible; mais enfin il falut se re-
streindre au Monastere de Que-
bec, & vivre en esperance de
plus amples desseins de sa pieté,
lorsqu'il plairoit à Dieu d'y
donner sa benediction.

Il faut reconnoître, que si cet
établissement n'a pas eü de plus
heureux effets, pour la conver-
sion des Sauvages; il a produit

de la Foi
dans les
s enfin
elle de-
de Dieu
ormer à
l se con-
volonté,
tant pas
s Barba-
tat: El-
à vertu;
ndu assu-
rs, que
plus sen-
ut se re-
de Que-
rance de
sa pieté,
Dieu d'y
que si cet
à de plus
conver-
produit

dans la Nouvelle France. 41

de très-grands biens au païs, pour la sanctification de la Colonie qui fournit même des sujets biens qualifiez à ce Monastere, en sorte qu'elles n'ont plus besoin de secours de France. Il pleut à Dieu de les visiter, par une premiere incendie de leur Convent, sur la fin de l'année 1650. lorsque la maison étoit dans sa perfection; mais elle fut depuis réparée par les soins de la Mere Marie de l'Incarnation; Dieu ayant voulu éprouver doublement sa grande vertu, & le courage heroïque de cette sainte Religieuse.

Je reviens aux Dames Hospitalieres, que nous avons conduites à Quebec: Elles furent placées d'abord à Syllery à une lieuë du Fort, où les R.R. P.P. Jesuites y avoient désja commencé un Village de Sauvages,

42 *Premier établissement de la Foi*
par les aumônes & Fondations
de Monsieur le Commandeur
de Sillery, dont le merite & la
pieté sont assez connus: Elles
y demeurèrent deux ans, exer-
çant tous les offices de charité,
particulièrement envers les Sau-
vages, mais comme des filles
estoit trop exposées dans un
lieu champêtre, on les transfe-
ra à Quebec: Elles reçurent
de nouveaux sujets de France;
La Mere Jeanne de sainte Ma-
rie, & la Mere Catherine de saint
Joseph en 1640. Les Meres Ma-
rie de saint Joachim, Marie de
sainte Genevieve en 43. La Me-
re Catherine de sainte Agnés, &
Marie de la Conception en 54.
Enfin après plusieurs change-
mens de demeure à Quebec, elles
ont esté placées, & se sont fixées
dans l'endroit mesme où elles
sont aujourd'huy, avec toutes les

et de la Foi
fondations
mandeur
erite & la
nus: Elles
ans, exer-
de charité,
ers les Sau-
e des filles
s dans un
es transfe-
reçurent
e France;
ainte Ma-
ne de saint
eres Ma-
Marie de
43. La Me-
e Agnés, &
on en 54.
s change-
uebec, elles
ont fixées
e où elles
c toutes les

dans la Nouvelle France. 43

commoditez & les agrémens,
que l'on peut souhaiter pour un
Monastere Regulier, & pour
le soulagement des malades.
L'on ne peut assez louer les ap-
plications de leur charitable ze-
le, dans l'exercice de leurs fon-
ctions, envers les François &
les Sauvages Neophites, de
deux Villages qui sont établis
aux environs de Quebec: leur
confiance en la Providence, pas-
se au delà de tout ce qu'on peut
exprimer, n'épargnant rien
même de leur propre fond & re-
venu, se privant d'une partie
de leur necessaire pour fournir
à l'assistance des malades, il se-
roit difficile de trouver en au-
cun endroit du monde, une mai-
son de charité mieux réglée, &
où on exerce les Offices de cha-
rité avec plus de zele & d'édifi-
cation.

44 *Premier établissement de la Foi*

Si les Missions du Canada ont eû jusqu'à present, si peu de succes pour la conversion de ce nouveau monde; On peut dire que Dieu, pour justifier sa conduite dans la condamnation de ces Barbares, n'a rien oublié pour les attirer à la connoissance de la verité & qu'il n'y a pas eû de nations infideles, à qui la Providence ait destinée des secours extérieurs plus salutaires & plus efficaces pour y parvenir, afin de rendre ces peuples tout-à-fait inexcusables.

Il y avoit long-temps que Dieu inspiroit en France, plusieurs Communautéz Ecclesiastiques & Religieuses, de concourir à ce grand œuvre, par le sacrifice de leurs travaux & de leurs personnes; mais comme elles trouvoient differens obstacles dans leur chemin, leur bon-

ne

ne volonté en demeuroid au simple desir.

La Communauté de saint Sulpice, fut en cela plus heureuse, que les autres : Monsieur l'Abbé Olier en conçeut le premier dessein, & en formoit le projet depuis long-temps ; Ce saint homme, ne crut pas que ce fut assez pour son zele de travailler à la sanctification de l'ancienne France, par la reformation du Clergé, & l'établissement du Seminaire de saint Sulpice ; qui a esté depuis le chef de tant d'autres, s'il n'en étendoit encore les effets jusqu'au nouveau monde, & dans la nouvelle France pour la conversion de cette Barbarie.

On peut dire, que de tous les projets qu'on a faits pour ce noble dessein, il n'y en a point eû de plus desinteressé, de plus

E

46 *Premier établissement de la Foi*
solide, ny de mieux concerté
que celuy-cy.

L'Isle du Mont-Royal est si-
tuée environ deux cens lieuës
en remontant le Fleuve de
S. Laurens; environnée d'un
costé par le grand Fleuve, & de
l'autre par la Riviere des Prai-
ries: ces deux Rivieres se joi-
gnant ensemble, forment com-
me deux lacs aux deux bouts de
l'Isle, qui peut avoir environ
20. lieuës de circuit; comme el-
le est à la teste du país, elle en
fait la principale defense, d'au-
tant plus, que toutes les Na-
tions du Septentrion, & du mi-
dy, de l'Orient & de l'Occident,
y trouvent un facile accès par
le moyen des rivieres qui y
aboutissent.

Je m'imagine voir dans la
personne de Monsieur Ollier,
un Apostre saint Paul, qui prend
en main la carte de ce nouveau

me
qu
pir
aya
qu
qua
fieu
die
deu
Sul
Ma
fide
fieu
Cor
Bar
seil
cuy
gue
neu
nois
nes
de
lesc
le

monde, pour en faire la Con-
quête, & le soumettre à l'Em-
pire de JESUS-CHRIST: Dieu
ayant inspiré la même ferveur à
quantité d'autres personnes de
qualité, singulièrement à Mes-
sieurs de Quelus, Abbé de Lau-
diou, & Chevrier Prestre, tous
deux du Seminaire de saint
Sulpice; Monsieur Garibard
Maistre des Requestes, & Pre-
sident au Grand Conseil; Mon-
sieur de Barillon, de Morangis
Conseiller d'Estat, du Plessis
Baron de Montbart aussi Con-
seiller du Roy, de Rouart Es-
cuyer, de Renti, de la Mar-
guerite, Daillibout, de Maison-
neuve Gentilhomme Champe-
nois, & plusieurs autres person-
nes de condition, au nombre
de trente ou trente cinq, entre
lesquelles étoit Mademoiselle
le Mansé, s'y estant particulie-

481 *Premier établissement de la Foi*
rement distinguée, par le sacri-
fice de ses travaux, & enfin de
sa propre vie.

Toutes ces personnes s'uni-
rent ensemble par un lien de
grace & d'esprit pour contribuer
de leur bien à la Promotion de
ce grand Ouvrage, faisant estat
d'establiir des Seminaires dans
l'Isle, pour l'instruction des Sau-
vages, un Hostel-Dieu pour le
secours des malades, des Mai-
sons & des Hôpitaux, pour y
loger les Sauvages qui se pre-
senteroient, défricher les terres
pour leur nourriture, d'entrete-
nir des Missionnaires, en un
mot d'employer tous les moyens
possibles pour y gagner à Dieu.
ces Nations; Ces devots asso-
ciez conspirant à cette bonne
œuvre avec tant de concert &
d'union, qu'ils ne se traitoient
que de freres & de Sœurs.

Il ne fut pas difficile d'obtenir

du Roy, & de Messieurs de la Compagnie du Commerce les donations & concessions, de tout le terrain de l'Isle, pour appartenir en Seigneurie propriété & à perpetuité à cette Compagnie devote.

Cette sainte société avoit déjà envoyé l'année 1640. le port de 20. tonneaux en vivres; & autres choses nécessaires pour préparer l'établissement: Monsieur de Maison-neuve, y estoit passé l'année suivante avec 40, hommes, pour reconnoistre les lieux & disposer l'habitation: Ceux de cette sainte Compagnie, qui se trouvoient à Paris sur la fin de Fevrier 1642. s'assemblerent dans l'Eglise de Nôtre-Dame de Paris, où dans la celebration des Divins mysteres, ils consacrerent l'Isle de Mont-Royal à la sainte famil-

30 *Premier établissement de la Foi*
le, JESUS, MARIE, JOSEPH,
sous la protection speciale & ti-
tre de la sainte Vierge.

- L'on prépara un nouvel embar-
quement, où entr'autres choses,
ces devots associez envoyèrent
tous les ornemens d'Eglise,
Chasubles, Vases sacrez, Taber-
nacles, & tout ce que l'on pou-
voit souhaitter, pour la decora-
tion des Autels: l'on y fit pas-
ser des nouveaux ouvriers, ha-
bitans & Laboueurs: le tout
aux frais de ces Messieurs: Mon-
sieur de Maison-neuve y fut
destiné premier Gouverneur,
dont les Lettres & les pouvoirs
luy furent adressez.

- Enfin le 17. May de l'année
1642 Monsieur de Montma-
gny Gouverneur general du
païs, estant monté au Mont-
Royal en compagnie des princi-
paux habitans; le sieur de Mai-

son-neuve fut mis en possession de l'Isle dans toutes les formes, & au 15. d'Aoust suivant, fut solennisé la Dedicace de l'Isle, consacrée à la sainte Vierge sous le titre de son Assomption glorieuse.

Quoi que ces Messieurs n'épargnassent rien, pour l'avancement de leur ouvrage, que Messieurs de Maison-neuve, & Mademoiselle Manse pressoient avec beaucoup de soin, cependant il falut du temps, pour se mettre en estat de défense contre les incursions des Sauvages, durant lesquelles & les années suivantes, on ne peut exprimer combien il falut soutenir de travaux, d'incommoditez & de perils que les Reverends Peres Jesuites partagerent également, l'espace de 3. à 4. années, qu'ils eurent le soin du spiri-

52 *Premier Etablissement de la Foi*
tuel; Messieurs les associez leur
ayant accordez à cet effet, un
emplacement de deux arpens de
front, comme aux autres Ha-
bitans

○ Monsieur & Madame Dail-
libout, y passerent de France,
pour y payer de leurs person-
nes dans les premieres années:
l'habitation croissant en nom-
bre jusques à près de cent ha-
bitans, ou ouvriers de differen-
tes nations, qui neanmoins tra-
vailloient d'une merueilleuse
intelligence, à l'établissement
de cette sainte Colonie, & à la
mettre en seureté contre les at-
taques des Barbares, enfin après
cinq années de séjour au pais,
Messieurs les associez ajoutèrent
un article à leur traité & con-
vention de n'accorder aucune
concession à main morte, dans
l'Isle de Mont-Royal, si bien

d
que M
ve, y
saint
strat
l'Ab
luy-
sonn
zele
C
nuti
que
soie
les
cur
lor
les
ces
Ro
des
pa
co
gi
ca
d'

que Monsieur de Maison-neuve, y conduisit des Prestres de saint Sulpice, pour l'Administration du Spirituel; Monsieur l'Abbé de Quelus voulut bien luy-même y consacrer en personne, les applications de son zele.

On peut icy reconnoître l'inutilité de nos entreprises, quelques bien-intentionnées qu'elles soient, & conduites par toutes les regles de la sagesse pour procurer la conversion des ames, lorsque les pechez des peuples, les rendent indignes de ces graces. L'entreprise de Mont-Royal, paroissoit établie sur des lumieres, & des mesures parfaitement éclairées & solides cependant, ces dépenses prodigieuses, les travaux & les applications de tant de personnes d'un merite distingué, & d'une

34 *Premier établissement de la Fo*
vertu à l'épreuve de tout, n'eurent aucun effet pour la conversion des Barbares, sinon d'un petit nombre de batifés, sur lequel on ne pouvoit faire aucun fond; Dieu ne laissant pas de tenir un conte fidel à ces Messieurs, de leur bonne volonté, & du merite de leur service; mais enfin persuadé de l'inutilité de leurs efforts, & de leurs grandes dépenses; ils résolurent de disposer Messieurs de saint Sulpice, à prendre eux seuls la Seigneurie, la propriété, & la conduite de l'Isle de Mont-Royal pour le temporel & pour le Spirituel: Quoique la resolution en fut prise en l'année 1657. toutefois elle ne s'exécutera dans les formes qu'en 1663. Jusques-là, Messieurs de saint Sulpice, y avoient fourni des ouvriers Evangeliques, mais ce

n'estoit que par maniere de Mission passagere, & non pas de Seminaire fixe, & d'établissement arrêté.

Nous avons dit dans la premiere Epoque, comme le Pere Joseph le Caron Recolet de Paris, a esté le veritable Apôtre du pais, sur lequel avoit roulé la conduite spirituelle de la Mission depuis l'année 1615. jusqu'à 1629. & comme il estoit mort dans les desirs & les empressements d'une sainte ardeur, pour y retourner: cet homme Apostolique avoit allumé, le feu du mesme zele dans sa famille; Monsieur Souïart son neveu, fils de Madame sa soeur ayant quitté la Cour, & les esperances d'une fortune avantageuse, qui estoit désja fort avancée, s'estoit donné à l'Eglise, & attaché particulièrement au

56 *Premier établissement de la Foi*
Seminare de saint Sulpice, dans
le dessein de travailler efficace-
ment à la conquête des ames:
cette mesme charité luy inspi-
roit particulièrement le desir de
suivre les traces de son oncle, &
d'aller reprendre son ouvrage
en Canada, pour la conversion
des Nations Sauvages: la Pro-
vidence accomplit ses desirs la
presente année, on luy donna
pour associé Monsieur l'Abbé
de Quehus, Monsieur d'Ali-
gnier & Monsieur Dalet, tous
quatre du Seminaire de saint
Sulpice, qui s'embarquerent
à Nantes le 17. May 1657. Les
grands avantages de cette Mis-
sion seront mis au jour dans la
suite.

L'on avoit bien fait le pro-
jet d'establi un Hôpital dans
l'Isle, mais il n'avoit encore pris
aucune forme: Les personnes de-

vot
esta
rece
à co
reg
sus
M
200
des
liv
ligi
d'A
en
n'e
lien
sim
qui
dre
re
Ro
57
M
Le
he

votes y suppléoiēt par charité, estant aidées des secours qu'on recevoit de France : l'on en doit à ces Messieurs l'établissement regulier, qui commença l'année susdite.

Madame de Bullion donna 20000. écus pour la Fondation des lits des pauvres, & 20000. livres pour l'entretien des Religieuses : Les Hospitalieres d'Anjou furent destinez pour en jeter les fondemens ; Ce n'estoit alors que des filles Seculieres qui faisoient des vœux simples : Leur Congregation qui a esté depuis establië en ordre regulier, n'ayant pas encore reçu la Confirmation de Rome ; Elles passerent donc en 57. en mesme temps, que les Missionnaires de saint Sulpice. Les commencemens en furent heureux : Elles reçurent mes-

58 *Premier établissement de la Fo*
mes de nouveaux sujets de
France les années suivantes &
durant la vie de Madame de
Bullion, elles ont soutenu ses
desseins avec beaucoup de succès
pour le soulagement des Fran-
çois & des Sauvages: L'on
péut dire mesme, que quoi que
par la suite elles ayent perdu
plus de trois quarts de leur fon-
dation, & de celle de l'Hôpital,
Dieu y a suppléé par une multi-
plication secrette de sa Provi-
dence, & l'on remarque encore
aujourd'huy, que n'ayant quasi
plus aucun fond, la dépense
des malades ne laisse pas de
monter tous les ans à huit ou
dix milles livres.

Comme il estoit encore à
souhaitter qu'il y eust une mai-
son establie au Mont Royal
pour l'éducation & l'instruction
des Filles Françoises & Sauva-

dan
ges,
fille de
nada
mens
Bour
nuë p
de la
ne co
les ob
son d
assoc
qui
sein,
sieur
en C
don
tabi
Cor
enc
Ro
gra
les
ent
res

ges, Dieu inspira une sainte fille de passer de France en Canada, pour en jeter les fondemens: Ce fut la nommée Sœur Bourgeois, que nous a vous connue pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse & d'experience, d'une constance invincible à tous les obstacles qu'elle a trouvez à son dessein; cette fille s'estant associée en France à deux autres, qui conspiroient au mesme dessein, sous la direction de Messieurs de saint Sulpice, arriva en Canada en 1659. où elle a donné le commencement de l'établissement des Filles de la Congregation, qui y servent encore aujourd'huy à Mont-Royal, & qui y produisent de grands fruits, tiennent les Ecoles pour les Françoises externes, entretiennent des Pensionnaires que l'on y élève, non seule-

60 *Premier établissement de la Foi*
ment à la pieté, mais encore aux
petites Manufactures de leur
sexe, l'on y forme des Maîtres-
ses d'Ecoles pour les Villages du
Canada, & d'autres qui sont
employées aux Villages des Sau-
vages pour l'instruction de leurs
Filles; Cette maison qui a
désja brûlé deux fois ne laisse
pas de se soutenir, quoi quelle
n'ait d'autres fondations qu'u-
ne benediction continuelle de
la Providence, la grande foy, &
la vertu de ces bonnes filles.

Quoi que l'Eglise de Cana-
da fut encore tres mediocre en
nombre de sujets en 1657 Ce-
pendant, comme il y avoit lieu
d'esperer qu'elle augmenteroit
avec le temps; il estoit neces-
saire d'y pourvoir d'un chef sur
les lieux, d'un Pere commun &
d'un Pasteur pour luy donner
toute la forme.

La

La
Mon
gny,
ne
ayan
ness
& au
celle
chid
tant
sa vi
& l'
par
sacra
nom
Can
yan
les
soll
den
ce
l'É
Eg
pre

dans la Nouvelle France. 61

La Providence y destinoit Monsieur Pavillon de Montigny, issu de la noble & ancienne maison de Laval, lequel ayant renoncé à son droit d'aïnesse; s'estoit donné à l'Eglise & attaché particulièrement à celle d'Evreux, en qualité d'Archidiacre. Ce grand homme autant connu par la regularité de sa vie exemplaire, par la capacité & l'experience de son zele que par sa naissance illustre, fut consacré Evêque de Perrée, & nommé Vicaire Apostolique de Canada, où il passa l'année suivante: L'on ne peut assez louer les applications de ses soins, la sollicitude Pastorale, la prudence & la sagesse avec laquelle ce digne Prelat, a travaillé à l'établissement de cette petite Eglise, dont il a esté depuis le premier Evêque Titulaire: il

F

62 *Premier établissement de la Foi*
commença d'abord à pourvoir
aux Paroisses naissantes, & à
distribuer dans les costes prin-
cipales, des Ecclesiastiques de-
vots & zelez; Mais comme tout
le succez dependoit des Mini-
stres, qui devoient travailler
sous ses ordres; il établit un Se-
minaire à Quebec, qui n'eût
d'abord que de petits commen-
cemens, mais qui s'est de-
puis notablement augmenté en-
nombre de sujets, en science
en doctrine, en ferveur, en
vertu, en fonds & en édifice,
par la liberalité du Roy, par
les soins & les applications de
Mondit Seigneur Evesque, qui
en est le principal Fondateur.



CHAPITRE XVIII.

*Le Roy réunit le pais à son
domaine, les grands avan-
tages que sa protection
Royale, procure à l'Egli-
se, à la Colonie, & aux
Nations Sauvages.*

L'Eglise de la Nouvelle France, bien loin de faire des progresz, ne pouvoit pas long temps se soutenir, si une main plus puissante que celle de Messieurs de la Compagnie, n'estoit venuë au secours dans l'extremité, où le Canada se trouvoit réduit en 1663.

Les Iroquois après avoir dé-
fait & presque entierement dé-
truit nos alliez, desoloient nos

44 *Premier établissement de la Foi*
habitations; l'on n'estoit pas même en seureté à Quebec, n'étant pas possible de resister à l'ennemi, qui nous menaçoit d'une ruine entiere, Le chemin estoit fermé aux Missionnaires; pour aller prescher l'Evangile; les Barbares en ayant déjà fait perir un grand nombre, durant cette guerre & la precedente: La Colonie bien loin d'augmenter, commençoit à diminuer; Les uns revenoient en France, d'autres estoient pris, & tuez par les Sauvages; plusieurs mourroient de misere; l'on avançoit peu le défrichement & la culture des terres, & il falloit tout attendre de la France: l'ordre de la Police & de la justice si necessaire pour l'établissement de l'Eglise, n'avoit quasi pris aucune forme: il falloit de plus puissans secours

dan
aux M
pour
souter
res à
Colon
divisi
en plu
comm
païs)
Ju
reserv
raine
la pro
merc
à Me
à con
les ch
doute
n'euf
l'on
ne s'
un ze
fait
premi

aux Ministres de l'Evangile, pour n'estre pas obligez, à se soutenir par des voyes contraires à leur Institut. Quoique la Colonie fust si peu nombreuse, la division regnoit toujours de plus en plus parmi les habitans; le commerce (unique ressource du pais) y étoit entierement ruiné.

Jusques là, le Roy ne s'estoit reservé que l'autorité souveraine ayant cédé le domaine & la propriété, Seigneurie & commerce de la Nouvelle France, à Messieurs de la Compagnie, à condition d'en acquiter toutes les charges à leur frais: L'on ne doute pas, que ces Messieurs n'eussent de bonnes intentions; l'on sçait même que la plupart ne s'y estoient engagez que par un zele de Religion; ils avoient fait de grands efforts dans les premieres années, mais enfin

66 *Premier établissement de la Foi*
fatiguez de tant de dépenses
inutiles & sans retour, ils
avoient abandonné depuis 20.
ans, le commerce aux habitans
du pais sous certaines condi-
tions ; ceux-cy s'y estoient rui-
nez par plusieurs raisons, qui ne
sont pas de mon sujet : estant
engagé par ses grands emprunts,
de plus de deux cens mille li-
vres, & quoi que l'on eust éta-
bli à cet effet le dix pour cent,
sur toutes les Marchandises :
ils s'abîmoient tous les jours de
plus en plus, bien loin d'estre
en estat de soutenir & de s'a-
vancer.

Digne objet de la pieté du
Roy, lequel après avoir donné
la paix à l'Europe par le traité
des Pirenées : rétabli l'ordre,
& la felicité dans le Royaume;
commencé à détruire l'Herésie
qui est aujourd'huy entierement

anea
succo
la pe
Dau
appli
sté d
sa M
ne, se
de p
l'Egl
guerr
pour
merc
qui a
aux
& sa
Prin
soins
cipe
la v
Chrè
borne
rel.

En

anéantie, obtenu de Dieu un successeur à sa Couronne, dans la personne de Monseigneur le Dauphin, voulut tourner les applications de son zele du costé de la Nouvelle France, que sa Majesté réünit à son domaine, se chargea des debtes du país, de pourvoir à tous les frais de l'Eglise, de la Justice & de la guerre, établit une Compagnie pour la seule direction du commerce sous une même main, qui a esté depuis si avantageuse aux Habitans: veritable pere & sauveur du Canada. Ce grand Prince s'en reserva tous les soins & à son Conseil par principe de Religion, bien plus dans la vüe d'en faire un empire Chrétien, que d'étendre les bornes d'un Royaume temporel.

Entre tous les effets de pro-

68 *Premier établissement de la Foire*
rection que sa bonté fit ressentir
durant la presente Epoque: Le
plus avantageux fut le puissant
secours qu'il y envoya de Mini-
stres éclairez & intelligens, &
d'Officiers capables de donner
la forme à ce pais naissant, des
sommes considerables tirées de
ses Finances, n'épargnant rien
pour l'établissement de cette
Colonie, des troupes bien ague-
ries, afin de repousser les enne-
mis, & soutenir les Habitans.

Monsieur le Marquis de Tra-
cy, après avoir rétably les af-
faires à Cayenne, & dans les
Isles de l'Amerique de la domi-
nation du Roy, eut ordre de
passer en Canada, pour y ren-
dre les mêmes services en qua-
lité de Gouverneur General de
l'Amerique Septentrionale &
Meridionale, il y passa en 65.
& arriva à Quebec, les der-
niers

ni-
nier

En

une R

le R

Roche

barqu

les qu

ral po

Franc

cretai

carac

premi

Polic

de S

ment

20. C

mêm

servi

grie;

de

avec

chev

tout

pour

nier jour de Juin.

Environ le même temps , une Flote de 7. Vaisseaux que le Roy avoit fait équiper à la Rochelle, parut à la rade débarqua Monsieur de Courcelles qui venoit Lieutenant General pour le Roy en la Nouvelle France, & Monsieur Talon Secrétaire du Cabinet, revestu du caractere & des pouvoirs de premier Intendant de Justice, Police & Finances; Monsieur de Salieres Colonel du Regiment de Carignan, avec 20. Compagnies complètes du même Regiment, qui avoient servi contre les Turcs en Hongrie; outre plus deux Vaisseaux de charge, qui apportoitent avec nombre d'habitans, des chevaux, autres bestiaux, & toutes les choses nécessaires pour établir un païs nouveau.

Il y avoit 50. ans que le Canada soupiroit après un pareil secours, Messieurs de Tracy, & de Courcelles, & Monsieur l'Intendant avec les troupes, se mirent en même temps en campagne peu de jours après le débarquement.

Jusque là les habitans avoient crû beaucoup faire de se tenir sur la dèssensive, mais avec un renfort si puissant, on fût en état d'attaquer les ennemis; trois Forts furent bâtis avant les neiges. à quarante, cinquante & soixante lieuës de Quebec, le premier à l'entrée de la riviere des Iroquois fut le Lac de Chambly, du nom de celuy qui en eût le Commandement: le second dix-sept lieuës plus haut au pied d'un Sault, qu'on nomma de saint Louïs sous le commandement de Monsieur

de S
Mon
à tro
mé le
l'on
Lac
lieuës
about
premi
Des
nienc
dans
beauc
l'on f
dans
neige
où ils
nes d
sions
en so
reçu
contr
rent
paix

de Sorel : le troisieme, où Monsieur de Salieres fut posté à trois lieuës plus haut , nommé le Fort de sainte Anne d'où l'on peut aller sans rapide au Lac de Champlain qui a 60. lieuës de longueur , & lequel aboutit au païs des Agniets, premiere Nation des Iroquois.

Des entreprises si hardies commencerent à jeter la frayeur dans les terres des ennemis mais beaucoup plus les marches, que l'on fit durant l'Hiver jusque dans leur païs , au travers des neiges , des glaces & des Lacs, où ils furent batus, leurs cabanes détruites , & leurs provisions enlevées par nos Troupes, en sorte que ces Barbares ayant reçu depuis en d'autres rencontres differens échets ils furent contraints de demander la paix qu'on voulut bien leur ac-

72 *Premier établissement de la Foi*
corder, ils la donnerent eux-
mêmes aux Nations qui nous
étoient alliez; *Toto novo orbe,*
in pace composito.

Pendant que Dieu donnoit
ces benedictions aux armes du
Roy, Monsieur l'Intendant
donnoit ses applications à l'é-
tablissement & au bien univer-
sel du païs, qui changea bien-
tost de face par la sagesse d'un
Ministre aussi penetrant, aussi
experimenté, autant zelé pour
le service de Dieu & du Roy,
que Monsieur Talon l'a tou-
jours esté, aussi bien que Mes-
sieurs ses freres dans les Inten-
dances, & autres emplois de
distinction.

La Colonie, qui n'estoit en-
core qu'une poignée d'habitans
épars çà & là en differens
cantons, fut notablement ac-
crue par le nombre d'officiers &

da
de sole
y pren
troupe
& qui
cens fa
accord
chaqu
d'une
aux S
propo
lieuës
le Fl
vieres
Les
Seign
pitain
Seign
distri
Sold
ticul
Fran
d'an
cultu
cete

de soldats, qui voulurent bien y prendre parti après que les troupes eurent esté congédiées, & qui formerent plus de trois cens familles nouvelles; Le Roy accordant cinquante livres à chaque Soldat, avec les vivres d'une année, cinquante écus aux Sergens, & aux Officiers à proportion; L'on partagea 60. lieues de pais en remontant sur le Fleuve, sur les Lacs, rivières, & dans la profondeur; Les terres furent érigées en Seigneuries en faveur des Capitaines & Officiers, chaque Seigneur accordant dans son district, les habitations aux Soldats, & à d'autres particuliers, qui passoient de France, en sorte qu'en peu d'années le défrichement & la culture des terres, s'étant avancée notablement, l'on fut en

54 *Premier établissement de la Foi*
état de fournir à la subsistance
des habitans ; le grand nombre
de filles que le Roy envoya les
années suivantes , trouverent
des établissemens formez , &
furent avantageusement pour-
veuës selon leur condition.

L'on a vû que la Justice n'a-
voit rien encore de fixe & de
reglé. le Roy fit établir par tout
les justices subalternes royales
seigneuriales , & un Conseil
superieur & souverain erigé par
lettres Patentes à Quebec ,
composé de President Doyen ,
& Conseillers jugeant en der-
nier ressort de toutes les cau-
ses par appel , selon les loix
du Royaume.

Monsieur l'intendant s'ap-
pliqua à donner par tout quel-
que forme de Police à la manie-
re de France , l'établissement
des manufactures de toile , de

dan
cuirs ,
de de
de la
les é
sieurs
leseff
que l
vires
blisse
Natio
du co
les re
de la
les n
Le
méti
men
le R
née
le p
che
mes
L
face

cuirs, de souliers, de chapeaux, de dentelles, & autres. Ceux de la potasse & de la brasserie, les édifices publics en plusieurs endroits du païs, furent leseffets de ses soins, aussi bien que la construction des Navires & des barques, le rétablissement des Traitez avec les Nations Sauvages, la liberté du commerce pour les habitans, les reglemens, & le bel ordre de la Ferme du Roy, attiroient les negocians de France.

Le nombre d'ouvriers de tous métiers augmentoit insensiblement par le moyen de ceux que le Roy envoyoit chaque année au secours des habitans: le païs se peuploit de même de chevaux, & de bestiaux domestiques de toutes sortes.

La Colonie prenoit ainsi une face toute nouvelle par les fa-

76 *Premier établissement de la Foi*
veurs continuelles que le Roy
y répandoit , & par les appli-
cations de Monsieur de Cour-
celles , & de Monsieur Talon ;
mais le principal avantage fût
le rétablissement des Missions
parmy les Nations Sauvages ,
& les nouveaux progresz de l'E-
glise dans la Colonie qui font
le sujet de mon Histoire.

Le Roy n'oubliant rien de
ce qui dépendoit de sa piété ,
pour contribuer à l'établisse-
ment du Royaume de Dieu
dans le Canada ; attacha de
forts appointemens aux deux
Seminaires , & à toutes les
Communautez Religieuses de
l'un & de l'autre sexe , outre la
concession des meilleures terres
& fonds du païs , pour leur
donner moyen de s'acquiter de
leurs fonctions , à l'édification
spirituelle de la Colonie , &

da
des N
Le S
noit f
il fût
ques
païs,
en for
fant à
de Pe
tribu
ges de
sion
pas e
que
que
déjà
prem
L
de S
sous
Soti
du
voit

des Nations Sauvages.

Le Seminaire de Quebec prenoit sa forme insensiblement , il fût augmenté d'Ecclesiastiques , & de Prestres , partie du païs, & partie venus de France, en sorte que la Colonie croissant à veuë, Monsieur l'Evêque de Petrée en eût assez pour distribuer aux principaux Villages du païs par maniere de Mission , les Curez fixez , n'estant pas encore établis, non plus que l'Evêché titulaire , quoique Monsieur de Petrée fût déjà nommé & designé du Roy, premier Evêque de Quebec.

Le Seminaire de Messieurs de Saint Sulpice à Mont-Royal sous la conduite de Monsieur Sotiart , estant posté à la teste du païs & des habitations , avoit le plus souffert durant les

78 *Premier établissement de la Foi*
années de guerre, & soutenu
avec beaucoup de courage les
incurfions frequentes des Iro-
quois sans se rebuter; il se for-
tifieoit même en nombre d'Ec-
clesiastiques qualifiez, pleins
de capacité & de zele, qui con-
tribuoient de leurs personnes &
de leurs biens à l'accroissement
de la gloire de Dieu. L'on trou-
ve qu'en 1663, Messieurs de
la Compagnie devote de Mont-
Royal leurs associez voulant
seconder le zele desdits sieurs
du Seminaire, leur abandon-
nerent par contract de dona-
tion, pure, simple, & irrevoc-
able, en datte du neuvième
de Mars, tout leur Domaine;
Seigneuries, fonds, Metairies,
terres, & autres droits sur l'Isle
du Mont-Real, pour en jouir
en propriété dudit Seminaire,
& à perpetuité.

Jan.
Tou
& tem
va ré
nauté
servi
cer le
faitem
auroit
je l'ay
de Fo
mes
tribu
partie
ce bo
soins
rie,
lages
le,
com
prin
l'Eg
rois
que

Dans la Nouvelle France. 79

Toute l'authorité spirituelle & temporelle de l'Isle, se trouva réunie dans une Communauté, ces Messieurs s'en sont servi utilement pour y avancer le bien d'une maniere parfaitement desinteressée : l'on auroit peine de croire, comme je l'ay sçeu de personnes dignes de Foi, jusques à quelles sommes se montent les fortes contributions du commun, & des particuliers du Seminaire pour ce bon œuvre; l'on doit à leurs soins les progres de Ville-Marie, du Domaine de cinq Villages formez qui sont dans l'Isle, & de plusieurs autres qui commencent à naistre, mais principalement du bel ordre de l'Eglise, distribué en six Paroisses principales de François, que ces Messieurs deservent a-

So Premier établissement de la Foi.
vec beaucoup d'édification, &
de fruit.

Pouffez du zele de la conver-
sion des Barbares, & voulant
éprouver à leur tour, si l'on
pouvoit y faire quelque pro-
grés, ils entreprirent à la fa-
veur de la paix en 1668, une
Mission considerable chez les
Nations Iroquoises qui habi-
tent le Nord du Lac de Fron-
tenac; l'on peut dire qu'ils y
ont prodiguez leurs personnes
leurs travaux, & leurs biens;
mais connoissans par une expe-
rience de douze années, qu'ils
travailloient inutilemēt (l'heu-
re n'estant pas venuë) ils furent
obligez d'abandonner ces Mis-
sions, pour s'appliquer unique-
ment à un nombre de familles
Huronnes & Iroquoises que
l'on attiroit peu à peu dans
l'Isle, & qui forment aujour-

dan
d'huy
tiens à
le Ma
Les
avoier
rant t
la gue
année
rétabl
Jesuit
grand
Missi
dre le
le Pe
le P
goüe
Onn
aux
min
pas f
bien
chez
mar
my

d'huy un Village de Chrestiens à un quart de lieuë de Ville Marie.

Les Missions des Iroquois qui avoient esté interrompuës durant tant d'années, à raison de la guerre, commencerent cette année & la precedente à se rétablir. Les Reverends Peres Jesuites se partageans aux cinq grandes Nations par autant de Missions fixes, pour y reprendre leurs travaux Apostoliques, le Pere Pierron aux Agniers, le Pere Carhiel aux Oiongoüens, le Pere Garnier aux Onnontaguetz, le Pere Bruyas aux Onnejouts, le Pere Fremmin aux Sonnontrüans: il n'est pas facile des s'imaginer combien ces bons Peres furent touchés de ne plus trouver aucune marque de Christianisme parmy ces Nations barbares le

32 Premier établissement de la Foi.
peu de Chrestiens formez Iro-
quois & Hurons, s'estant re-
fugiez dans le païs François
près de Quebec & de Mont-
Royal.

Les Missions des Outaoüacs
estoyent continuellement tra-
versées durant le temps de la
guerre; mais le chemin libre y
fût ouvert à la faveur de la
paix, particulièrement après
que Monsieur Talon depuis son
retour de France, députa au
nom du Roy des Ambassades
celebres auprès de cinquante
Nations Sauvages, déjà con-
nuës & fréquentées, auquel-
les on fit de grands presens,
pour y faciliter l'entrée des
Missionnaires, & favoriser les
effets de leur zele dans les tra-
vaux Apostoliques.

Comme les Traires de Ta-
doussac, & des terres du Nord

da
au bas
culier
me du
de la
Messie
doien
nes in
Peres
distric
tes N
jours e
vent
Si
répon
les re
est ar
mens
moin
vaux
naire
esté l
du N
sions
succé

dans la Nouvelle France. 83

au bas du Fleuve estoient particulièrement attachez à la Ferme du Roy, sous la direction de la nouvelle Compagnie. Messieurs les associez secondoient parfaitement les bonnes intentions des Reverends Peres Jesuites dans tout leur district, comprenant différentes Nations Sauvages, & toujours errantes dont il a esté souvent parlé.

Si les fruits de ces Missions répondoient alors à tout ce que les relations nous en disent; il y est arrivé de grands changemens depuis : l'on n'en doit pas moins estimer le merite des travaux infatigables des Missionnaires qui suivoient hyver & esté les Sauvages jusqu'à la Mer du Nord; enfin toutes les Missions auroient tout promis, si le succès & la conversion des Bar-

84. Premier établissement de la Foi.
bares avoient dépendu du zele
& des applications des Minis-
tres de la parole de Dieu.

CHAPITRE XIX.

*Les Recollets de Paris re-
tournent en Canada par
Ordre du Roy. Monsieur
de Frontenac y est envoyè
Gouverneur. Son arrivée
& ses heureux commence-
mens.*

IL y avoit près de trente ans
quel'on se plaignoiten Cana-
da de la gêne des consciences,
à mesure que la Colonie aug-
mentoit, les clameurs des habi-
tans se multiplioient, & se fai-
soient entendre avec plus de
force. Je veus croire que l'on n'y
donnoit

dans
donnoit
grande
tres este
Franço
ennemi
dans sa
endroit
a vû a
réitérée
deman
le rétab
nie, pl
cles, p
soupon
ils avo

Mess
en avo
comme
Chapi
depuis
réuni
ce gra
sance
échapp

donnoit pas d'occasion, & que la grande exactitude des Ministres estoit utile & necessaire. Le François aime la liberté : il est ennemi de la contrainte jusques dans sa Religion, en quelque endroit qu'il se rencontre : l'on a vû avec combien d'instance réitérée les Canadiens avoient demandé des Recollers depuis le rétablissement de la Colonie, plus on y mettoit d'obstacles, plus on augmentoit leur soupçon & l'empressement qu'ils avoient de nous y revoir.

Messieurs de la Compagnie en avoient esté bien instruits, comme il a esté dit dans les Chapitres precedents ; mais depuis que Sa Majesté eût réüni le país à son Domaine, ce grand Prince à la connoissance du quel rien n'a jamais échappé, dont la penetration,

86 *Premier établissement de la Foi.*
la sagesse, & la vigilance s'est
toujours appliquée jusques au
moindre détail des dispositions
de son Royaume, pour le con-
duire par luy-même, bien in-
formé par ses Ministres du
grand desir de ses sujets de la
Nouvelle France, pour le re-
tour de nos Peres de Paris
dans leur ancienne Mission, &
qu'il estoit expedient pour la
gloire de Dieu, pour le bien
de la Colonie, & pour son ser-
vice. ordonna au Reverend
Pere Germain Allart, alors
Provincial des Recollets de la
Province de Saint Denis, en
1669, d'y faire passer quatre
Religieux la même année,
pour reprendre possession de
leurs premiers établissemens.

Monsieur Talon Intendant
de Canada estoit alors venu en

d
Fran
l'état
recev
& de
conti
voit
cé, i
l'emb
Pere
teur a
a esté
gieux
par s
rien
perie
barq
let d
Pere
lario
Frere
La
reuse
rut s
après

France pour rendre compte de l'état des affaires du païs, & recevoir de nouveaux ordres, & de nouveaux secours, pour continuer & affermir ce qu'il avoit si heureusement commencé, il se chargea des soins de l'embarquement. Le Reverend Pere Ces. ré Herveau, Definiteur actuel de la Province, où il a esté depuis Provincial, Religieux connu par sa capacité, par sa vertu, & par son expérience fut nommé premier Supérieur de la Mission, & s'embarqua à la Rochelle le 15. Juillet de la même année avec les Peres Romuald Papillion & Hilarion Guenin Prestres, & Frere Cosme Graveran laic.

La navigation ne fut pas heureuse. Le Pere Romuald mourut sur la route. Le Vaisseau après avoir tenu la Mer trois

88 *Premier établissement de la Foi*
mois de temps , essuyé les ora-
ges & les tempestes , & souf-
fert même la disette & le man-
quement de vivres , fut obligé
de relacher à Lisbonne , d'où
estant parti le 25. Decembre ,
le Navire fit naufrage & fût
entierement brisé à trois lieuës
de ladite Ville, nos Religieux
obligez de revenir en Province.

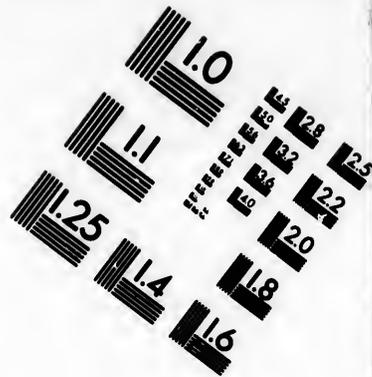
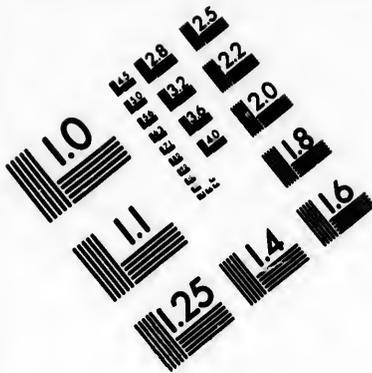
Un succès si malheureux &
si contraire aux bonnes inten-
tions de nos Peres , ne fit
qu'augmenter leur zele pour
retourner en Canada en execu-
tion des Ordres du Roy que
Sa Majesté reitera à la Provin-
ce , commandant même par
lettre de cachet en datte du 4.
Avril 1670 , au Reverend Pe-
re Germain Allart Provincial
d'y passer en personne avec qua-
tre Religieux: autres lettres de
cachet furent expediées à Mon-

dans
sieur l'
Messieu
verneur
païs po
Il est
hemias
xerxes
lation
ple du
restit
sures p
ancien
phete
riser le
rétabli
du Se
obtin
Gouv
gener
de là
liter l
prise
de l'e
conge

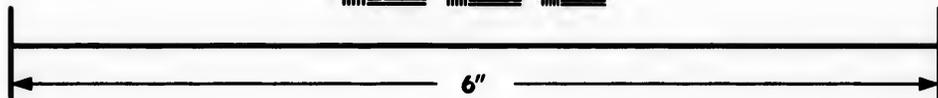
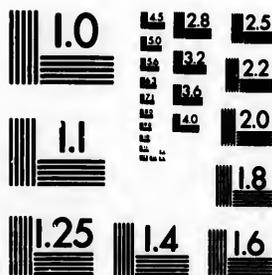
sieur l'Evêque de Petrée, à Messieurs de Courcelles Gouverneur & Talon Intendant du pais pour la même fin.

Il est dit du Prophete Nehemias un des favoris d'Artaxerxes, que touché de la desolation de Jerusalem, & du temple du Seigneur dont il ne restoit plus que des tristes mesures pour toute marque de son ancienne splendeur, Ce Prophete conjura le Roy d'autoriser le zele qu'il avoit d'aller rétablir la Ville & le temple du Seigneur, il demanda, & obtint des lettres auprès des Gouverneurs & Lieutenans generaux, *trans Flumen*, au de-là du Fleuve; afin de faciliter l'execution de son entreprise; ce saint homme rempli de l'esprit du Seigneur, prit congé du Roy, à condition de





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

10
E6
E5
E4
E3
E2
E1
1.8
1.6

10
E6
E5
E4
E3
E2
E1

50 *Premier établissement de la Foi*
retourner auprès de sa personne
quand il auroit satisfait à l'ordre
de Dieu : l'Ecriture remarque
que Nehemias y réussit par-
faitement , & consumma ce
grand ouvrage par le secours
des Gouverneurs & des peu-
ples qui le seconderent malgré
les traverses de Sanabellat ,
lequel soutenu des Samaritains,
faisoit tous ses efforts par des
intrigues secretes , pour empes-
cher l'execution de ce pieux
dessein.

Le Reverend Pere Germain
Allart rempli de ce même zele
du Prophete , pour reparer la
maison du Seigneur qui avoit
servi autrefois de premier Con-
vent , de premiere Eglise , &
de premier Seminaire dans ce
nouveau monde; muni des let-
tres de faveurs du Roy & des
Ministres qui commandoient

sous les ordres dans le pais, *trans-
flumen* après avoir pris congé
de Sa Majesté, partit pour la
Rochelle, où les Peres Gabriel
de la Ribourde, Simple Lan-
don, Hilarion Guesnin, & les
Freres Luc le François Diacre,
& Anselme Bardou Laic, s'é-
toient rendus: La Flote estant
preste à faire voile, leva l'An-
chre à la fin de May 1690. en
compagnie de Monsieur Talon
Intendant, & après une navi-
gation assez longue, & assez
perilleuse de trois mois, arriva
enfin à Quebec, où nos Peres
furent receus par Monsieur de
Petrée, Monsieur de Courcel-
les Gouverneur, les Reverends
Peres Jesuites, & le grand con-
cours des habitans avec toutes
les marques de joye, que l'on
pouvoit attendre d'un pais, où
nos Peres estoient desirez avec

91 *Premier établissement de la Foi*
empressement depuis tant d'an-
nées.

On laisse à penser avec quel
sentiment de douleur & de ze-
le, cet autre Nehemias conside-
ra les tristes ruines de nôtre an-
cienne maison de Nostre-Da-
me des Anges: il se trouvoit
encore dans le païs, quantité
de personnes & d'habitans du
temps de nos anciens Reli-
gieux, dont il apprit avec une
consolation sensible, une partie
des travaux Apostoliques que
ces premiers Apostres avoient
soutenus dans le païs, on le con-
duisit dans les endroits, où ils
avoient signalé leur zele, dont
on trouvoit encore les vestiges;
On luy marqua tout le terrain
qu'ils occupoient autrefois: il
fut du temps à deliberer, mais
enfin il resolut de bastir sur les
ruines de nostre ancienne mai-
son,

son à une demie lieuë de la Ville, secondé des charitables secours de Messieurs le Gouverneur, & Intendant, l'on eût à moins de six semaines, élevé un bâtiment de bois, qui servit de Chapelle & de Maison; Monsieur l'Evêque de Pétrée, nous fit l'honneur d'y célébrer la première Messe le jour de Notre Pete Seraphique S. François, quatrième d'Octobre: La Croix fut plantée au concours de tout ce qu'il y avoit de plus considerable à Quebec, avec les ceremonies ordinaires, au bruit du Canon & de la mousqueterie, rien n'ayant manqué pour rendre cette action des plus solennelles.

Cependant le temps avançoit de l'embarquement par lequel le Reverend Pete Provincial avoit ordre de revenir en Fran-

24 *Premier établissement de la Foi*
ce, il nomma le Pere Gabriel
de la Reibourde pour son Com-
missaire, & premier Superieur
de la Mission. Monsieur de
Courcelles Gouverneur voulut
bien agréer les Lettres de pre-
mier Syndic Apostolique de no-
tre Convent, & Monsieur l'In-
tendant toujours également ze-
lé pour nos Peres, se fit un point
de Religion & d'honneur, de
ménager les liberalitez du Roy,
& les aumônes de France, pour
l'entretien des Religieux, & la
construction d'une Eglise, &
d'une maison reguliere.

Les materiaux disposez du-
rant l'Hyver pour le bâti-
ment de l'Eglise. La premiere
pierre fut posée le 22. Juin 1671.
avec les ceremonies ordinaires
par Monsieur Talon: Nos Re-
ligieux cependant celebrent
les divins mysteres dans la pe-

tite Chapelle de charpente que l'on avoit bâtie à nostre arrivée.

Trois mois après la Mission reçut un puissant renfort par l'arrivée de quatre de nos Pères & d'un Frere-laïc. Le Pere Superieur fortifié de ce secours, étendit les effets de son zele en quantité d'endroits du pais habité pour le secours spirituel de la Colonie, il prit luy-même pour distric cinq villages du voisinage de Quebec, l'on commença le rétablissement du Tiers-Ordre de saint François. Pour l'édification de l'un & de l'autre sexe, qui produira dans la suite beaucoup de sujets pleins de vertu & de pieté.

Frere Luc le François, assez connu de toute la France pour un des plus habiles Peintres de son temps, & qui n'a jamais

26 *Premier établissement de la Foi*
contacté son pinceau qu'à des
Ouvrages de pieté, dont la
vûë inspire l'esprit de devotion:
ce bon Religieux travailla du-
rant 15. mois à plusieurs ouvra-
ges, qu'il y a laissés comme au-
tant de marques de son zele:
le Tableau du grand Autel de
nôtre Eglise & celuy de la Cha-
pelle; Il enrichit l'Eglise de la Pa-
roisse d'un grand Tableau de la
sainte Famille, celle des R.R. PP.
Jesuites, d'un Tableau de l'As-
sompction de la sainte Vierge,
& acheva celuy du maistre Au-
tel, qui represente l'Adoration
des Roys: Les Eglises de l'Ange
Gardien, du Chasteau-Richer
à la coste de Baupré, celle de la
sainte famille dans l'Isle d'Or-
leans & l'Hôpital de Quebec
ont esté pareillement gratifiez
de ses Ouvrages.

Le Pere Commissaire se

voyant assez d'ouvriers pleins de zele & de bonne volonté pour travailler à la conversion des Sauvages, auroit bien souhaité de reprendre une partie des Missions, que nos anciens Peres avoient autrefois occupées; mais, comme quelques unes estoient dignement remplies par d'autres Missionnaires, & ne voulant pas aller sur leurs brisées, il fit de fréquentes instances pour obtenir du moins permission, d'envoyer de ses Religieux à celles que l'on avoit abandonnées: mais comme toutes ces instances furent inutiles, & que l'on ne pût rien obtenir, il faut se contenter de sa bonne volonté, & retarder les effets de son zele à un autre temps. Plusieurs de nos Peres, sur tout les Peres Simple Landon, Exuper d'Ethune, & Leo-

98 *Premier établissement de la Foi*
nard ne laisseront pas d'étudier
les Langues Sauvages, & s'y
avancer mesme pour estre en
estat d'y servir, car l'on ne se
déclaroit pas encore si ouverte-
ment & l'on se contentoit
de nous insinuer, que les Reco-
lets n'estoient en Canada: quo
pour vivre en solitude, chanter
au Chœur, faire Oraison, &
mener la vie Reguliere avec
esprit, qu'il y avoit assez d'au-
tres ouvriers pour cultiver la
vigne du Seigneur, & remplir
les ministeres à l'égard des
peuples.

Le Roy ayant bien voulu en
1672. rappeler auprès de sa
personne Monsieur de Cour-
celles & Monsieur Talon, qui
avoient demandé de concert
leur retour en France, Monsieur
le Comte de Frontenac fut de-
stiné pour remplir leur place,

& réunir dans sa personne l'autorité & les pouvoirs de l'un & de l'autre. Comme le Canada ne pourra jamais assez reconnoître les obligations singulieres dont il est redevable aux applications & aux soins de ces Messieurs; on les auroit beaucoup plus regreté, si cette perte n'avoit esté heureusement réparée par la personne d'un Seigneur, de la naissance, du mérite, de la valeur, de l'équité & du zele de Monsieur le Comte de Frontenac.

Dieu permit pour éprouver sa constance, qu'un vaisseau de la Flote chargé de ses équipages, ameublemens & provisions fut pris à la hauteur de l'Isle Dieu par les Hollandois, avec qui nous estions en guerre: celuy qu'il montoit, arriva heureusement à Quebec, où il

100 *Premier établissement de la Foi*
fut reçu avec des marques
extraordinaires de joye, comme
un pressentiment des avanta-
ges, que le pais devoit retirer
de sa conduite.

Il ne fut pas long-temps sans
en donner des preuves, & sans
faire voir qu'il sçavoit parfait-
tement accorder le Seigneur &
le Ministre d'un grand Roy,
avec la pieté d'un Gouverneur
Chrestien, plein de zele pour
l'Eglise & pour la Religion; il
fut le premier qui parut en Ca-
nada, soutenir sa dignité par
une Compagnie de Gardes, &
tous les Officiers grands & pe-
tits qui composent la maison
des Gouverneurs de Province
avec un si bel ordre, que la sien-
ne pouvoit passer pour une Aca-
demie reglée, & un Seminaire
de vertu.

Il députa dès l'Automne aux

N
me
pré
ne
au
vo
tit
&
les
gi
ge
en
xe
en
fa
lu
v
n
C
d
d
n
e

Nations Iroquoises, qui commençoient à remuer depuis près d'un an & menaçoient d'une rupture: Il en fit de même aux autres nations, leur envoyant des presens pour les attirer en traite l'Esté suivant, & conférer avec les chefs sur les moyens d'avancer la Religion: il eut l'adresse d'en engager plusieurs à luy confier leurs enfans de l'un & de l'autre sexe, mettant les filles à ses frais en pension aux Ursulines, & faisant élever les garçons chez luy, ou chez des Habitans devots,

L'esprit de procedure commençoit à s'introduire dans le Canada; Ce Gouverneur plein de charité, se mit en possession d'accommoder tous les différends par luy-même à l'amiable, ce qu'il a toujours continué, en

102 *Premier établissement de la Foi*
sorte que les Officiers de Justice
se voyant sans occupation, en
porterent leurs plaintes à la
Cour dès l'année suivante: il
n'y eût point de pauvre famil-
le qui ne ressentit les premiers
effets de sa liberalité jusqu'à la
profusion: Veritable pere des
pauvres, ayant mesme engagé
son Confesseur de luy donner
avis de tous les necessiteux,
qui viendroient à sa connois-
sance.

Il convoqua à Quebec un espe-
ce d'estat & d'assemblée des
notables du pais, pour leur de-
clarer les intentions du Roy,
concerter les moyens d'avancer
l'établissement de la Colonie,
donner sa forme à tous les Offi-
ciers de guerre & de justice: Pro-
tecteur inviolable de l'Eglise &
des Missions: il n'a pas tenu à
luy, que l'on n'ait élevé les Sau-

vag
dif
dée
du
cha
rer

Go
de
il d
ves
fies
gn
Pe
La
col
fio
l'E
ou
fie
l'E
en
ni
le

dans la nouvelle France. 107

vages à la Françoisse, pour les disposer à la Religion, car il déclara souvent les intentions du Roy sur ce chapitre, & tâcha jusqu'à la fin d'en procurer l'exécution.

Pendant que Monsieur le Gouverneur faisoit ainsi le plan de cette grande conduite, dont il donna ensuite tant de preuves pour le bien du pays; Messieurs Denis & Bazire, Seigneurs propriétaires de l'Isle Percée dans le Golphe de saint Laurent, demanderent un Recollet pour y établir une Mission; c'est un endroit où durant l'Esté, il s'assemble quatre ou cinq cens pêcheurs, & plusieurs Sauvages: Monsieur l'Evêque de Petrée étoit alors en France: Monsieur de Bernieres, son grand Vicaire sur les lieux, après plusieurs dif-

104 Premier établissement de la Foy
ficulitez, fut enfin obligé de se
rendre à l'autorité de Mon-
sieur le Gouverneur qui l'or-
donnoit pour le service du Roy;
Le Pere Exuper Dethunes fut
choisi & agréé; il partit avec la
famille de Monsieur Denys au
mois de May 1673. ce bon Pe-
re qui a servi durant 16. ans en
Canada, où il a consommé ses
forces & sa santé avec toute
l'édification possible, donna
commencement à cet établisse-
ment dans lequel il a servi jus-
qu'à 83. qu'il revint Supérieur
à Quebec, successeur du Pere
Valentin le Roux.
Nos anciens Peres avoient
occupé durant dix années, la
Mission des Trois rivières;
Dieu voulut au moins nous
donner la consolation depuis
notre retour en Canada, de re-
prendre cette Mission, qui n'é-

roit
Le
avo
re
Ce
le e
ans
d'ex
de
blis
avo
la p
Pep

roit alors remplie de personnes;
Le Pere Hilarion Guesnin y
avoit fait quelque sejour. Le Pe-
re Claude Moreau luy succeda:
Cebon Religieux qui travail-
le encore en Canada depuis 20.
ans avec beaucoup de zele &
d'exemple jetta les fondemens
de cette Mission, & d'un éta-
blissement formé, que nous y
avons eü peu d'années après par
la pieté de Messieurs Crevier &
Pepin.



CHAPITRE XX.

*On commence les nouvelles
decouvertes par l'établisse-
ment du Fort Frontenac.
Erection viculaire de l'E-
vesché de Quebec. Plan
des Missions des Recol-
lets dans la Nouvelle
France.*

Nous commencerons ce
Chapitre par l'établisse-
ment que l'on fit d'une Colo-
nie dans le Lac Ontario, entre-
prise tout ensemble la plus har-
die, la plus combatüe, & la plus
utile au païs, pour maintenir la
paix, en tenant les Iroquois en
regle pour ouvrir le chemin aux
Missionnaires dans les vastes
regions de l'Amerique, pour as-

surer la Colonie contre les insultes des infidèles, & enfin, pour donner commencement à la plus belle & fameuse découverte, qui se soit faite de nôtre siècle dans le nouveau monde.

Il faut sçavoir qu'au dessus du Mont-Royal, & au Lac de saint Louis, le Fleuve de saint Laurent se partage comme en deux branches, dont l'une conduit à l'ancien pais des Hurons, aux Ontaouacs, & autres Nations situées au Nord; La seconde branche, qui est au Sud, conduit au pais des Iroquois, en remontant soixante lieuës de rapides de Saults, & le reste de la continuation du Fleuve, jusqu'au Lac Ontario, qui peut avoir au moins 80. lieuës de longueur, & quarante de largeur; dont l'entrée où est le Fort est par les 44. degrez, &

108 *Premier établissement de la Foi*
quelques minutes de latitude
Septentrionale. Ce Lac formé
par le Fleuve est assez profond
pour de grands Navires, ne se
trouvant pas de fond à soixante
dix brasses: les ondes agitées par
les vents qui y sont fréquents,
s'élevent aussi haut, que celles
de la Mer, & sont plus peril-
leuses parce qu'elles sont plus
courtes, & se précipitent davan-
tage; en sorte que le Navire
obeit moins à la lame, il y a aus-
si quelque apparence de flux &
de reflux perceptible, car l'on y
remarque que les eaux mon-
tent & descendent reguliere-
ment en petites marées, & mé-
contre le vent, & durant le
même vent.

La pesche y est abondante,
en toute sorte de poisson, sur-
tout des Truites saumonées,
beaucoup plus grosses que nos
plus

pl
d'
fe
en
ri
to
te
le
be
en
Pi
de
tre
est
au
to
fo
N
N
me
pre
Fr
pa
r

Dans la Nouvelle France. 109
plus gros Saumons: les terres
d'alentour extraordinairement
fertiles, comme on l'a connu
en differens endroits par expe-
rience: les chasses y presentent
tout ce que l'on peut souhai-
ter de bestes fauves & de gibier:
les forests peuplées des plus
beaux arbres, que l'on trouve
en Europe, & outre cela des
Pins, des Cedres rouges, &
des Epinettes: l'on y rencon-
tre des mines de fer, peut
estre qu'on en decouvrira d'un
autre metal avec le temps: au-
tour de ce Lac, dans les terres,
font au Sud les cinq grandes
Nations des Iroquois, & au
Nord plusieurs peuplades de la
même nation: Les Villages sont
presque rangez comme ceux de
France, les cabanes disposées
par ruës, les unes proche des au-
tres, l'on peut voir par la carte

110 *Premier établissement de la Foi*
que ce Lac conduit par ceux de
Conty, d'Orleans & Dauphin,
qui communiquent par leurs ri-
vieres à une infinité de peuples
differens, l'on y aborde par un
canal du Fleuve de 25. lieues
sans rapide.

Le Printemps venu, Mon-
sieur le Gouverneur ayant bien
consideré les avantages de ce
poste, résolut d'y monter en
personne, pour y bâtir un Fort,
& y établir une Colonie; l'en-
treprise étoit hardie; certaines
personnes avoient interest de
la traverser, sous pretexte que ce
poste éclaircit de trop près
le pais d'enhaut, au Sud & au
Nord: l'on faisoit courir le bruit,
tantost que les Iroquois occu-
poient les avenues depuis Onta-
rio jusqu'au Mont Royal avec
une puissante armée; tantost
que les Hollandois, étoient à

l'e
Fl
s'e
ste
ne
fie
ma
&
son
Le
Ro
çeu
cip
y
tes
ven
ferr
dep
leq
suis
B
cau
des
ces

l'entrée du Golphe avec une Flote nombreuse, à dessein de s'emparer du pais : des gens apostez venoient tous les jours donner nouvelles allarines : Monsieur de Frontenac, qui n'a jamais manqué de discernement, & de resolution, fut le seul de son avis, auquel il falut obéir. Le rendez-vous étoit au Mont-Royal, d'où après y avoir reçu les Ambassades des principales Nations Sauvages, qu'il y avoit appellées il monta à la teste de 400. hommes, à travers les Sautes, & les pais déserts jusqu'au Lac, qui a esté depuis honoré de son nom sous lequel nous en parlerons dans la suite.

Bien loin que cette marche causât du remuement de la part des Iroquois, tout au contraire ces Barbares envoyèrent des de-

112 *Premier Etablissement de la Foi*
putez assurer Monsieur de Fron-
tenac de leur soumission : on
travailla incessamment à se
mettre en estat de deffense, &
à moins de six semaines, cette
forteresse se trouva fort avan-
cée ; elle n'estoit d'abord que de
bois & de gazons ; on y laissa un
Commandant, & une garnison
suffisante, qui acheva de met-
tre les travaux en estat.

Cependant, comme le Reve-
rend Pere Eustache Maupas-
sant estoit arrivé de France en
qualité de Superieur de la Mis-
sion ; Le Reverend Pere Ga-
briel de la Riebourde fut desti-
né pour premier Missionnaire du
Fort de Frontenac ; il eut la
consolation avant son départ
d'assister à la benediction de
nostre Eglise qui se trouvoit
achevée : le Reverend Pere Da-

Foi
Fron-
n; on
à se
se, &
cette
avan-
que de
issa un
rnison
e mer-

Reve-
aupaf-
nce en
la Mis-
re Ga-
t desti-
naire du
eut la
départ
tion de
rouvoit
re Da-

dans la Nouvelle France. 1771
blon Supérieur des Jésuites hon-
nora cette cérémonie d'un
tres-beau Sermon; on fit en-
même temps la Dedicace de
l'Eglise des Reverends Peres
Jésuites, & la solemnité de la
canonization de Saint François
de Borgia, à laquelle le Re-
verend Pere Eustache Supérieur
des Recollets eut l'honneur de
prêcher avec applaudissement.

L'on connut bien tost la
grande utilité du Fort de Fronte-
nac pour l'établissement & la
seureté de la paix avec les Na-
tions Sauvages: l'alliance de-
venoit tous les jours plus étroi-
te, & le commerce plus abon-
dant: ces Barbares voulurent
même donner de leurs enfans
à Monsieur de Frontenac, com-
me une espece d'otage; ce qu'il
agrea pour favoriser leur con-

114 *Premier établissement de la Foi*
version : mais sur tout les Mis-
sionnaires exerçoient libre-
ment leurs fonctions chez les
Barbares, & l'on remarque que
par ce moyen plusieurs familles
Iroquoises se détachent in-
sensiblement pour venir dans
le pais habité assuter leur salut
dans les Missions des environs
de Mont-Royal & de Quebec:
il s'assembloit aussi un Village
d'Iroquois auprès du Fort, où
les Peres Louis Hennepin, &
Luc Buisset furent destinés: le
premier fit des voyages chez les
Nations Iroquoises, en attira
des familles au Fort, & s'estant
perfectionné dans la connois-
sance de leur Langue & des
moyens de les gagner à Dieu:
il y a travaillé plusieurs années
avec fruit : le Pere Luc Buisset
Religieux d'un merite sin-

de
guli
fond
larit
les S
me
eux
CH
N
An
de
éter
cha
de g
ma
affo
toli
con
le
mie
dep
l'av
che
me
DIT

dans la Nouvelle France. R^g
gulier, d'une érudition pro-
fonde, & d'une grande regu-
larité de mœurs suivoit par tout
les Sauvages, & hyverna mé-
me deux ans dans les bois avec
eux, afin de les gagner à JESUS-
CHRIST.

Nostre Province de Saint
Antoine de Pade qui est sortie
de celle de Saint Denis sera
éternellement redevable à cette
charitable Mere d'une infinité
de graces qu'elle en a receuës ;
mais particulièrement de l'avoir
associée aux Ministeres Ap^o-
stoliques de la Nouvelle France
comme j'ay eu l'honneur d'estre
le premier Novice, & le pre-
mier Profès de la Province,
depuis son érection j'eus aussi
l'avantage d'estre le premier
choisi avec le Pere Zenobe,
membre pour les Missions de

116 *Premier établissement de la Foi*
Canada : ce fut en l'année 1675,
que l'obeissance me destina à
celle de l'Isle Percée qui fait par-
tie des Missions différentes des
Gaspesiens dont je ne repete rien
icy, en ayant mis au jour une
Relation.

L'on doit cette justice aux
Religieux de nostre Province,
d'avoir tâché par les applica-
tions de leur zele, & de leurs
travaux Apostoliques, de ré-
pondre de leur mieux à l'hon-
neur qu'on leur avoit fait, &
surmonté avec plaisir les plus
grands dangers au peril de leur
vie en s'exposant même aux ef-
fets de la persecution, pour la
conqueste des ames dans cette
barbarie.

Le Sieur Robert Cavelier de
la Salle, natif de Roüen, d'une
des plus honorables familles,
homme

hon
d'es
tres
&
Ma
entr
les
puis
déja
grâ
cou
sieu
Me
yeu
con
For
pré
fin
167
go
La
con
re
fre

homme d'une grande étendue
d'esprit, élevé aux belles Let-
tres, universellement capable
& sçavant, sur tout dans les
Mathématiques, naturellement
entreprenant, sage & réglé dans
ses moeurs estoit en Canada de-
puis quelques années, & avoit
déjà donné des marques de sa
grande capacité pour les dé-
couvertes, dès le temps de Mes-
sieurs de Courcelles & Talon.
Monsieur de Frontenac jeta les
yeux sur ledit Sieur pour luy
confier le commandement du
Fort de Frontenac, où il fut
prés d'un an, jusques à ce qu'en-
fin estant venu en France en
1675, il obtint de la Cour le
gouvernement & la propriété du
Lac & de ses dépendances, à
condition d'y construire un Fort
regulier de pierre, de faire dé-
fricher les terres, d'y former des

148. Premier établissement de la Foi
Villages François & Sauvages,
d'y entretenir à ses frais & dé-
pens une garnison suffisante,
& des Missionnaires Recollets.

Monsieur de la Salle étant
de retour en Canada, accomplir
parfaitement ces conditions :
le Fort fut bâti avec quatre bas-
tions à l'entrée du Lac au Nord
& au fond d'un bassin, dans le-
quel une grande flotte de gros
vaisseaux pourroit tenir à l'abri
des vents: ce Fort enfermant
celuy que Monsieur de Fron-
tenac avoit fait construire.
Il nous donna aussi un ter-
rain de 15. arpens de front
sur 20. de profondeur: la do-
nation acceptée par Monsieur de
Frontenac Syndic de nos Mis-
sions.

L'on ne pourroit exprimer
combien de contrariétés il eût à
soutenir par les incidents qu'on

luy
jour
ouv
stac
bare
jour
sieur
chac
faire
prin
les,
nant
com
pos
nism
prin
seme
L
ce p
regio
Gen
des
tité

luy faisoit naistre tous les jours , dans l'exécution de son ouvrage , trouvant moins d'obstacle du côté des Nations barbares , lesquelles il sceut toujours faire venir à ses fins: Monsieur de Frontenac y montoit chaque année : on avoit soin d'y faire assembler les chefs, & les principaux des Nations Iroquoises, grandes & petites; maintenant par ce moyen, l'alliance & le commerce avec eux, & les disposant à embrasser le Christianisme, qui estoit l'intention principale de ce nouvel établissement.

L'on jouïssoit d'une douce paix dans toutes ces vastes regions , durant laquelle les Gentils hommes, les Officiers des troupes congédiées & quantité d'autres personnes conside-

120 *Premier établissement de la Foi*
rables vendirent tout le bien
qu'ils avoient en France, pour
s'arrester tout-à-fait en Cana-
da. La Colonie se multiplioit
insensiblement, car par une be-
nediction particuliere de Dieu,
l'on voit quelquefois jusques à
15. 18. à 19. enfans d'un pere
& d'une mere; ce que j'ay re-
marqué moy même. Le com-
merce s'établissoit aussi beau-
coup par le libre accès que l'on
avoit chez les Nations à cinq ou
six cens lieues, à droite & à
gauche: les Sauvages même
venoient en flotte de deux cens
Canots porter les pelleteries
dans le pais habité; la culture
des terres s'avançoit également
les Villages se formoient com-
me en France, si bien que le
pais croissant, l'on estoit en é-
tat d'y établir une Eglise dans
toutes les formes.

S
Mo
titu
ce,
Bul
vesc
voit
pitre
vét
riva
men
en
du C
sori
To
pai
rec
ord
à se
Mo
Re
auf
tre
de

Sa Majesté avoit nommé Monsieur de Petrée Evêque titulaire de la Nouvelle France, lequel avoit obtenu ses Bulles pour l'érection de l'Evêché, que la pieté du Roy avoit doté aussi bien que le Chapitre : Monsieur l'Evêque revêtu de ce nouveau titre, arriva donc à Quebec au commencement de Septembre 1675. en Compagnie de Monsieur du Chesneau President des Treasoriers de la Generalité de Tours qui venoit Intendant du païs : le nouvel Evêque y fût reçu avec toutes les ceremonies ordinaires qui estoient deües à son caractere par les soins de Monsieur de Frontenac. Le Reverend Pere Potentien Ozon aujourd'huy Provincial de nostre Province, & alors Custode de celle de Paris, estoit du mé-

122 *Premier établissement de la Foi*
me voyage. Ce grand Religieux
illustre dans nostre Ordre par
sa doctrine, sa piété, & par les
premières charges qu'il a rem-
plies si dignement, passoit en Ca-
nada en qualité de Visiteur de
la Mission.

Le Chapitre de la Cathé-
drale estant comme le Con-
seil de l'Evêque, l'érec-
tion du Chapitre de Canada es-
toit une dépendance nécessaire
de celui de l'Evêché, aussi bien
que l'établissement des Cures
fixes. Le Chapitre de cette E-
glise est composé d'un Doyen,
d'un grand Chantre, d'un Ar-
chidiacre, d'un Theologal,
d'un grand Penitencier, & de
douze Chanoines.

Pour ce qui est des Cures fixes;
le nombre n'avoit esté indeter-
miné, mais il a esté réglé jus-
ques à 36, capables d'entretie-
nir un Pasteur avec le secours

Dans la Nouvelle France. 113
des dixmes, qui sont réguliè-
rement payées; la libéralité du
Roy fournissant le surplus: le
droit de nommer à ces Cures
est partagé; le Supérieur du Se-
minaire a droit de nommer à
celle de Quebec, & à cinq ou
six autres: le Supérieur du Se-
minaire du Mont-Royal a le
même droit pour la Cure de
Ville-Marie, & cinq autres qui
se trouvent dans l'Isle: les Re-
verends Peres Jesuites font aus-
si Curez Primitifs de deux ou
trois: le droit de nommer au
reste des Cures, aussi bien qu'
aux Canonicats de la Cathé-
drale, appartient à l'Evêque:
outre ces Cures dont nous ve-
nons de parler, il y a encore
plusieurs autres endroits habi-
tez en forme de Village, qui
n'estant pas suffisants pour en-
tretienir un Curé, sont deservis

124. *Premier Etablissement de la Foi*
par maniere de Missions, &
fournissent à la nourriture du
Missionnaire, estant joints deux
ou trois ensemble qui payent
regulierement les dixmes.

Comme il nous arriuoit in-
sensiblement quantité de sujets
de France pour observer la re-
gulatié des Offices dans la
maison de Nostre-Dame des
Ange, & qu'il n'y avoit pas de
logement regulier; M. le Comte
de Frontenac avoit eu la bonté
de faire à ses frais & depens bâti
un corps de logis de 60. pieds de
long sur 21. de large, il nous
donna le haut où l'on pratiqua
un dortoir un Chœur & 9 cel-
lules pour des Religieux; s'estoit
reservé dans le bas des appar-
temens, où ce Seigneur venoit
faire des retraites de dix &
quinze jours, à chascune des cinq
grandes Festes.

La
trou
Nor
Pote
na
fils
fût
Val
cesse
tent
de l
tem
fessi
l'ha
deu
&
ven
dan
Per
apr
sion
allé
sion
vin

La maison par ce moyen se trouva en état de soutenir un Noviciat ; le Reverend Pere Potentien Ozon Superieur, donna l'habit le 9. May 1677. au fils ainé de Monsieur Denis qui fût nommé Joseph ; le Pere Valentin le Roux qui arriva successeur du Reverend Pere Potentien Ozon, & Commissaire de la Mission au mois de Septembre suivant, fit faire Profession à ce Novice, & donna l'habit quelque temps après à deux autres, Charles Bazire, & Didace Pelletier qui servent encore avec édification dans le pais. Cependant le Pere Claude Morsau lequel après avoir administré la Mission des trois Rivieres, estoit allé en 75. reprendre les Missions que nos Peres de la Province d'Aquitaine avoient oc-

126 *Premier établissement de la Foi*
cupé dans l'Acadie, se trouva
engagé de s'arrester particulie-
rement à beau bassin avec
Monsieur de la Valliere, Sei-
gneur du lieu, d'où il faisoit
des courses Apostoliques, en
tous les endroits du pais, avec
une singuliere édification des
François, & des Sauvages :
Monsieur de la Valliere voulut
y fixer les Religieux de nostre
Ordre par un établissement for-
mé dans la Seigneurie, où il
nous donna un terrain de six
arpents de front, par un con-
tract accepté de Monsieur de
Frontenac, Syndic Apostolique
de nos Missions, en datte du 8.
Septembre 1678.

Ce fut dans cette année que
le Pere Xiste le Tac qui occu-
poit la Mission des trois Rivie-
res y fit aussi bâtir une maison
sur nostre terrain par les petites

cont
le R
re lu
vent
ges.

N

obte

tent

de

du

ren

ced

Qu

fit

son

vo

laq

pel

bât

fra

Qu

un

lie

toi

contributions, & les secours que le Reverend Pere Commissaire luy envoyoit de nostre Convent de Nostre Dame des Anges.

Nos Reverends Peres ayant obtenu du Roy ses Lettres Patentes pour nos établissemens de Quebec, de l'Isle Percée, du Fort de Frontenac, elles furent enregistrées l'année precedente au Conseil souverain de Quebec: Monsieur de la Salle fit bâtir à ses dépens nostre maison sur le terrain qu'il nous avoit donné auprès du Fort dans laquelle on ménagea une Chapelle: l'on fit construire aussi un bâtiment à l'Isle Percée aux frais de la Communauté de Quebec: l'on y a depuis ajouté une Eglise fort belle pour le lieu, ornée de Tableaux & de tous les Ornaments nécessaires,

128 *Premier établissement de la Fot*
avec une maison reguliere ac-
compagnée de tous les Offices ,
achevée par les soins du Pere
Joseph Denis.

L'année susdite 1678 , on a-
jouta une tres-belle Chapelle
en rond-point à nostre Eglise
de Nostre-Dame des Anges ,
& l'année suivante une grande
Sacristie par le bas, & un Chœur
au dessus pour chanter l'Office
Divin , un grand Dortoir de
pierre qui fût achevé les années
suivantes avec tous les Offices
reguliers , & un grand Cloistre,
en sorte que l'on peut dire que
cette maison avec tous ses ac-
compagnemens , est une des
plus regulieres , des plus belles,
& des plus commodes ; la situa-
tion du lieu luy donnant d'ail-
leurs tous les agrémens que l'on
peut souhaiter.

Messieurs du Mont - Royal

aussi
ayan
emp
l'Isle
Pere
Sup
de
vou
Pho
à M
met
peri
nou
tre
la
con
L
All
nor
avo
fior
hau
y
Pul

aussi bien que les habitans, ayant temoigné inclination & empressement d'avoir dans l'Isle un établissement de nos Peres, & Monsieur Tronçon Superieur General de Messieurs de saint Sulpice, ayant bien voulu y donner les mains, j'eus l'honneur d'en porter les lettres à Mont - Royal, & de les remettre à Monsieur Dollier Superieur du Seminaire, lequel nous accorda à cet effet, quatre arpens de terre à l'entrée de la Ville par un Contract de concession.

Le Reverend Pere Germain Allart qui a esté depuis honoré de l'Evesché de Vences, avoit obtenu du Roy la concession d'un emplacement dans la haute-Ville de Quebec, pour y bâtir un hospice regulier à l'usage de nos Peres, en datte

130 *Premier établissement de la Foi*
du 28, May 1681. les Lettres
en furent enregistrées au Con-
seil souverain de Quebec, en
Octobre de la même année :
Monsieur l'Evesque y fit plan-
ter la Croix solennellement
par Monsieur de Bernieres, son
grand Vicaire, M. Souart y as-
sistant avec un grand concours
de peuples : l'emplacement fut
aussi-tost fermé regulierement,
& l'année suivante le Pere
Commissaire y fit bâtir une
Chapelle pour le service du Pu-
blic, & une petite maison qui
a esté depuis augmentée d'un
grand corps de logis, par les
soins du Pere Seraphin Geor-
gemé.

J'ay cru devoir donner ce
petit Plan de nos établissemens
pour la consolation & l'édifi-
cation de mes freres, sans des-
cendre en particulier dans le

détai
nos l
ques
Eglis
des P
de t
vau
dans
tant
atta
bliss
com
à pr
verf
tes
soti
cou
m P
ral
sin
sin
Sa
rep
ob
d

CHAPITRE XXI.

Nouvelles découvertes au Nord, au Sud & à l'Ouest où les Missionnaires vont annoncer l'Evangile. L'on s'arreste particulièrement à celle de l'Ouest sous la conduite du Sieur de la Salle.

M On dessein estant de traiter de la publication de la Foy à cette prodigieuse quantité de Nations, qui sont comprises dans les terres de la domination du Roy, à mesure que Sa Majesté en a fait faire la découverte; nous continuerons nostre sujet par celles qui ont esté faites durant le reste de la

dan
la pre
res le
Franc
Per
Peres
quois
ve,
ter l'
voisi
entre
Fran
donn
sans
glois
Erc
tion
trait
vien
sejo
nos
Sai
Mi
tigi

la presente Epoque, dans toutes les parties de la Nouvelle France.

Pendant que les Reverends Peres Jesuites du côté des Iroquois au Sud du haut du Fleuve, avoient l'honneur de porter l'Evangile chez les Nations voisines de ces peuples, la paix entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre leur donnant par tout un libre accès sans estre traversée par des Anglois; ils annonçoient la Foi aux Etchemins, & aux autres Nations Sauvages qui venoient en traite à l'habitation de la Riviere du Loup, où estoit le sejour ordinaire de la Mission; nos Missions de la Riviere de Saint Jean, de beau Bassin de Mizamichis, Nipisquit, Ristigouche, & de l'Isle Percée, se

134 *Premier établissement de la Foi*
soutenoient de même, l'on con-
tinuoit de travailler à la con-
version des Barbares des vastes
contrées, comprises sous le
nom de l'Acadie, Cap-Breton,
& de la grande Baye.

Du temps de Messieurs de
Courcelles, & Talon sur la fin
de 1671, l'on fit dessein d'a-
vancer les découvertes vers la
Baye du Nord, dont on avoit
quelque connoissance par deux
ou trois pareilles tentatives qui
avoient esté faites cy-devant.
Le Sieur de saint Simon fût
préposé à l'entreprise, & le Re-
verend Pere Albanes Jesuite :
l'on peut aisement reconnoistre
par les cartes du pais quelles
difficultez il fallut surmonter,
combien de peines, & de tra-
vaux ils furent obligez de sou-
tenir, combien il fallut fran-
chir de Saults & de Rapides,

Et par consequent les portages
qu'il fallut faire pour arriver
par les terres de regions & de
Nations inconnues, jusques à
la Baye ou détroit d'Hudson.
Monsieur de Frontenac estoit
en Canada au retour de la troupe
sur la fin de mil six cent sep-
tante deux : cette découverte
donna dès lors entrée à pousser
la Mission beaucoup plus avant
du côté du Nord, & attirer
quelques Sujets choisis de ces
Nations éloignées, pour rece-
voir les premières instructions
du Christianisme : jusques à ce
qu'en 1686 les armes victorieu-
ses du Roy, sous la conduite de
M. de Troye, de Messieurs
d'Hiberville, de sainte Holai-
ne, & de quantité de braves
Canadiens par les Ordres de
Monsieur le Marquis d'Enon-
ville alors Gouverneur General

136 Premier établissement de la Foi
du pais firent la conqueste de
ces pais Septentrionaux où les
François se soutenant aujourd'uy
avec beaucoup de gloire,
le zele des Reverends Peres Je-
suites s'exerce à y publier l'E-
vangile.

La charité infatigable de ces
illustres Missionnaires avance
ses travaux avec beaucoup plus
de succès durant la presente E-
poque, parmy les Nations Out-
taouazes, secondée du grand ze-
le de la protection de Mon-
sieur de Frontenac, & de cet
ascendant d'attrait que la sa-
gesse de ce Gouverneur avoit
pris sur cette Barbarie; l'on bâ-
tit une magnifique Eglise, ac-
compagnée des plus riches Or-
nemens dans la Mission de sainte
Marie du Sault; celle de la Baye
des pitans, & de l'Isle de Mi-
chilimakinak, se fortifient de

RAM

dans
plus en
Nations
des envi
plus au
des nou
ce Lac s
60. de
lieuës d
ferentes
juger de
naires d
semens
années
ment d
nac, le
d'esprit
jour a
l'Evan
tions d
Nord
tit mē
ques a
Lac de
famill

plus en plus par le concours des Nations Sauvages: les Missions des environs du Lac de Condé, plus au Nord, prennent aussi des nouveaux accroissemens: ce Lac seul a 150. de longueur, 60. de largeur, & environ 500. lieues de tour, habitée de différentes Nations, d'où on peut juger des travaux des Missionnaires dans cinq ou six établissemens: enfin dans les dernières années du premier Gouvernement de Monsieur de Frontenac, le Sieur du Lut, homme d'esprit & d'expérience, fait jour aux Missionnaires, & à l'Évangile dans plusieurs Nations différentes, tirant vers le Nord du Lac susdit, où il bâtit même un Fort; il poussa jusques au Lac des Islati, nommé Lac de Büade, du nom de la famille de Monsieur de Fron-

128 *Premier établissement de la Foi*
tenac, arborant les armes du
Roy chez plusieurs Nations à
droite & à gauche, où les Mis-
sionnaires font encote leur possi-
ble, pour y introduire le Chri-
stianisme dont les fruits à la ve-
rité ne consistent qu'au baptê-
me de quelques enfans mori-
bonds, & à rendre les adultes
inexcusables au jugement de
Dieu par la prédication, qu'on
leur fait de l'Évangile.

Jem'arresteray particuliere-
ment dans la suite à donner au
public les grandes découvertes
qui se sont faites par ordre du
Roy sous le commandement de
Monsieur de Frontenac, & la
conduite de Monsieur de la Sale,
comme estant celle qui promet-
troit de plus grands fruits pour
l'établissement de la Foy, si on
vient à les reprendre dans la
suite des temps & à les soutenir

dans
autant q
sieur de
la constr
tenac ;
tablisse
çoises &
le rappo
sieurs N
faire des
sant les
Lacs, d
pi, qu'i
dans la
voyage
à la fav
sieur le
obtient
nécessai
poursui
dessein
Mu
tiva en
tembre
Tonty

autant qu'elles les méritent: Le sieur de la Salle ayant achevé la construction du Fort de Frontenac, & beaucoup avancé l'établissement des Colonies Françoises & Sauvages, conçu par le rapport des peuples de plusieurs Nations qu'on pourroit faire des grands progrès en poussant les découvertes par les Lacs, dans le Fleuve de Mississipi, qu'il jugeoit alors descendre dans la Mer Vermeil: il fit un voyage en France en 1677. & à la faveur des Lettres de Monsieur le Comte de Frontenac, il obtint de la Cour les pouvoirs nécessaires pour entreprendre & poursuivre à ses frais ce grand dessein.

Muni de ces pouvoirs; il arriva en Canada à la fin de Septembre 1678. avec le sieur de Tonty Gentilhomme Italien,

140 *Premier établissement de la Foi*
plein d'esprit & de résolution,
qui l'a secondé depuis si coura-
geusement, & si fidèlement
dans tous ses desseins: il avoit
encore avec luy environ tren-
te hommes Pilotes, Matelots,
Charpentiers & autres ouvriers,
avec les choses necessaires pour
son entreprise: quelques Cana-
diens se joignirent à luy: il en-
voya tout son monde devant, au
Port de Frontenac, ou estoient
les P. P. Gabriel de la Ribourde,
& Luc Buisset, & où se rendirent
en même temps, les Peres Lois
Hennepin, Zenobe Membré, &
Melithon Vvateau, trois Mis-
sionnaires de nôtre Province de
saint Antoine de Pade en Ar-
tois, aussi bien que le Pere Luc
Buisset, Sa Majesté ayant hon-
noré les Recollets des soins de
cette découverte pour la con-
duite spirituelle par des ordres
exprès,

da
exprè
tin le
vincia
sion)
vit bi
de bea
te gra
à trav
des ju
où il
Son g
nant d
pedia
tir le
avec le
Brigar
La
essuye
mesm
son si
le gra
d'arri
ra, q
Le si

exprès, adressez au Pere Valentin le Roux Commissaire Provincial, & Superieur de la Mission) le sieur de la Salle les suivit bien tost, Dieu le sauvant de beaucoup de perils dans cette grande route depuis Quebec à travers des Saults, & des rapides jusqu'au Fort de Frontenac, où il arriva enfin fort extenué: Son grand courage luy donnant de nouvelles forces, il expédia tous ses ordres, & fit partir le 18. Novembre son monde avec le Pere Louis, dans un Brigantin pour Niagara.

La navigation, où il falut essuyer beaucoup de perils, & mesme des pertes dans une saison si avancée en traversant tout le grand Lac, ne leur permit d'arriver à la riviere de Niagara, que pour le 5. Decembre: Le sixième ils poufferent plus

14. Premier établissement de la Foi
avant dans la riviere, & les jours
suivans en Canot, & par terre
jusqu'à l'endroit où le sieur de
la Salle avoit dessein de con-
struire un Fort, & de faire bâ-
tir sa barque au delà du Sault
de Niagara, d'où le Fleuve com-
munique du Lac de Conty, dans
celuy de Frontenac, par le Sault,
& la riviere susdite, qui est com-
me le détroit de communica-
tion.

L'on peut juger en jettant la
vûe sur la Carte, que cette en-
treprise, jointe à celle du Fort de
Frontenac, & du Fort qu'on al-
loit bâtir à Niagara, pouvoit
causer quelque jalousie aux Iro-
quois, qui habitent aux envi-
rons du grand Lac: Le sieur de
la Salle avec son adresse ordi-
naire s'aboucha avec les princi-
paux chefs de ces Nations, &
sçeut si bien les gagner, que

dan
non
tirent
de co
pouvo
dessein
contin
de la
sieurs
& au
Nation
Cepen
person
leur po
de la Sa
tissoit
à s'ava
timens
Sonno
que le
en for
temps
tion,
habita
des: le

non seulement ils y consentirent, mais encore s'offrirent de contribuer de tout leur pouvoir à l'exécution de son dessein, & ce grand concert continua du temps: Le sieur de la Salle envoya aussi plusieurs canots en traite, au Nord & au Sud du Lac, chez ces Nations.

Cependant comme certaines personnes traversoient de tout leur possible l'entreprise du sieur de la Salle; le Fort que l'on bâtittoit à Niagara commençant à s'avancer, on insinua des sentimens de jalousie aux Iroquois Sonnontoüians, & l'on fit si bien, que le Fort leur devint suspect, en sorte qu'il falut pour un temps en arrester la construction, & se contenter d'une habitation entourée de palissades: le sieur de la Salle ne lais-

144. *Premier établissement de la Foi*
soit pas de donner incessamment ses ordres: durant l'hiver, sur les glaces, dès le Printemps, il fit de frequens voyages avec des barques chargées de provisions du Fort de Frontenac à Niagara: parmi toutes ses traverses que faisoient naître les envieux, il sembloit que la fortune fust d'intelligence avec eux contre, ledit sieur, il arriva que le Pilote qui conduisoit une de ces Barques bien chargées, la perdit sur le Lac de Frontenac, il envoya à la fonte des glaces 15. de ses hommes en traite par les Lacs & en Canot jusqu'aux Illinois pour luy préparer les voyes, lorsque sa Barque que l'on construisoit à Niagara seroit achevée; elle se trouva parfaitement en estat au mois d'Aoust 1679.

Le Pere Commissaire estoit

parti
vant
au F
regar
execu
ordre
mois
Pere
perieu
verte
Zeno
Vatte
Melie
gara
penda
roit d
L
quere
Mon
mon
avoit
honr
de F
thon

parti quelque temps auparavant de Québec pour monter au Fort, afin d'ordonner ce qui regardoit son ministère & faire executer les obediences & les ordres qu'il avoit envoyées au mois de Juillet par lesquelles le Pere Gabriel estoit preposé Superieur de cette nouvelle découverte : les Peres Louis Henpin Zenobe, Membre & Melithon Vatteaux avec luy que le Pere Melithon demeureroit à Niagara pour en faire sa Mission pendant que le Pere Luc resteroit dans celle du Fort.

Les trois premiers s'embarquerent donc le 7. Aoust avec Monsieur de la Salle & tout son monde, dans le Vaisseau qu'on avoit nommé le Griphon, par honneur aux armes de Monsieur de Frontenac : Le Pere Melithon demeura à l'habitation de

146 *Premier établissement de la Foie*
Niagara, avec des travaillans
& des Commis: l'on fit voile
le mesme jour pour le Lac de
Conty, après avoir franchi les
courans du détroit contre les
esperances de tous, par la resolu-
tion & l'adresse du sieur de la
Salle (ses gens y ayant fait inu-
tilement leurs efforts, aupara-
vant son arrivée,) cela parut
comme une espece de merveil-
le, eû égard à la rapidité des
eaux dans le détroit, contre la-
quelle il n'y a ny homme ny
animal, ny barque ordinaire ca-
pable de resister, & encore moins
de remonter le courant.

L'on peut voir par la Carte,
que depuis cet endroit, l'on vo-
gue en remontant le Lac de
Conty, jusqu'au Lac d'Orleans,
& que celui-cy aboutit au Lac
Dauphin, ces trois Lacs ayant à
peu près chacun cent ou six-

dans
vingts
viron
comme
par des
aisez,
seaux
comme
toutes
pais d
un So
Sud,
termi
de vi
de bo
futay
ce en
croir
main
en a
tant
Les
fert

vingts lieues de longueur, & environ 40. à 50. de largeur, se communiquant de l'un à l'autre par des Canaux, & des detroits aisez, qui presentent aux Vaisseaux une navigation belle & commode: ces Lacs pleins de toutes sortes de poissons: le pais de la plus belle situation: un Sol temperé; estant Nord & Sud, bordé de vastes prairies, terminées par des côteaux pleins de vignes, d'arbres fruitiers, de bocages & de bois de haute futaye, le tout distribué d'espace en espace, en sorte que l'on croiroit que les anciens Romains, les Princes & les Grands en auroient fait autrefois autant de maisons de plaifance: Les terres par tout également fertiles.

Le fleuve de la Salle estant

148 *Premier établissement de la Foi*
entré le 7. dans le Lac de Con-
ty, le passa en trois jours, & ar-
riva le 10. au destroit, d'où il en-
tra dans celui d'Orleans, la navigation fut traversée d'une tempeste aussi violente, qu'il s'en pourroit trouver en pleine mer; nos gens reduits à ne plus esperer de salut; un vœu qu'ils firent à saint Antoine de Pade, patron des Navigateurs, les delivra par une espece de miracle, en sorte qu'après avoir soutenu long-temps contre le vent; le Navire arriva le 27. à Missilimakinak, qui est au Nord du détroit par où l'on remonte du Lac d'Orleans, dans le lac Dauphin.

L'on n'avoit pas encore vû de bâtimens voguer sur ces Lacs, l'entreprise qui devoit estre soutenüe par toutes les per-

dan
sonnes
la gloire
vice d
disposi
contra
imprim
rons, a
& aux
leur ca
sieur c
encore
avoit
preve
& dé
partie
pées,
aux I
suiva
le sie
teste
tous
rer
E

sonnes bien intentionnées, pour la gloire de Dieu, & pour le service du Roy, avoit produit des dispositions, & des effets bien contraires, dont on avoit désja imprimé les sentimens aux Hurons, aux Outaoüats de l'Isle, & aux Nations voisines, pour leur causer de l'ombrage: Le sieur de la Salle y trouva même encore les 15. hommes qu'il avoit onvoyés au Printemps, prevenus à son desavantage, & débauchés de son service; une partie des Marchandises dissipées, bien loin d'avoir poussé aux Illinois pour y faire la traite suivant l'ordre qu'ils en avoient, le sieur de Tonty qui estoit à leur teste ayant fait inutilement tous ses efforts pour leur inspirer la fidelité.

Enfin on leva l'Ancbre le

150 *Premier établissement de la Foi.*
deuxième de Septembre, & l'on
arriva assez heureusement à la
baye des Puants, à l'entrée du
Lac Dauphin, & à 40. lieues de
Missilimakina. Plust à Dieu
que le sieur de la Salle eust con-
tinué sa route dans le bâtiment.
Sa sagesse ne pouvoit prévoir les
malheurs qui l'attendoient: il ju-
gea à propos de la renvoyer sur
sa route à Niagara avec les Pel-
leteries qu'il avoit traitées pour
le paiement de ses creanciers:
On y laissa même quantité de
Marchandises, & d'outils d'un
transport plus difficile; Le Pi-
lote avoit ordre de revenir au
plûtost avec le même Navire,
rejoindre nos gens aux Illinois.

Cependant le 18. Septembre,
le sieur de la Salle avec nos pe-
res, & 17. hommes poursuivirent
leur route en Canot par le

de
Lac D
Ponte
bouch
mis, o
de No
né le
droit
noien
au sie
esté
de la
pour
Le
un Fe
de &
les in
Relig
sé un
de C
leurs
Fran
qu'a
qu'a

Lac Dauphin, le Bourg des Pontevatamis, jusqu'à l'emboucheure de la riviere des Miamis, où ils arriverent le premier de Novembre. L'on avoit donné le rendez-vous dans cet endroit à 20. François, qui venoient par l'autre bord, & aussi au sieur de Tonty, qui avoit esté commandé par Monsieur de la Salle, à Missilimaxinax, pour une autre expedition.

Le sieur de la Salle y fit bâtir un Fort, pour mettre son monde & ses effets en sureté, contre les insultes des Sauvages: nos Religieux eurent bien-tost dressé une cabane d'écorce servant de Chapelle où ils exercerent leurs fonctions à l'égard des François & des Sauvages, jusqu'au 3. de Decembre suivant, qu'ayant laissé 4. hommes au

12 *Premier établissement de la Foi*
Fort, l'on alla trouver le portage, qui devoit les conduire dans la riviere de Segnelay, qui descend au Fleuve Missisipi: ils s'embarquerent 30. à 40. personnes sur la riviere, par laquelle après cent ou six vingts lieuës de Navigation, ils arriverent sur la fin de Decembre au plus grand Village des Illinois, composé environ de quatre ou cinq cens cabanes, chacune de cinq à six familles.

C'est la coûtume de ces Peuples, dès qu'ils ont fait la recolte, de mettre leur bled d'Inde dans des caches, afin de le conserver pour l'Esté, que la viande se corrompt aisement, & de s'en aller au loïn passer l'Hyver à la chasse de bœufs Sauvages, & des Castors, où ils ne portent que tres-peu de grain: celuy de nos gens leur avoit manqué;

da
Teller
Villag
oblige
ne) d
autan
re pou
Or
vier
quatr
au m
ils ét
stez d
étroit
proch
7. lie
mé
leur
droit
ses :
à 33
rem
vier
jul
mo

Tellement qu'en passant par le Village des Illinois, ils furent obligez, (ny trouvant personne) de prendre du bled d'Inde, autant qu'ils le crurent necessaire pour leur subsistance.

On en partit le premier Janvier 1680. & l'on se trouva le quatriéme à 30. lieuës plus bas, au milieu du Camp des Illinois; ils étoient campez des deux costez de la riviere, qui est là fort étroite, mais qui forme tout au proche un, Lac long d'environ 7. lieuës, & large d'une, nommé Pimiteoüi, signifiant en leur Langue, qu'il ya en cet endroit abondance de bestes grasses : le sieur de la Salle l'estima à 33. degrez, 45. minutes ; il est remarquable, en ce que la riviere des Illinois estant glacé jusques-là, durant quelques mois de l'Hyvér, elle ne l'est

254. *Premier établissement de la Foi*
jamais, depuis cet endroit jus-
qu'à l'embouchure, quoique la
Navigation y soit interrompue
par endroits, à cause de l'amas
des glaces, qui derivent d'en-
haut.

L'on avoit assuré nos gens,
que les Illinois avoient esté susci-
tez, & prevenus contre eux: se
trouvant donc au milieu de leur
Camp, qui bordoit les deux
costez, de la riviere, à un
détroit, où le courant por-
toit les Canots plus viste qu'
on ne vouloit; le sieur de
la Salle fit promptement pren-
dre les armes & ranger ses Ca-
nots de front, tellement qu'il oc-
cupoit toute la largeur de la ri-
viere: les Canots les plus pro-
ches des deux bords, dans l'un
desquels estoit le sieur de Ton-
ty, & le sieur de la Salle dans
l'autre ne se trouvoient éloi-

dans
guez de
portée
qui n'a
couvert
en bata
les uns
les autre
une cor
sieur de
met de
pas le m
roistrefe
me on
près d'e
s'entenc
nos Fra
Ceux-c
estoiert
jours le
laissant
front,
débarq
de leur
Ces

gnez de terre, que d'une demi-portée de pistolet: Les Illinois qui n'avoient pas encore découvert la petite Flote rangée en bataille, furent allarmez: les uns coururent aux armes, les autres prirent la fuite, avec une confusion incroyable: Le sieur de la Salle avoit un calumet de paix, mais il ne voulut pas le montrer, pour ne pas paroître foibler devant eux: comme on fût en peu de temps si près d'eux, que l'on pouvoit s'entendre, ils demanderent à nos François, qui ils estoient? Ceux-cy répondirent qu'ils estoient François, tenant toujours les armes à la main, & se laissant aller au courant tour de front, parce qu'il n'y avoit de débarquement, qu'au pied de leur Camp.

Ces Barbares effrayez, & in-

256 *Premier établissement de la Foi*
timidez de cette action si har-
die, quoi qu'ils fussent plusieurs
milliers, contre une poignée de
gens; presenterent aussi tost trois
calumets de paix: nos gens leur
presenterent le leur en même
temps, & leur terreur se chan-
geant en joye, ils conduisirent
nostre troupe dans leurs caba-
nes, nous firent mille caresses,
& envoyerent rappeller ceux
qui avoient pris la fuite: on
leur declara, qu'on ne venoit
que pour leur donner la con-
noissance du vray Dieu, pour
les deffendre contre leurs en-
nemis, leur apporter des ar-
mes, & les autres commoditez
de la vie: outre les presens
qu'on leur fit, on leur paya le
bled d'Inde, qu'on avoit pris
dans leur Village: l'on fit une
alliance étroite avec eux: le re-
ste de la journée, se passa en fe-
stins

dans la
stins & en
part & d'a
On eut
trepidité, &
du sieur de
cette allia
Monsoela
nation des
verser sur l
l'on scût q
d'autres qu
tion; il a
quelques l
gens, qui a
dieres, co
autres den
si plûtoſt
mis pour
de le rend
qu'il diro
pas eût de
koutens,
mis; il e
nuit trait

ains & en remerciements de part & d'autre.

On eut besoin de toute l'impetuosité, & de la sage conduite du sieur de la Salle pour rendre cette alliance inviolable, que Monsoela, un des chefs de la nation des Maskoutens, vint traverser sur le soir du même jour; l'on sçût qu'il estoit envoyé par d'autres que par ceux de la nation; il avoit même avec luy quelques Miamis, & des jeunes gens, qui apportoit des chaudières, couteaux, haches, & autres denrées: on l'avoit choisi plutôt qu'un chef des Miamis pour cette Ambassade, afin de le rendre plus croyable en ce qu'il diroit, les Illinois n'ayant pas eû de guerre avec les Maskoutens, comme avec les Miamis; il cabala même toute la nuit traitant le sieur de la Salle

O

158 *Premier établissement de la Foi*
d'un broüillon, ami des Iro-
quois, qui ne venoit aux Illinois
que pour devancer leurs enne-
mis, qu'ils alloient venir de tous
côtez avec des François pour
les détruire: il leur fit des pre-
sents de tout ce qu'il avoit ap-
porté, & leur dit même qu'il
venoit de la part de plusieurs
François qu'il leur designa.

Ce Conseil se tenoit la nuit,
que les Sauvages choisissent
pour traiter les affaires secretes:
cét Ambassadeur se retira la mê-
me nuit, en sorte que le lēdemain
on trouva les chefs des Illinois
tout changez; pleins de froideur,
& de defiance, paroissant mê-
me machiner contre nos Fran-
çois qui en estoient ébranlez,
mais le sieur de la Salle qui s'é-
toit particulièrement attaché
par quelque present, un des
chefs apprit de luy le sujet de

ce ch
bien
pçon
quel
dés ja
chili
dés l
No
Salle
mais
dans
des
mis
ceux
fista
Salle
D
ces o
tant
renc
sur u
assie
Cai
de

ce changement; son adresse eût bien tost dissipé tous ces soupçons, ce qui n'empescha pas que six de ses gens qu'on avoit déjà soufflé & prevenü à Michilimackinac ne desertassent dès le jour même.

Non seulement le sieur de la Salle rassura cette Nation, mais il trouva encore le moyen dans la suite, de desabuser celles des Maskoutens, & des Miamis, & de faire alliance de ceux-cy avec les Illinois qui subsista pendant que le sieur de la Salle fût sur les lieux.

Dans cette assurance les glaces qui dérhoient d'en haut s'étant écoulées, la petite armée se rendit le 14. Janvier 1680, sur une petite éminence, d'une assiete assez forte proche du Camp des Illinois, où le sieur de la Salle fit aussi tost travail-

160 *Premier établissement de la Foi*
ler à la construction d'un Fort
qu'il nomma de Creve-cœur ,
à raison de plusieurs chagrins ,
qu'il y receut , mais qui ne don-
nerent jamais d'atteintes à sa
grande resolution : le Fort se
trouva bien avancé , & le petit
Navire en estoit déjà au Cor-
don le premier de Mars ; lors-
qu'il prit dessein de faire un
voyage au Fort de Frontenac :
il y avoit quatre à cinq cens
lieuës à traverser par terre , mais
ne voyant pas revenir son Bri-
gantinnommé le Griphon , non
plus que ceux qu'il avoit en-
voyé au devant , & prévoyant
les fâcheuses suites de la perte
qui auroit pû arriver de son
Vaisseau ; son courage passa par
dessus les difficultez d'un si long,
& si penible voyage.

Comme l'on avoit destiné le
Pere Loüis , & qu'il s'estoit of-

dans
fert d'
du côté
Fleuve
reservé
not ,
où l'o
Mer ;
en Ca
cœur l
deux
bien m
pour
chand
port : l
& har
plit pa
ce M
entre
sion ,
te la
l'édif
souh
conc

Q

fert d'avancer la découverte du du côté Nord, en remontant le Fleuve, le sieur de la Salle s'étant réservé de la continuer en Canot, en descendant jusques où l'on pourroit trouver la Mer ; le Pere Louis partit en Canot du Fort de Crevecoeur le 29. Fevrier 1680. avec deux hommes bien armez, & bien munis qui avoient au reste pour douze cens livres de marchandises, qui est un bon passeport : la resolution estoit grande & hardie, quoy qu'elle ne remplit pas encore le grand zele de ce Missionnaire intrepide qui entreprit l'ouvrage, & la Mission, & la poursuivit avec toute la fermeté, la constance, & l'édification que l'on pouvoit souhaiter parmy des travaux inconcevables.

Quoy que la découverte fût

N^o 1 Premier établissement de la Foi
déjà avancée de quatre à cinq
cens lieuës dans la Louïsiane,
depuis le Fort de Frontenac,
jusques à celuy de Creve-cœur;
Pon ne doit considérer cette
grande route, que comme un
Prelude & un preparatif à de
plus vastes entreprises, & une
entrée que l'on se faisoit dans
des païs beaucoup plus avanta-
geux. Je n'ay donné jusques icy
qu'un petit abbregé de la Re-
lation que le Pere Zenobe
Membré nous fait de ces pre-
miers commencemens de l'en-
treprise : le Pere Louïs qui
vient de partir pour le haut
du Fleuve, a mis au jour la des-
cription des païs qu'il a
visités, & où il a porté l'Évan-
gile; c'est pourquoy je dois y
renvoyer le Lecteur, sans en rien
repetér icy. Il nous reste donc
de décrire ce qu'il y a de plus es-

dans
sentiel,
dans ce
conduit
sonnels
durant

LETT

Pou

Me

167

L O

varre.

ROB

de la S

gen

suppl

en voj

de tr

tie O

la no

d'au

dans la Nouvelle France. 1678

sentiel, & de plus important dans cette découverte qui a esté conduite par les travaux personnels de Monsieur de la Salle durant les années suivantes.

LETTRES PATENTES

Pour la découverte de la Mer de l'Oüest. 12. May 1678.

LOVIS par la Grace de Dieu. Roy de France & de Navarre. A nostre cher & bien amé ROBERT CAVELIER sieur de la Salle Salut. Nous avons receu agreablement la tres-humble supplication qui nous a esté faite en vostre nom de vous permettre de travailler à découvrir la partie Occidentale de nôtre pais de la nouvelle France & nous avons d'autant plus volontiers donné

164 Premier établissement de la Foi
les mains à cette proposition qu'il
n'y a rien que nous ayons plus
à cœur que la découverte de ce
païs, dans laquelle il y a apparen-
ce qu'on pourra trouver un chemin
pour penetrer jusqu'au Mexique.
à quoy l'application que vous
avez donnée à faire défricher les
terres que nous vous avons ac-
cordées par l'Arrest de nostre Con-
seil du 13. May 1675. & Lettres
Patentes dudit jour à former des
habitations sur lesdites terres, &
à mettre en bon état de déffen-
ce le Fort Frontenac dont nous
vous avons pareillement accordé la
Seigneurie & le Gouvernement,
nous donne tout lieu d'esperer que
vous réussirez à nostre satisfa-
ction & l'avantage de nos sujets
dudit païs. A ces causes & au-
tres à ce nous mouvans, nous
vous avons permis & permettons
par ces presentes signées de nostre
main

d
main
te de
stre p
& pou
prise a
lieux
res: L
vous j
ses &
Fronte
ment
du 13.
en tan
firmon
qu'elle
forme
tout ce
pouvo
que v
prise
quoy
de nu
aucun
ges a

dans la Nouvelle France. 165

main de travailler à la découverte de la partie Occidentale de nostre pais de la Nouvelle France, & pour l'exécution de cette entreprise de construire des Forts aux lieux où vous estimerez necessaires: Desquels nous voulons que vous jouissiez aux mesmes clauses & conditions que du Fort Frontenac, suivant & conformement à nosdites Lettres Patentes du 13. May 1675. que nous avons en tant que besoin confirmé & confirmons par ces presentes. Voulons qu'elles soient executées selon leur forme & teneur. De ce faire, & de tout ce que dessus vous donnons pouvoir à condition neanmoins que vous acheverez cette entreprise dans cinq années. A faute de quoy les presentes seront nulles & de nul effet. Que vous ne ferez aucun commerce avec les Sauvages appellez Ontaouacs, & autres

Tome II.

P.

166 Premier établissement de la Foi
qui apportent leurs Castors, &
autres Pelleteries à Montréal, &
que vous ferez le tout à vos dé-
pens & à ceux de vostre Compa-
gnie à laquelle nous avons accor-
dé par Privilege le commerce des
Peaux de Cibola. Mandons au
sieur de Frontenac Gouverneur
& nostre Lieutenant General, &
au sieur du Chesneau Intendant
de Justice, Police & Finances &
aux Officiers tenans le Conseil
Souverain audit pais de tenir la
main à l'exécution des presentes,
CAR tel est nostre plaisir. Donné
à saint Germain en Laye. Le 12.
jour de May 1678. & de nostre
regne le 35. Signé LOVIS, & plus
bas par le Roy COLBERT. Et
scellé du grand sceau de cire jau-
ne.

L'attache de Monsieur le Gou-
verneur sur les presentes est du
5. Novembre 1678.

C
Com
te
P
quel
beau
esté p
de se
conn
avoir
fir au
en pr
en a
tion
tran
vant
ne so
C

CHAPITRE XXII.

*Continuation de la découverte
& des Missions de la
Louisiane.*

PUISQUE je continuë le recit d'une découverte à laquelle le Pere Zenobe. a eü beaucoup de part & a touÿours esté present , & que nous tirons de ses Lettres les principales connoissances qu'on en peut avoir, je croiray faire plus de plaisir au Lecteur de luy donner icy en propres termes ce que ce Pere en a laissé par maniere de Relation abbregee, de laquelle je retranche seulement quantité d'avantures , & de remarques qui ne sont pas essentielles.

Ce bon Pere que l'on a laissé

168 *Premier établissement de la Foi*
avec le Pere Maxime dans la
Louisiane pourra un jour si Dieu
luy conserve la vie en faire un
plus grand détail, il aura mesme
alors pris de plus amples con-
noissances, & remarqué toutes
les particularitez de ces beaux
& vastes païs. Je produis d'au-
tant plus sûrement ce qu'il en
dit icy que cela se trouve con-
forme à plusieurs fragmens que
nous avons des Lettres du sieur
de la Salle, & aux témoigna-
ges des François & des Sauva-
ges qui les ont accompagnés
& qui ont esté témoins de la
découverte; Voicy donc de mot
à mot ce que ce bon Religieux
en a écrit.

Le Pere Louis estant parti
le 29. Fevrier 1680. Le sieur
de la Salle laissa le sieur de Ton-
ty pour Commandant au Fort
de Crevecoeur avec des muni-

tions
Pelle
vrien
& d
trait
vres
beso
ses o
à fa
parti
un S
arriv
lage
& d
jour
ge s
Fron
au F
vien
nos
&
Ca
nou
gul

tions de guerre & de bouche, des Pelleteries pour payer les Ouvriers comme on étoit convenu & des Marchandises pour la traite & pour acheter des vivres à mesure qu'on en auroit besoin, enfin après avoir donné ses ordres sur ce qu'il y auroit à faire durant son absence, il partit avec quatre François & un Sauvage le 2. Mars 1680. Il arriva le onzième au grand Village des Illinois, où j'estois alors & delà après 24. heures de séjour il continua à pied son voyage sur les glaces pour le Fort de Frontenac. Depuis nôtre arrivée au Fort de Crevecœur le 14. Janvier dernier, le Pere Gabriel nostre Superieur, le Pere Louis & moy y avions dressé une Cabane dans laquelle nous nous estions fait une petite regularité exerçant les fonctions

170 *Premier établissement de la Foi*
de Missionnaires à l'égard des
François de nostre troupe, & à
l'égard des Sauvages Illinois
qui y venoient en foule, comme
je sçavois déjà une partie de leur
langue sur la fin de Fevrier par-
ce que je passois tout le jour dans
le Camp des Sauvages qui n'en
estoit éloigné que d'une demie
lieuë, ces Barbares commen-
çans de revenir à leur Village,
le Pere Superieur me destina
pour les suivre, un Chef nom-
mé Oumahouha m'avoit ado-
pté pour son enfant selon la
maniere des Sauvages, & Mon-
sieur de la Salle luy avoit fait
des presens, afin qu'il eust bien
soin de moy: le Pere Gabriel
prit le party de rester au Fort
avec le sieur de Tonty & les tra-
vaillans, le sieur de la Salle l'en
avoit aussi prié dans l'esperance
que par son credit & par la con-

da
fiance
avoir
cacem
mais
nes in
Salle
ne du
dit si
deux
enve
deva
n'en
velle
Ton
inte
qu'
&
ceu
ils
ler
vre
ga
du
V

fiance que les gens paroïssent avoir en luy il pourroit plus efficacement les tenir en Regle, mais Dieu permit que les bonnes intentions où le sieur de la Salle croyoit les avoir laissez ne durassent pas long-temps, le dit sieur avoit rencontré le 13. deux de ses hommes qu'il avoit envoyé à Missilimakinak au devant de la Barque & qui n'en avoient point eû de nouvelle, il les adressa au sieur de Tonty, ces deux hommes mal-intentionnez cabalerent si bien qu'ils reveillerent les soupçons & les chagrins de la pluspart de ceux qui y estoient, en sorte qu'ils deserterent presque tous, pillerent les munitions & les vivres, & ce qui estoit dans le Magasin deux d'entr'eux qui conduisoient le Pere Gabriel au Village des Illinois où Monsieur

172. *Premier établissement de la Foi*
de Tonty estoit venu faire un
tour, dégradèrent ce bon Pere
de nuit à moitié chemin & en-
clouerent les fusils du sieur de
Boisrondet & du nommé l'Es-
perance qui montoient dans le
mesme Canot & n'estoient
pas de leur complot, ils en don-
nerent avis au sieur de Tonty
qui se voyant dénué de toutes
choses, envoya quatre de ceux
qui restoit par deux chemins
differens en donner avis au sieur
de la Salle.

Ces malheureux perfides s'al-
lerent attrouper au Fort que le
sieur de la Salle avoit fait bâtir
à l'embouchure de la riviere des
Miamis, démolirent le Fort, pil-
lerent ce qui s'y trouva & nous
apprîmes quelques mois après
qu'ils alloient jusques à Missi-
makinak, où ils enleverent les
Pelleteries appartenantes au

dans
sieur de
laidées

Le seu
nois éta
huit mi
le Pere
ment d
le, out
Franç
de tem
les peu
Sud qu
du Lac
ne asse
quinze
quaran
Septen
Masko
qui de
degrez
de la
qui se
Villag
du cof

sieur de la Salle, qu'il y avoit laissées en dépost.

Le seul grand Village des Illinois étant composé de sept ou huit mille ames nous y avions le Pere Gabriel & moy suffisamment de quoy exercer nostre zele, outre le petit nombre de François qui s'y rendirent peu de temps après. Il y a de plus les peuples Miamis scituez au Sud quard de Sudest du fond du Lac Dauphin sur le bord d'une assez belle riviere environ quinze lieuës dans les terres à quarante un degré de latitude Septentrionale. La nation des Maskoutens & des Outagamys qui demeurent environ à 43. degrez de latitude sur le bord de la riviere appellée Melleoxi qui se décharge assez près de leur Village dans le Lac Dauphin: du costé del'Oüest les Kikapous,

174 *Premier établissement de la Foi*
& les Aïnoves qui ont deux Vil-
lages. à l'Oüest De ces derniers
au haut de la riviere de Che-
cagoumemant. Le Village des
Illinois Cascaschia scitué à
l'Oüest du fond du Lac Dauphin
tirant un peu au Sudouest envi-
ron les 41. degrez de latitude. Les
Anthoutantas, & Maskoutens,
Nadouessions enviro 130. lieux
des Illinois dans trois grands
Villages bâtis proche d'une ri-
viere qui se décharge dans le
Fleuve Colbert du costé de
l'Oüest au dessus de celle des Il-
linois quasi vis à-vis l'embou-
chure de Miskoncing dans le
même Fleuve, je pourrois en-
core citer icy quantité d'autres
Nations, où nous communi-
quons & où les François cou-
reurs de bois, où legitiment
envoyez se répandoient dans le
temps que j'étois aux Illinois

dans la
à la fav
verte.

La p
& particu
que j'ay
leurs cab
plats dou
ils sont g
& robuste
che, ils
d'armes
donné à
errants
tifs, &
quasi po
& larro
sont fer
des n'a
pour les
premier
ennemi
campag
tout de
ge des

à la faveur de nostre découverte.

La plûpart de ces Peuples & particulièrement les Illinois que j'ay le plus conversé font leurs cabanes de Nattes de Joncs plats doubles cousus ensemble , ils sont grands de stature, forts & robustes, assez adroits à la fleche, ils n'avoient point encore d'armes à feu, nous en avons donné à quelques-uns. Ils sont errants , paresseux , craintifs, & libertins, sans respect quasi pour leurs chefs, coleres & larrons, leurs Villages ne sont fermez d'aucunes pallissades n'ayans pas assez de cœur pour les deffendre ils fuient à la premiere nouvelle de l'armée ennemie, la bonté & fertilité des campagnes leur fournissant par tout des champs. Ils n'ont l'usage des outils & des armes de fer

176 *Premier établissement de la Foi*
que depuis que nous y sommes,
ils se servent encore en guerre
outre l'arc d'une espee de demi
pique & de masse de bois. Les
Hermaphrodites y sont en grand
nombre, ils ont plusieurs femmes
& prennent souvent toutes les
sœurs afin qu'elles s'accordent
mieux, & cependant ils en sont
si jaloux, qu'ils leur coupent le
nez au moindre soupçon: ils sont
impudiques & mesme contre
nature, & ont des garçons vêtus
en fille, qui ne sont destinez qu'à
ces usages infames, aussi ces gar-
çons ne s'occupent-ils qu'aux
ouvrages des femmes sans se mê-
ler de chasse ny de guerre, ils sont
fort superstitieux quoy que sans
aucun culte de Religion. Au re-
ste grands jöieurs comme tous
les Sauvages que je puisse con-
noître de l'Amerique.

Comme il y a dans leur pais

dans l
quantité
res y co
beaucoup
nôtre orv
ques'en f
sans crai
quelque
soient les
avant da
tous au
pieds, o
de peau
deffend
est perç
quoy q
des peau
gnent
Quoy
denuez
dant le
jamais
loit au
leur de
ces qu

quantité de serpens, ces Barbares y connoissent des herbes beaucoup plus souveraines que nôtre orvietan & theriaque; puisqu'es'en frotant ils peuvent jouïer sans crainte avec les insectes quelques venimeuses qu'ils soient les font même entrer bien avant dans leur gorge, ils vont tous nuds en Esté hormis les pieds, où ils portent des souliers de peau de bœuf, & l'hyver ils se deffendent contre le froid qui est perçant dans ces campagnes quoy que de peu durée avec des peaux qu'ils passent, & peignent fort proprement.

Quoy que nous fussions presque denuez de tout secours, cependant le sieur de Tonty ne perdit jamais courage, il se faisoit valloir auprès des Illinois, soit en leur donnant toutes les esperances qu'il fondoit sur le retour du

178 *Premier établissement de la Foi*
sieur de la Salle, soit en les instruisant de l'usage des armes à feu & de beaucoup d'autres commoditez à la maniere des Europeens. Comme durant l'Esté suivant il couroit un bruit que les Myamis vouloient remüer & se joindre aux Iroquois, il leur enseigna à se fortifier de palissades & leur fit même dresser une espee de petit Fort avec des retranchemens, je ne doute pas que s'ils avoient eu un peu plus de cœur, & de subordination, ils n'eussent esté en état de se soutenir.

Cependant depuis la déroutte & la desertion de nos gens arrivée à la mi-Mars jusques au mois de Septembre nous avons esté le Pere Gabriel & moy continuellement appliquez à la Mission. Un nommé Asapista Illinois avec qui le sieur de la

dans la
Salle avec
adoptâ le
fils, de
trouvoit
vre à la
comme
qué pour
Mystere
moyen
des rais
çoient à
mes de f
vit à dir
cond de
jours ap
sins son
seur, d
les pep
l'Euro
A l'é
sçaurd
duran
Gabr
Lang

Salle avoit contracté amitié ,
adoptâ le Pere Gabriel pour son
fils , de sorte que ce bon Pere
trouvoit chez luy de quoy vi-
vire à la maniere des Sauvages,
comme le vin nous avoit man-
qué pour la celebratiō des Divins
Mysteres , nous trouvâmes
moyen sur la fin d'Aoust d'avoir
des raisins du païs qui commen-
çoient à être meurs, & nous en fi-
mes de fort bon vin qui nous ser-
vit à dire la Messe jusques au se-
cond de l'astre qui arriva peu de
jours après, les grapes de ces rai-
sins sont d'une prodigieuse gros-
seur, d'un goût fort agreable &
les pepins plus gros que ceux de
l'Europe.

A l'égard des conversions je ne
sçaurois faire fond sur aucune :
durant tout ce temps le Pere
Gabriel dechifroit un peu la
Langue , & je puis dire que

180 *Premier établissement de la Foi*
je la parlois à me faire entendre des Sauvages sur tout ce que je voulois, mais il y' a tant d'éloignement de la Foi parmy ces Barbares, un esprit si brutal & si bouché, des mœurs si corrompues & opposés au Christianisme, qu'il faudra bien du temps pour esperer quelque fruit, il est pourtant vray que j'en ay trouvé plusieurs d'une humeur assez docile, nous avons baptisé quelques enfans moribonds, & deux ou trois autres personnes mourantes qui nous temoignerent avoir quelques dispositions. Comme ces peuples sont tous materiels, ils se seroient laissé baptiser si on avoit voulu, mais sans aucune connoissance du Sacrement nous en avons trouvé deux qui s'étoient attachez à nous, & nous avoient promis de nous suivre
par

dans la
par tout
nous tiens
par ce m
leurs bap
beaucoup
j'appris c
Chassago
baptisé
mains de
né aux s
sequent
Nous sui
Sauvage
à la chat
aux M
quelque
sitions,
tres Vi
cela sa
ne tro
chagri
rable &
Natio
mer to

par tout : nous crûmes qu'ils nous tiendroient parole , & que par ce moyen nous assurerions leurs baptêmes mais j'en ay eu beaucoup de scrupule depuis que j'appris qu'un Sauvage nommé Chassagouache qui avoit esté baptisé estoit mort entre les mains des Jongleurs , abandonné aux superstitions & par conséquent *duplo filium gehennæ*. Nous suivions durant l'Esté nos Sauvages dans leurs Camps & à la chasse. Je fis aussi un voyage aux Myamis pour apprendre quelque chose de leurs dispositions , de là j'allay visiter d'autres Villages des Illinois , tout cela sans beaucoup de succès , ne trouvant que des sujets de chagrins , sur l'état déplorable & l'aveuglement de ces Nations , je ne sçauois exprimer tout ce qui en est.

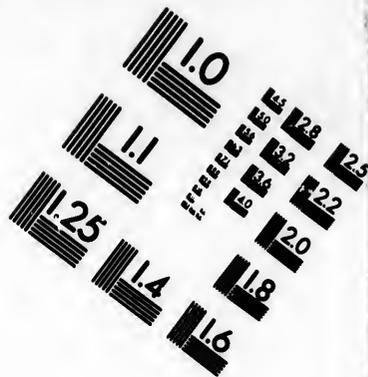
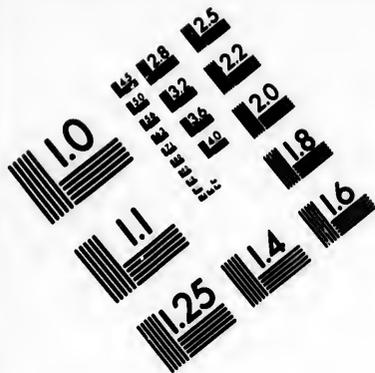
Jusques-là nous jouïssions d'une assez grande paix pendant neanmoins qu'à nostre insçu tout se preparoit à une cruelle guerre. Lorsque nous étions encore l'année dernière au Fort de Frontenac le sieur de la Salle apprit que ses ennemis pour traverser son entreprise avoient suscité les Iroquois pour reprendre leurs anciennes guerres interrompuës depuis quelques années contre les Illinois. L'on tâchoit en même temps de faire entrer les Myamis dans la même guerre Ce sont des peuples qui demouroient auparavant au-de-là des Illinois, à l'égard du pais des Iroquois & du Fort de Frontenac: on leur avoit persuadé d'inviter par une ambassade les Iroquois de se joindre à eux contre leurs communs ennemis, ceux

dan
qui vin
aux Ir
de lettr
mal-in
leurs c
peuples
avoit b
bois, l
contrâ
l'arrivé
conjon
ble, c
avertis
se retir
couroi
sieur d
Illinois
quitta
s'établ
entre
nois, r
c'esto
à pas
qui e

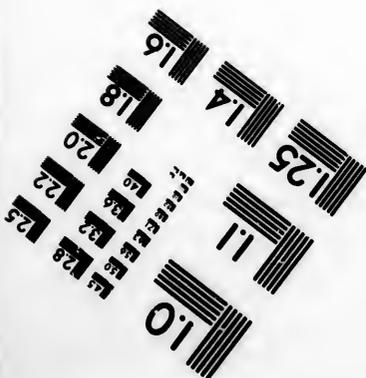
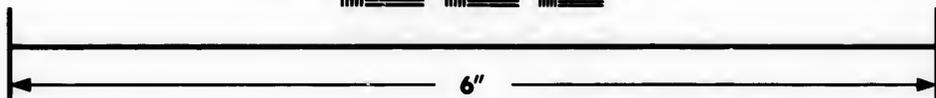
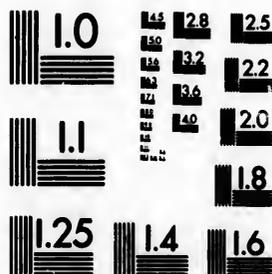
qui vinrent traiter cette affaire aux Iroquois estoient chargez de lettres de quelques François mal-intentionnez qui avoient leurs correspondances chez ces peuples, car dans ce temps il y avoit beaucoup de coureurs de bois, le sieur de la Salle se rencontra aux Tsonnontoiïans à l'arrivée de cette ambassade la conjoncture parut peu favorable, ces Ambassadeurs furent avertis sous main que s'ils ne se retiroient au plus vîte, ils couroient risque de la vie, le sieur de la Salle estant ami des Illinois, cependant le Myamis quitta son ancien païs, & vint s'établir où il est presentement entre les Iroquois, & les Illinois, nous avons crû depuis que c'estoit à desseïn, & qu'ayant à passer par ces deux Nations qui estoient suspectes l'une à







**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 12.8
E 13.2
E 13.6
E 14.0
E 14.4
E 14.8
E 15.2

10
E 15.6
E 16.0
E 16.4
E 16.8
E 17.2

184 *Premier établissement de la Foi*
l'autre nous pussions le devenir à l'une des deux, & qu'elle s'opposa à nostre marche. Monsieur de la Salle estant arrivé l'année dernière aux Illinois avoit fait la paix entre l'une & l'autre de ces Nations, mais comme ces peuples sont inconstans & infideles, l'Iroquois & le Myamis avoient relié depuis contre l'Illinois par des moyens dont on parle fort differemment.

Quoiqu'il en soit environ le 10. Septembre de l'année presente 1680. les Illinois alliez des Chaouenons furent avertis par un Chaouenon qui retournoit en son pais du Village des Illinois, & qui rebroussa chemin pour donner avis à ceux cy qu'il avoit découvert une armée d'Iroquois au nombre de quatre à cinq cens qui estoient

déjà arrivez sur leurs terres ,
ceux que les Illinois envoye-
rent pour les reconnoître con-
firmerent ce que le Chaouenon
avoit dit , ajoutant que le sieur
de la Salle y estoit ce qui
n'avoit aucun fondement, sinon
que le chef des Iroquois avoit
un chapeau & une maniere de
veste , on parla aussi-tost de cas-
ser la teste aux François, mais
le sieur de Tonty les détrompa
, & pour marquer la faus-
seté de cette nouvelle , s'offrit
d'aller avec le peu de monde
qu'il avoit se battre avec eux
contre les Iroquois. l'Illinois a-
voit envoyé en guerre la plus
grande partie de la jeunesse, ce-
pendant dès le lendemain on
s'avança en campagne au de-
vant de l'ennemi que les Mya-
mis avoient fortifié d'un grand
nombre de leurs guerriers , cet-

186 *Premier établissement de la Foi*
te multitude effraya les Illinois
neanmoins ils reprirent leurs es-
prits à la sollicitation du sieur
Tonty & des François, ils se
mêlerent & se chamaillèrent
d'abord, mais le sieur de Ton-
ty ayant sujet de craindre pour
les Illinois qui n'avoient presque
point d'armes à feu, s'offrit de
mettre les choses en negociation
& d'aller trouver l'Iroquois en
homme pacifique & le calumet
à la main, ceux-cy de leurs cô-
te pensant surprendre les Illi-
nois, & se voyant loin de leurs
esperances par l'état où il les
trouvoient en resolution de
combattre, n'eurent pas peine à
recevoir un homme qui venoit
avec le calumet de paix, & qui
leur dit que les Illinois estoient
ses freres amis des François, &
sous la protection d'Onontio qui
estoit leur pere commun, j'é-

tois aussi à côté du sieur de Tonty, un Iroquois que j'avois veu au Village des Thesonnontouans me reconnût, ces propositions de paix n'ayant pas plû à quelques jeunes gens à qui les mains demangeoient, nous nous vîmes tout d'un coup chargez d'une quantité de coups de fusils, & de fleches, un jeune Onontaghé s'approchâ le couteau à la main, dont il portâ un coup à Monsieur de Tonty près du cœur, qui heureusement glissâ sur une côte, plusieurs l'entourerent & voulurent l'enlever, ils reconurent à ses oreilles qui n'estoient point percées que c'estoit un François, ce qui fit recrier un des chefs Iroquois à quoy l'on avoit pensé de fraper de la sorte un François qu'il falloit épargner, & tirâ un collier com-

188 *Premier établissement de la Foi*
me pour arrester le sang & faire
une emplastre à la playe. Nean-
moins un jeune étourdi Iroquois
ayant mis le chapeau du sieur de
Tonty au bout d'un fusil pour
intimider l'Illinois, celui-cy
ayant crû par ce signe que le
sieur de Tonty estoit mort nous
courûmes risque d'avoir tous la
teste coupée, mais les Iroquois
nous ayant dit de nous presen-
ter pour arrester les deux armées
nous le fimes, les Iroquois ac-
cepterent le calumet & firent
mine de se retirer, mais à peine
l'Illinois fut arrivé à son Vil-
lage, que l'Iroquois parût sur
les côteaux qui estoient vis-à-
vis.

Ce mouvement obligea le sieur
de Tonty & les chefs de la Na-
tion de me deputer auprès de
ces Barbares pour en appren-
dre la raison, cette ambassade
n'estoit

n'estoit pas fort agreable auprès d'une Nation barbare qui avoit les armes à la main , sur tout après le hazard que j'avois déjà couru , cependant je me resolu & Dieu me preserva de tous malheurs , je m'abouchai avec eux , ils me traiterent fort humainement, & me dirent enfin que la raison de leur approche estoit qu'ils n'avoient rien à manger , j'en fis mon rapport aux Illinois qui leur donnerent de quoy se rassasier , leur proposant même de traiter de leurs castors , & autres pelleteries , qui sont en abondance dans toutes ces contrées. Les Iroquois en demeurèrent d'accord , des otages furent donnez de part & d'autre , & j'allay avec un Illinois au Camp de l'ennemi où nous couchâmes, les Iroquois vinrent en plus grand nombre

R

190 *Premier établissement de la Foi*
dans celuy des Illinois, pouſſe-
rent même juſques au Village, y
firent des hoſtilitez juſques a
déterrer les morts, & gaſter les
bleds d'Inde, enfin ceux-cy
qui ne demandoient que que-
relle ſous apparence de paix, ſe
fortifierent dans le Village.
Les Illinois dès les premiers a-
vis de guerre avoient fait defi-
ler leurs familles au de-là d'un
côteau pour les mettre à cou-
vert & gagner de-là le Fleuve
Miſſiſipi, ſi bien que les Iro-
quois trouverent le Village vui-
de. Les guertiets Illinois ſe re-
titerent par troupe ſur les cô-
teaux & ſe diſſipoient même
peu-à-peu, ſi bien que nous
voyant ainſi abandonnez de nos
hôtes qui ne paroifſoient plus
en grand nombre, & que nous
demeurons ſeuls expoſez à la
fureur d'un ennemi barbare &

dans la Nouvelle France. 191
victorieux, nous ne fûmes pas
long-temps à prendre le party
de nostre retraite, le Reverend
Pere Gabriel, le Sieur de Ton-
ty & le peu de François qui
estoit avec nous. Nous nous
mîmes en marche le 18. Sep-
tembre sans vivres, sans pro-
visions & sans rien, & dans
un fort mechant Canot d'écor-
ce, lequel s'estant brisé & cas-
sé dès le lendemain, nous fû-
mes contrains de mettre à ter-
re sur le midy pour le racom-
moder, le Pere Gabriel voyant
l'endroit du débarquement tres-
propre à se promener dans des
prairies & des côteaux avec des
petits bocages, comme s'ils
eussent esté plantés à la main,
s'y retira en disant son Breviai-
re pendant que nous travail-
lions au Canot, tout le reste
du jout, nous estions bien à huit

192 *Premier établissement de la Foi*
lieuës du Village en remontant
la riviere, Sur le soir j'allay cher-
cher le Pere voyant qu'il ne
revenoit pas: tout nostre monde
en fit de même, on tira plu-
sieurs coups de fusils, pour l'a-
vertir, mais en vain, & comme
nous avions sujet de craindre
l'Iroquois durant la nuit, nous
passâmes la riviere de l'autre
bord, & nous y fimes des feux
qui furent aussi inutiles. Le len-
demain à la pointe du jour nous
retournâmes du même côté où
nous estions la veille, & nous
demeurâmes jusques à midy à
faire toutes les perquisitions
possibles. Nous entrâmes dans
le bois où nous remarquâmes
plusieurs sentiers fraîchement
battus aussi bien que dans la
prairie sur le bord de la rivie-
re. On les suivit chacun de son
côté sans rien découvrir, sinon

que Monsieur de Tonty eût sujet de croire & de craindre que quelques troupes des ennemis ne fussent cachées en embuscade pour nous égorger tous tant que nous estions ; car nous ayant vû prendre la fuite , ces Barbates s'estoient imaginé que nous nous declarerions pour l'Illinois. Je voulois absolument demeurer là pour attendre & avoir des nouvelles certaines , mais le sieur de Tonty me força de m'embarquer sur les trois heures , prétendant que ou bien le pere avoit esté tué par l'ennemi ; ou bien il estoit allé devant à pied sur la rive , & qu'en suivant toujours terre à terre , nous le rencontrerions infailliblement , mais nous n'en eûmes aucunes nouvelles , plus nous avancions plus cette affliction nous ren-

194 *Premier établissement de la Foi.*
doit à demy morts, & nous ne
soutenions ce reste de vie lan-
guissante que par quelques
pommes de terre, de l'ail, &
d'autres racines que nous trou-
vions en gratant la terre avec
nos doigts.

Nous avons sçeu depuis que
nous aurions attendu le Pere
inutilement, puisqu'il avoit
esté tué peu de temps après
qu'on l'eût mis à terre, les Ki-
xapous petite Nation que l'on
remarque à l'Oüest & assez
près de la Nation des Püants
avoient envoyé de leur jeunesse
en guerre contre les Iroquois,
mais apprenant que ceux-cy
estroient en guerre aux Illinois
cette jeunesse les venoit cher-
cher, trois d'entre eux qui fai-
soient comme l'avantgarde
ayant rencontré ce bon Pere à
l'écart, quoy qu'ils sceussent

bien que ce n'estoit pas un Iroquois, ne laisserent pas de l'assommer, jetterent son corps dans un trou, emporterent jusques à son Breviaire, & son Diurnal qui tomba peu de temps après entre les mains d'un Pere Jesuite, ils enleverent la chevelure de ce saint homme, & en firent triomphe dans leur Village comme de la chevelure d'un Iroquois. Ainsi mourût cet homme de Dieu par les mains d'une jeune fille insensée. Nous pouvons dire de son corps, ce que l'Ecriture remarque de ceux que le cruel Herode immola à sa fureur, *& non erat qui sepeliret,* il meritoit sans doute un meilleur sort, si toutefois l'on en peut souhaiter un plus heureux devant Dieu, que de mourir dans l'exercice des fonctions

196 *Premier établissement de la Foi*
Apostoliques par les mains des
Nations auxquelles on est des-
tiné de Dieu. Il n'avoit pas seu-
lement vécu en Religieux d'une
vertu commune & ordinaire ,
l'on sçait que la même sainteté
de vie qu'il avoit montré en
France, Superieur & inférieur &
maître des Novices, il l'avoit
toujours soutenu en Canada de-
puis 1670. Il y avoit long-
temps qu'il me temoignoit
dans certains transports de
ferveur , & dans la douleur
extrême qu'il ressentoit du pro-
fond aveuglement de ces peu-
ples, qu'il auroit bien souhaité
d'estre anathème pour leur sa-
lut, je ne doute pas que sa mort
n'ait esté précieuse devant Dieu,
& qu'elle n'ayt un jour son ef-
fet pour la vocation de ces peu-
ples à la Foi, quand il plaira
à Dieu d'user de sa grande mi-
sericorde.

Il faut avouer que ce bon
vieillard tout extenué aussi
bien que nous, par la disette de
toute chose n'auroit pû résister
aux fatigues qu'il nous fallut
soutenir depuis ce temps là.
Les sieurs de Tonty & de Bois-
Rondel, & deux autres Fran-
çois avec moy nous avions en-
core plus de 80. lieues à faire
jusques au Pouteonatanis.
Nostre Canot nous manquoit
souvent & faisoit eau de tous
côtés. Il fallut le laisser dans le
bois après quelques jours de
marche, & faire le reste du voya-
ge par terre, nous marchions
nuds pieds dans la nege, & sur
la glace. Je fis des souliers à
mes Compagnons & à moy
du manteau du Pere Gabriel.
Comme nous n'avions point de
Bousolle, nous nous égations
srequeument, & nous nous

198 *Premier établissement de la Foi*
trouvions le soir d'où nous é-
tions parti le matin sans autres
aliments que des glands &
des petites racines , enfin après
quinze jours de marche nous
trouvâmes un chevreuil, qui nous
fût d'un grand secours. Le sieur
de Bois Rondet nous perdit &
fût pour le moins dix jours que
nous le pensions mort. Comme
il avoit une écuelle d'estain, il
la fit fondre, s'en servir de bal-
les à son fusil, qui n'avoit
point de pierre à feu. Il y métoit
le feu avec un rison pour tirer
sur des Coqs d'Inde, dont il se
nourrit durant ce temps. Enfin
nous nous rencontrâmes heu-
reusement au Village des Pou-
teoutanis, où leur chef Onan-
ghissé assez connu parmy ces
Nations nous fit tout l'accueil
possible. Il avoit coûtume de
dire qu'il ne connoissoit que

trois grands Capitaines, Monsieur de Frontenac, Monsieur de la Salle, & luy. Ce chef harangua tous ceux de la nation, qui contribuerent à nous fournir des vivres, pas un de nous ne pouvoit se soutenir de foiblesse, nous estions comme des squelettes, le sieur de Tonty fût malade à l'extrémité: mais estant un peu rétabli, je trouvay l'occasion de quelques Sauvages qui alloient à la Baye des Piants, où les Peres Jesuites ont une maison, je partis donc pour y aller, l'on ne peut pas exprimer les fatigues qu'il me fallut encore soutenir dans la route. Le sieur de Tonty nous y suivit quelque temps après avec les François. Nous ne pouvons assez reconnoistre la charité dont ces bons Peres en userent à nostre égard, jus-

200 *Premier établissement de la Foi*
ques à ce que à la fonte des glaces nous en partimes avec le Pere Enjaltan en Canot pour Missilimakinak, esperant d'y trouver des nouvelles du Canada.

Depuis les Illinois nous avions toujors suivi la route du Nord, si Dieu avoit permis que nous eussions pris la route du Sud au Lac Dauphin, nous aurions trouvé le sieur de la Salle qui venoit avec des Canots bien équipez qui étoient partis du Fort de Frontenac & allez par le Sud aux Illinois, où il croyoit nous trouver avec tous ses gens en bon ordre comme il nous y avoit laissez, lors qu'il en partit l'année précédente, le 2. Mars 1680.

Il nous l'apprit luy-même lors qu'il arriva à Missilimakinac à la my-Juin, où il nous

trouva un peu rétablir nos fatigues, je laisse à penser quelle fut nostre joye reciproque, quoique beaucoup traversée par le recit qu'il nous fit de tous ses malheurs, & celuy que nous luy faisons de nos aventures tragiques. Il nous apprit qu'après nostre départ du Fort de Frontenac, l'on avoit suscité ses creanciers avant le temps pour luy saisir tous ses biens & tous ses effets sur le bruit que l'on avoit fait courir qu'il avoit été noyé avec tous les gens: il nous raconta que son Navire le Griffon avoit péri dans les Lacs peu de jours après son départ de la Baye des Puants, que le Pilote, les Matelots & pour plus de dix mille écus de Marchandises estoient perdus sans que l'on en eut aucune nouvelle: Il avoit envoyé de petites

202 *Premier établissement de la Fai-*
flotes de Canots en traittes
à droit & à gauche dans le
Lac de Frontenac. Il nous dit
que tous ces miserables avoient
profité du principal & de la
traite sans qu'ils eussent pû en
obtenir aucune justice des per-
sonnes à qui il appartenoit de la
rendre, quelques instances que
Monsieur de Frontenac Gou-
verneur eût faites en sa fa-
veur. Que pour comble de mal-
heur, un Vaisseau venant de
France chargé de vingt-deux
mille livres de Marchandises
pour son compte, avoit péri
dans la grande Baye de saint
Laurent aux Isles de saint Pier-
re; que des Canots montans de
Mont-Royal au Fort de Fron-
tenac, chargez de Marchandi-
ses s'étoient perdus dans les
rapides: enfin qu'à l'exception
de Monsieur le Comte de Fron-

tenac il sembloit que tout le Canada eût conjuré contre son entreprise: que l'on avoit débauché ses gens qu'il avoit amenez de France, dont une partie s'estoit échapée avec ses effets par la nouvelle Hollande; & qu'à l'égard des Canadiens qui s'estoient donnez à luy, l'on avoit trouvé moyen de les dégoûter & de les détacher de ses interests.

Quoy qu'il fût parti du Fort de Frontenac dans sa Barque le 23. Juillet 1680, il fut arresté sur le Lac par les vents contraires, en sorte qu'il ne pût arriver au détroit du Lac de Conty que sur la fin du mois d'Aoust. Tout paroissoit s'opposer à son entreprise, il s'embarqua au commencement de Septembre, sur le Lac de Conty il fut arresté avec Monsieur de la Fo-

204 *Premier établissement de la Foire*
rest son Lieutenant & tous ses
gens à Missilimakina, ne pou-
vant obtenir du bled-d'Inde,
ny pour argent, ny pour Mar-
chandises ; mais enfin comme
il en avoit besoin necessaire-
ment, il fut obligé après trois
semaines de sejour d'en traiter
pour de l'eau de vie, & il en
trouva soixante sacs dans un
jour.

Il en estoit party le quatrié-
me Octobre, arrivé le 28. No-
vembre à la Riviere des Mia-
mis, où il laissa un Charpen-
tier de Navire avec quelques
uns de ses gens, & ayant pris
les devants, il estoit arrivé aux
Illinois le premier Decembre,
bien surpris de trouver leur
grand Village brûlé, & vuide
de monde. Le reste du temps
se passa en voyage à la riviere
des Miamis, où il alla rejoind-
re

la Foi
us ses
e pou-
Inde,
Mar-
omme
ffaire-
trois
raiter
il en
ns un
arrié-
No-
Mia-
rpen-
elques
t pris
é aux
mbre,
leur
vuide
emps
viere
ejoin-
dre

dans la Nouvelle France. 205
dre son monde à 40. lieuës des
Illinois. Delà il passa à differen-
tes Nations entr'autres à un
Village Outagamis, où il
trouva quelques Illinois, qui luy
apprirent les malheureuses a-
vantures de l'année prece-
dente.

Il aprit de surplus qu'en
suite de nostre déroute & de
nostre départ des Illinois, leurs
guerriers estant revenus des Na-
douessious, où ils estoient allez
en guerre, il y eut plusieurs
combats avec perte égale de
part & d'autre & qu'enfin des
dix-sept Villages Illinois la
plus grande partie s'estoit reti-
rée au delà du Fleuve Colbert,
chez les Ozages, à deux cens
lieuës de leur pais, où une par-
tie des Iroquois les avoient
poursuivis.

Si l'on veut sçavoir plus de
particularités de ce qui s'est
passé dans ce pays, on peut
lire l'histoire de la Nouvelle
France, par M. de La Roche
Beaucourt, & l'histoire de
la Nation Illinois, par M.
de La Roche Beaucourt.

En mesme temps le sieur de la Salle s'intrigua auprès des chefs Outagami, qu'il fit entrer dans ses interets & dans ceux de l'Illinois. Delà il passa aux Miamis, qu'il persuada par presens & par raisons de se détacher de l'Iroquois & se joindre à l'Illinois: il députa deux de ses gens avec deux Sauvages Abenaquis, pour en donner avis aux Illinois afin d'empescher de nouveaux actes d'hostilitez, & de faire rappeler leurs nations dispersées. Pour fortifier d'autant plus les uns & les autres il députa avec des presens vers les Chaouiennons, pour les inviter à venir se joindre aux Illinois contre les Iroquois qui portoient la guerre jusques chez ces Peuples. Tout cela avoit heureusement réüssi, lorsque Monsieur de la Sal-

le partit le 22. May 1681. pour
venir à Missilimakinak, où il se
doutoit bien que nous serions.
C'est une necessité absoluë si
l'on veut s'établir dans ces pays
là, & y faire quelque progrès
pour la Foy d'entretenir tou-
tes ces Nations en paix & en
union, aussi bien que les autres
qui sont plus éloignées contre
l'ennemy commun; c'est-à-dire
l'Iroquois qui ne fait jamais de
paix veritable avec ceux qu'il
a une fois batus, ou qu'il espe-
re de vaincre par la division
qu'il jette fort adroitement, si
bien que nous serions tous les
jours exposez à des déroutes
semblables à celle qu'il nous
fallut soutenir l'année prece-
dente Monsieur de la Salle
penetrant bien cette necessité,
a achepté depuis nostre retour
tous le pais des Illinois, où il

208 *Premier établissement de la Foi*
a donné des Cantons aux
Chaoüenons, qui y peuplent de
grandes familles.

Le sieur de la Salle nous ra-
contoit tant de fatigues & de
voyages qu'il avoit faits, & tous
les malheurs qui luy estoient
arrivez; il en apprenoit de nous
tant d'autres qui le regardoient,
sans que jamais j'aye remar-
qué en luy la moindre altera-
tion, paroissant toujourns dans
son froid & sa possession ordi-
naire: tout autre que luy auroit
quitté la partie & abandonné
l'entreprise; mais bien loin de
cela par une fermeté d'esprit,
& une constance qui n'en a
guere eû de semblable, je le vis
plus resolu que jamais de con-
tinuer son ouvrage & de pouf-
ser sa découverte: nous parti-
mes donc pour le Fort de Fron-
tenac avec toute sa troupe, afin

d'y prendre de nouvelles mesures pour reprendre & achever nostre course avec le secours du ciel auquel nous mettons toute nostre confiance.

CHAPITRE XXIII.

*Le Sieur de la Salle poursuit
& acheve sa découverte depuis les Illinois par le Fleuve Colbert jusques au Sein Mexique, & son retour au Canada.*

Comme je ne remarque rien de considerable dans les preparatifs nouveaux qu'il fallut faire pour cette seconde entreprise, non plus que dans le voyage du sieur de la Salle & du Pere Zenobe depuis Missi-

210. *Premier établissement de la Foi.*
nimakinac jusques au Fort de
Frontenac, & depuis le Fort de
Frontenac jusques aux Mya-
mis & aux Illinois. Je retran-
cheray icy ceque le Pere Ze-
nobe nous en dit dans sa Re-
lation pour ne pas occuper le
Lecteur inutilement.

Il faut seulement observer
que le sieur de la Salle voyant
que toutes les tentatives qu'il
avoit faites pour aller en bar-
que depuis les Illinois jusques
à la Mer, avoient échoué, &
que toutes ses grandes dépen-
ses estoient devenuës inutiles,
resolut de poursuivre en Canot
le reste de sa découverte. A cet
effet comme il venoit de lais-
ser du monde aux Illinois &
aux Myamis, quelques Fran-
çois se joignirent encore à luy.
La nation appelée des Loups,
dont il a esté parlé, & celle

des Abenaquis qui sont deux Nations fort guerrieres & pleines de resolution, comme les Anglois l'ont éprouvé de tout temps, luy parurent les plus propres pour le seconder dans son dessein. Il en choisit quelques-uns des plus braves. Il s'aboucha aussi avec ses creanciers, & ayant ramassé ce qui luy restoit d'effets, il les contenta en partie, s'accommoda pour le reste qui demouroit toujours hypothéqué sur le Fort de Frontonac, les terres & le commerce de ce grand pais, dont il leur laissa la liberté, il en reçut même de nouveaux secours. Il descendit à Mont-Royal, où Monsieur de Frontenac n'ayant pû se trouver, il avoit envoyé Monsieur Barrois son Secrétaire, homme consommé

212 *Premier établissement de la Foi*
dans les affaires, autrefois Se-
cretaire d'ambassade: ils con-
certerent ensemble sur les me-
sures qu'il y avoit à prendre,
& enfin le sieur de la Salle re-
monta au Fort d'où il partit
aussi-tost pour suivre le Pere
Zenobe & la plus grande par-
tie de ses gens qui avoient
gagné les devants par son or-
dre.

Nous avons dit que le Lac
de Conty se décharge dans ce-
luy de Frontenac par un Canal
de 14. ou 15. lieues, & par un
saut ou une cheûte d'eau qui
tombe de 100. toises de haut.
Le courant de ce Canal est ra-
pide extraordinairement. Un de
ces Canots s'estant mis à l'eau
un peu au dessous de l'embou-
chure du Lac, fut emporté par
le courant, mais l'on sauva le
monde & les marchandises. Cet
accident

accident n'apporta qu'un jour de retardement, enfin le sieur de la Salle après avoir envoyé de nouveaux ordres au sieur de la Forest Commandant du Fort de Frontenac, & laissé du monde au Fort de Conty, s'embarqua sur le Lac de Conty le 28. d'Aoust de l'année 1681, & arriva au commencement de Novembre à la riviere des Myamis. C'est en cet endroit que nous allons reprendre mot à mot ce qu'il y a de plus essentiel dans la suite de la Relation du Pere Zenobe, qui paroist même extraite des Memoires du Sieur de la Salle qui l'accompagnoit.

Monsieur de la Salle estant arrivé à bon port le 3. Novembre aux Myamis s'appliqua avec son activité ordinaire & sa grande étendue d'esprit

T.

214 *Premier établissement de la Foi*
à disposer toutes les choses nécessaires à son départ. Il choisit vingt-trois François & dix-huit Sauvages bien aguerris, tant Mahingans ou Loups, qu'Abenaquis, ils voulurent mener avec eux dix de leurs femmes pour leur apprêter à manger selon leur coutume pendant qu'ils seroient à la chasse ou à la pesche, & ces femmes conduisirent avec elles trois enfans, ainsi toute la troupe ne fût composée que de 54. personnes entre lesquelles étoit le sieur de Tonty & le sieur Dautray fils du feu sieur Bourdon Procureur General de Quebec.

Le 21. Decembre je m'embarquay avec le sieur de Tonty & une partie de nos gens sur le Lac Dauphin pour aller vers la riviere divine appelée

par les Sauvages Checagou ; afin d'y preparer les choses necessaires pour le voyage. Le sieur de la Salle nous y joignit avec le reste de sa troupe le 4. Janvier 1682 , & trouva que le sieur de Tonty avoit fait faire des trainaux pour y mettre tout l'equipage & le passer sur le Checagou qui estoit glacé ; car dans ces endroits, quoique l'hyver n'y dure que deux mois , il ne laisse pas d'y estre rude.

Il y a un portage à faire pour entrer dans la riviere des Illinois que nous trouvâmes aussi glacé ; nous le passâmes le 27. du même mois , trainans nos Canots , nos bagages , & provisions environ 80. lieues de chemin sur la riviere de Seignelay qui descend au Fleuve Colbert , nous traversâmes

216 *Premier établissement de la Foi*
le grand Village des Illinois
sans y rencontrer personne, les
Sauvages estant allé hyverner
30. lieuës plus bas sur le Lac
de Pimiteoui, où est scitué le
Fort de Creve cœur que nous
trouvâmes en bon état, le sieur
de la Salle y laissa ses ordres
& comme depuis cet endroit la
navigation est libre en tout
temps, & sans glace nous nous
embarquâmes dans nos Canots,
& arrivâmes le 6. Fevrier à
l'embouchure de la riviere de
Seignelay, scituée au trente-
huitième degré de latitude.

Les glaces qui derivoient en
cet endroit sur le Fleuve Col-
bert, nous y arresterent jusques
au trezième du même mois
que nous en partîmes, & nous
trouvâmes à six lieuës plus
bas la riviere des Ozages qui
vient del'Oüest & est bien auç

si forte que le Fleuve Colbert dans lequel elle se décharge, & qui en est tellement troublé, que depuis l'embouchure de cette riviere l'eau n'est quasi pas potable, les Sauvages nous assurerent que cette riviere estoit formée de quantité d'autres, & qu'on la remonte dix ou douze journées de chemin jusques à une montagne d'où elles tirent leur source, & qu'au de là de cette montagne c'est la Mer où l'on voit de grands Navires, qu'elle est peuplée d'une multitude de grands Villages de plusieurs Nations différentes, qu'il y a des terres & des prairies, grande chasse de Bœufs, & de Castors: quoyque cette riviere soit fort grosse, le Fleuve n'en paroist pas augmenté, mais elle y charrie tant de vases, que depuis l'embouchure

218 *Premier établissement de la Pot*
l'eau du grand Fleuve, dont le
liet est aussi fort vaseux, ressem-
ble plutôt à de la bouë claire,
qu'à de l'eau de riviere, sans
changer du tout jusques à la
Mer l'espace de plus de trois
cens lieues, quoyqu'il recoive
sept grandes rivieres dont l'eau
est tres-belle, & qui sont aussi
grandes que Mississipi.

Le 14. à six lieues de là nous
trouvâmes à l'Est le Village
des Tamaroa qui estoient allez
à la chasse, nous y laissâmes
des marques de nostre venue
en paix & des signes de nostre
route, ainsi qu'il se pratique
dans ces sortes de voyages,
nous allions à petites journées
parce que n'ayant pû porter
d'autres provisions que de bled
d'Inde, nous estions obligez de
faire chasser & pescher presque
tous les jours.

A 40. lieuës des Tamaroa, l'on trouve la riviere Oüabache, où nous arrestâmes. Depuis l'embouchure de cette riviere, il faut avancer quarante deux lieuës sans s'arrester à cause que les rivages sont bas, marécageux, & pleins d'écume fort épaisse de joncs & de Noyers.

Le 24. ceux que nous avions envoyez à la chasse estant revenus à l'exception du nommé Pierre Prudhomme, les autres rapportèrent qu'ils avoient vus des pistes de Sauvages, cela fit craindre que nostre François n'eût esté pris ou tué; ce qui engagea le sieur de la Salle de faire construire un Fort & un retranchement, & de mettre des Sauvages avec des François sur ces pistes, personne ne s'y épargna jusques au premier

210 *Premier établissement de la Foie*
Mars, que Gabriel Minime &
deux Loups ayant découverts
cinq Sauvages, en prirent deux
ils se dirent de la Nation des
Sicacha, & que leur Village é-
toit à une journée & demye de
là. Après leur avoir fait toutes
les carresses, je partis avec le
sieur de la Salle, & la moitié
de son monde, pour y aller
dans l'esperance d'apprendre
des nouvelles de Frudhomme,
mais après avoir marché ce ter-
me, nous témoignâmes aux
deux Sauvages que nous étions
fâchez de ce qu'ils mentoient,
ils nous dirent franchement
qu'il y avoit encore trois jour-
nées (ces Sauvages comptent
ordinairement dix ou douze
lieuës pour une journée) nous
retournâmes au Camp & l'un
de ces deux Sauvages s'estant
offert à rester, & l'autre à por-

dans la nouvelle France. 28

ter la nouvelle au Village, le sieur de laSalle luy donna quelques marchandises, il partit après nous avoir fait entendre que nous trouverions leur Nation en descendant sur le bord du Fleuve.

A la fin Prudhomme, qui s'estoit égaré fût retrouvé le neuvième jour & ramené au Fort, en sorte que le lendemain estant parti d'un temps de Brûme, & ayant navigé 45. lieues jusques au troisième Mars, nous entendîmes sur la droite battre le Tambour, & faire des Safoüest, ayant reconnu que c'estoit un Village des A-kanfa. Le sieur de la Salle passa aussi-tost avec tout son monde de l'autre bord, où à moins d'une heure il fit construire une redoute retranchée sur une pointe avec des pieus & des

212 *Premier établissement de la Foi*
arbres abatus pour éviter toute
surprise, & pour donner aux
Sauvages le temps de se rassu-
rer. Il fit après avancer quel-
ques-uns des siens sur le bord
de la riviere d'où ils convierent
les Sauvages de venir à nous.
Leurs chefs envoyerent une
Pirogue (ce sont de grands Ca-
nots de bois formez d'un ar-
bre creusé à la maniere de pe-
tits bateaux) qui vint à la por-
tée du fusil. On leur presenta
le calumet de paix, & deux
Sauvages s'estant avancez in-
vitoient par leurs gestes les
François d'aller à eux, le sieur
de la Salle y envoya un Fran-
çois & deux Abenaquis, qui
furent reçûs & regallez avec
beaucoup de marque d'amitié.
Six des principaux les recon-
duisirent dans la même Piro-
gue & entrerent dans la redoute,

où le sieur de la Salle leur fit des presens de Tabac & quelques marchandises. Ils nous donnerent de leur part quelques esclaves, le plus considerable des chefs nous convia d'aller au Village pour nous rafraichir, à quoy l'on consentit volontiers.

Tous ceux du Village excepté les femmes qui avoient d'abord pris la fuite, vinrent au bord du Fleuve nous recevoir. L'on nous y bâtit des cabannes, on nous apporta du bois à brûler, des vivres en abondance, on nous fit des festins continuels durant trois jours, les femmes estant revenueës nous apporterent du bled d'Inde, des fèves, de la farine, & des fruits de diverses sortes, & on leur fit d'autres petits presens en reconnoissance qu'elles admirerent fort.

134 *Premier établissement de la Foï*

Ces Sauvages ne ressemblent pas à ceux du Nord qui sont tous d'une humeur triste & severe. Ceux-cy sont beaucoup mieux faits, honnestes, liberaux, & d'une humeur gaye, la jeunesse même est si modeste, que quoy qu'ils eussent une forte envie de voir le sieur de la Salle, ils se tenoient sans bruit à la porte, & sans oser y entrer.

Nous y vîmes grand nombre de poules domestiques, des troupeaux de poullets d'Indes; & d'Outardes familiers, diverses sortes de fruits, des pesches déjà formées sur les arbres, quoy qu'on ne fût encore qu'au commencement de Mars.

Le 14. du même mois le sieur de la Salle prit possession de ce pais en grande ceremonie,

y fit planter une Croix & arborer les armes du Roy dont les Sauvages témoignèrent une joye extreme, l'on parle beaucoup aux Sauvages par gestes, & ceux que nous avions avec nous se faisoient un peu entendre en leur Langue. Je pris occasion de leur faire comprendre quelque chose de la verité d'un Dieu & des Mysteres de nostre Redemption dont ils voyoient les armes, ils témoignoiēt durant ce peu de temps goûter ce que je leur disois, levant les yeux au Ciel & se mettant à genoux par maniere d'adoration, nous les voyons aussi se froter le corps avec les mains, après avoir froté la colonne où estoit la Croix: en effet à nostre retour de la Mer nous trouvâmes qu'ils avoient entouré cer-

226 *Premier établissement de la Foire*
te Croix d'une palissade, enfin
ils nous donnerent des provi-
sions & des hommes pour nous
conduire & nous servir d'Inter-
pretes chez les Taensa leurs al-
liez qui sont éloignez de 80.
lieuës de ce Village.

Le 17. nous continuâmes
nostre route, & à six lieuës
plus bas nous trouvâmes un au-
tre Village de la même Nation
des Akansa, & puis un autre
trois lieuës au dessous dont les
peuples estoient de même, &
nous y firent grand accueil,
on leur donna des presens &
des marques de nostre venue
en paix & en amitié.

Le 22. nous arrivâmes chez
les Taensa qui habitent au-
tour d'un petit Lac formé dans
les terres par le Fleuve Missi-
sipi, ils ont huit Villages, & les

murailles de leurs maisons sont faites de terre mêlée de paille, le toit est de cannes qui font un dôme qui est orné de peintures, ils ont des lits de bois & beaucoup d'autres meubles, & d'embellissement des temples même où ils enterrent les os de leurs Capitaines. Ils sont vêtus de couvertes blanches faites d'une écorce d'arbre qu'ils filent, leur chef est absolu, & dispose de tout, sans consulter personne. Il est servi par des esclaves, ainsi que tous ceux de sa famille. On luy apporte à manger hors de sa cabanne, on luy donne à boire dans une tasse particuliere avec beaucoup de propreté, les femmes & ses enfans sont traitez de même, & tous les autres Taensa luy parlent avec respect & avec ceremonie.

Le sieur de la Salle estant fatigué & ne pouvant luy-même aller dans le Bourg, nous y envoya le sieur de Tonty & moy avec des presens, le chef de cette Nation ne se contenta pas de luy envoyer quantité de vivres & autres presens. Il voulut aussi le voir, & pour cela un maître des ceremonies vint deux heures devant, suivi de six autres hommes, à qui il fit nettoyer le chemin par où il devoit passer, preparer une place & la couvrir d'une natte de Canes délicatement travaillée, le chef qui arriva en suite estoit vêtu d'une belle nappe ou couverture blanche, deux hommes le precedoient, portans des éventaïls de plumes blanches. Un troisiéme portoit une lame de cuivre, & une plaque ronde de même matiere, toutes deux
tres,

tres polies. Il conserva un maintien extraordinairement grave en cette visite qui fût neanmoins pleine de confiance, & de marques d'amitié.

Tout ce país est garni de Palmiers, de Lauriers de deux sortes, de Pruniers, de Peschers, de Meuriers, de Pommiers, de Poiriers de toutes sortes d'especes. Il y a aussi des Noyers de cinq ou six sortes, dont quelques-uns portent des noix d'une grosseur extraordinaire. L'on nous fit goûter de plusieurs natures de fruits secs que nous trouvâmes fort bons, & gros, l'on y voit aussi de beaucoup d'autres especes d'arbres fruitiers dont jen'ai point vû en Europe, la saison trop peu avancée ne nous permit pas d'en reconnoître les fruits, nous y remarquâmes des vignes qui a-

230 *Premier établissement de la Foi*
voient passées leur fleur, au reste
l'esprit & l'humeur de ces peu-
ples nous parût docile, & trai-
table, & même capable de rai-
son. Je leur faisois entendre
tout ce que je voulois sur nos
Myfteres. Ils concevoient assez
bien la necessité d'un Dieu qui a
tout fait, & qui gouverne tout,
ils attribuent cette Divini-
té au Soleil, l'on pourra y avan-
cer beaucoup la Religion, aussi
bien qu'aux AKANSA, tous ces
Peuples estant à demy policez.

Les guides ne voulurent pas
aller plus loin craignant de tom-
ber entre les mains de leurs en-
nemis, car les peuples qui ha-
bitent un des rivages sont com-
munement ennemis de ceux de
l'autre. Ils ont quarante Villa-
ges à l'Est, & trente quatre à
l'Oüest, dont on nous donna
tous les noms.

Le 26. Mars reprenant nostre navigation , nous apperçûmes à douze lieuës plus bas une pirogue ou Canot de bois à qui le sieur de Tonty donna chasse, jusques à ce que approchant du rivage nous découvri- mes un grand nombre de Sauvages. Le sieur de la Salle suivant sa précaution ordinaire , gagna le rivage opposé d'où il leur envoya porter le calumet de paix par le même sieur de Tonty, quelques uns des principaux traverserent le Fleuve pour venir à nous en bons amis, c'estoient des pescheurs de la Nation des Nachié , ennemis des Taensa, quoyque leur Village fût à trois lieuës dans les terres, nous ne laissâmes pas d'y aller le sieur de la Salle & moy avec une partie de son monde, nous y couchâmes, & y reçû-

232 *Premier établissement de la Foï*
mes tout le bon accüeil que l'on
peut souhaiter , le sieur de la
Salle dont le seul air , les ma-
nieres engageantes & l'esprit
adroit , s'attire également l'a-
mour & le respect imprimé
de si grands sentimens dans
le cœur de ces peuples , qu'ils
ne sçavoient quelle chere nous
faire. Ils auroient bien voulu
nous retenir avec eux , & mê-
me pour marque de leur estime,
ils firent avertir à toute nuit les
Koroa leur allié , dont le chef
& les principaux se trouverent
le lendemain au Village, où ils
rendirent leur obeïssance au
Roy des François dans la per-
sonne du sieur de la Salle qui
sçavoit parfaitement bien faire
valloir par tout la puissan-
ce & la gloire de la Nation.

Après avoir planté les armes
du Roy sous la Croix & fait des

présents aux Nachié, nous retournâmes au Camp le lendemain avec les principaux du Bourg & le chef des Koroa qui nous accompagna jusques dans son Village, scitué dix lieuës au dessous sur une agreable côteau entouré, d'un côté de grandes terres à bled, & de belles prairies de l'autre. Ce chef presenta un calumet au sieur de la Salle, le regalla avec tous ses gens, on y répondit de même que par tout ailleurs, ils nous dirent qu'il y avoit encore dix journées jusques à la Mer.

Le Sicacha qui nous avoit conduit jusques là eût permission de rester au Village d'où nous partîmes le 29 Mars jour de Pâques, après avoir célébré les Divins Mysteres avec les François & satisfait aux devoirs des bons Chrestiens. Car nos

234 *Premier établissement de la Foë*
Sauvages quoyque des plus a-
vancez & des plus instruits ,
n'en estoient pat encore capa-
bles.

Environ 6. lieuës au dessous,
le Fleuve se divise en deux bras
ou chenaux formants une gran-
de Isle qui doit estre de plus de
60 lieuës , nous suivîmes
le Canal de la droite quoyque
nous eussions dessein de prendre
l'autre , que nous passâmes dans
une grande Brume sans le voir ,
nous avions avec nous un gui-
de qui nous le monroit par
signe , mais le Canot où il estoit
estant alors derriere , ceux qui
le menoient , negligèrent ce que
ce Sauvage leur disoit pour
s'efforcer de nous atteindre, car
nous avions de beaucoup ga-
gnez les devants , l'on nous as-
sura que dans cet autre Canal
l'on y rencontre dix Nations

différentes qui sont toutes bien peuplées & de fort bonnes gens.

Le 2. d'Avril après avoir navigé quarante lieuës, nous aperçûmes des pêcheurs sur le bord du Fleuve qui prirent la fuite & aussi-tost après l'on entendit des Sasacoüest, c'est-à-dire des cris de guerre, & battre le Tambour, c'estoit la Nation des Quinipissa, quatre François furent deputez pour leur presenter le calumet de paix avec ordre de ne point tirer, mais il fallut s'en revenir au plus viste, parce que ces Sauvages leurs décocherent quantité de fleches, quatre de nos Mahingans ou Loups qui y furent après, n'eurent pas un meilleur accueil, ce qui obligea le sieur de la Salle de poursuivre son chemin, jusques à deux lieuës de là, nous entrâmes

226 *Premier établissement de la Foi*
dans un Village des Tangibao
qui avoit esté sacagé & pillé
tout recemment, nous y trou-
vâmes trois cabannes remplies
d'hommes morts depuis environ
15. ou 16. jours.

Enfin après une navigation
d'environ 40. lieuës, nous ar-
rivâmes le 6. Avril à une poin-
te où le Fleuve se divisoit en
trois chenaux. Le sieur de la
Salle partagea le lendemain
son monde en trois bandes pour
les aller reconnoistre. Il prit ce-
luy de l'Oüest, le sieur Dau-
tray celuy du Sud, & le sieur
de Tonty que j'accompagnay
celuy du milieu, ces trois che-
naux estoient beaux & profonds,
l'eau estoit Somate au bout de
deux lieuës, nous la trouvâ-
mes tout-à-fait sallée, & avan-
çans toujours, nous découvriens
la pleine Mer, de sorte que le
9. Avril

9. Avril nous fîmes la ceremonie avec le plus de solemnité qu'il nous fût possible, de planter la Croix & arborer les armes de France, après que nous eumes chanté l'Hymne de l'Eglise *Vexilla Regis*, & le *Te Deum*, le sieur de la Salle prit au nom de Sa Majesté possession de ce Fleuve de toutes les rivières qui y entrent, & de tous les pais qu'elles arrosent. L'on dressa un acte authentique signé de tous tant que nous estions, & au bruit & décharge de tous les fusils, l'on mit en terre une plaque de plomb, où les armes de France & les noms de ceux qui venoient de faire la découverte estoient gravez. Le sieur de la Salle qui portoit toujours une Astrolabe, prit la hauteur de cette embouchure, quoy qu'il s'en soit reservé le

238 *Premier établissement de la Foi*
point précis, nous avons connu
que ce Fleuve tombe dans le
Golphe de Mexique entre le
27. & 28. degré de latitude, &
comme l'on croit à l'endroit où
les Cartes marquent le Rio Es-
condido. Cette embouchure est
éloignée d'environ 30 lieues de
Rio Braye, de 60. de Rio, de
Palmas & de 90, ou 100 lieues
de Rio de Panuco où est la
plus prochaine habitation des
Espagnols sur la côte. Nous
estimions la Baye du Saint Es-
prit au Nord est de nostre em-
bouchure; nous sommes tou-
jours allez depuis la riviere des
Illinois au Sud, & Sud Oüest,
le Fleuve serpente un peu, con-
serve jusques à la Mer sa lar-
geur de près d'un quart de lieue,
est fort profond par tout sans
aucun banc, ny rien qui em-
pesche la navigation, quoy que

l'on aye publié au contraire. On estime ce Fleuve de huit cens lieüs de profondeur, nous en avons fait pour le moins trois cens cinquante depuis l'embouchure de la riviere de Seignelay.

Les vivres nous avoient manqué, nous trouvâmes seulement quelques viandes boucanées auprès de nostre embouchure, dont nous nous servâmes pour satisfaire à la grosse faim, mais peu après on remarqua que c'étoit de la chair humaine, si bien que nous laissâmes le reste à nos Sauvages, elle se trouvoit fort bonne & délicate. Enfin le 10. Avril nous commençâmes à remonter le Fleuve, ne vivant que de pommes, de terre & de Crocodils. Le país est si bordé de cannes, & si bas en cet endroit, qu'on ne pouvoit chaf-

240 *Premier établissement de la Foi*
ser sans se retarder beaucoup. Le
12. nous couchâmes au Village
de Tangibao, & comme le sieur
de la Salle vouloit avoir du
bled de gré ou de force. Nos
Abenaki s'apperçurent le 13. en
avançant nostre route, qu'il y
avoit grande fumée assez pro-
che, on jugea que ce pouvoit
estre les Quinipissa qui avoient
tiré des fleches sur nous quelques
jours auparavant, ceux qu'on
envoya à la découverte nous
amenèrent 4. femmes de la
Nation le matin du 14. & nous
allâmes camper vis-à-vis du
Village, sur l'après diné des Pi-
rogues venoient à nous, à des-
sein de nous braver, mais le
sieur de la Salle s'estant avancé
en personne avec le calumet de
paix, comme ils refuserent de
le recevoir, l'on tira un coup
de fusil qui effroya ces Barba-

res n'ayant jamais vu d'armes à feu. Ils appelloient cela le tonnerre, ne comprenant pas comment il se pouvoit faire qu'un baston de bois jetta du feu, & tua du monde de si loin sans le fraper, ce qui obligea les Sauvages de prendre la fuite, quoy qu'ils fussent en grand nombre armez à leurs manieres. Enfin le sieur de la Salle les suivit de l'autre bord. Il mit une de leurs femmes à terre avec un present de haches, de coûteaux & de rassades, luy faisant entendre que les trois autres la suivroient bien tost si elle nous faisoit apporter du bled d'Inde. Le lendemain une troupe de Sauvages ayant paru, le sieur de la Salle les alla trouver & conclud la paix avec eux, il reçut & donna des ostages, & fût camper auprès de leurs Vil-

*Le Premier Etablissement de la Po-
lage* où on nous apporta quel-
que peu de bled. Nous montâ-
mes enfin au Village, où ces
Barbares nous avoient fait
aprester un repas à leur mode,
ils avoient advertis de leurs
alliez & voisins, si bien que com-
me nous estions à prendre nostre
refection dans une grande pla-
ce, l'on voyoit arriver à la file
une confusion de Sauvages ar-
mez, les chefs ne laissoient pas
de nous faire accueil, mais nous
avions sujet de nous en de-
fier, si bien que chacun des
nostres tenoit ses fusils en état,
ce que voyant les Sauvages,
ils n'oserent attaquer.

Le sieur de la Salle se retira
avec tous les gens & les osta-
ges dans son Camp, & rendit
les femmes des Quinipissa, le
jour suivant avant jour nostre
sentinelle avertit qu'on enten-

doit du bruit parmy les cannes qui bordoient la riviero, le sieur Dauray dit que ce n'estoit rien, mais le sieur de la Salle toujours allerte ayant encore oüy du bruit cria aux armes, comme l'on entendit aussi tost des cris de guerre, & décocher des fleches de fort près; nous fimes grand feu, quoy qu'il plût un peu, le jour vint, & après deux heures de combat & la perte de dix hommes des leurs tuez, & plusieurs blessez. Ils prirent la fuite sans que personne de nous eût aucun mal, nos gens avoient envie d'aller brûler le Village de ces perfides, mais la prudence du sieur de la Salle voulut seulement se rendre redoutable à cette Nation, sans la desoler afin de ménager leurs esprits pour le besoin. On ne laissa pas de briser plusieurs de leurs Ca-

244 *Premier établissement de la Pot-*
nots. Ils estoient tout proche ;
mais ils se contenterent de fuit,
en faisant la hùée. Nos Sauva-
ges Loups leverent seulement
deux chevelures.

L'on partit donc le même
jour dix-huitième Avril sur le
soir, & nous arrivâmes le 1.
de May au Koroa après avoir
beaucoup souffert faute de vi-
vres, les Koroa avoient esté
avertis par les Quinipiffa leurs
alliez, avoient dessein de
les venger assemble des Sauva-
ges de plusieurs Villages, fai-
sans une armée fort nombreuse
qui nous parût sur les côtes, &
qui venoit souvent nous recon-
noître d'assez près, cette Na-
tion qui nous avoit fait amitié
à nostre descente, nous surprit
assez par le changement, mais
ils nous en dirent la raison,
qui nous obligea de nous tenir

sur nos gardes. Le sieur de la Salle s'avança même d'une manière intrépide, en sorte que ces Barbares n'osèrent rien entreprendre.

Quand nous y passâmes en descendant, comme nous estions bien pourvus de bled d'Inde l'on en avoit mis en cache une quantité assez près du Village. Nous le retrouvâmes en bon état, & après l'avoir repris nous continuâmes nostre route, mais nous fûmes surpris de voir en cet endroit que le bled d'Inde qui commençoit seulement à sortir de terre le 29. Mars estoit déjà bon à manger, & nous apprîmes ensuite qu'il meurissoit en 50, jours. Nous y remarquâmes aussi d'autre bled levé de terre à la hauteur de quatre pouces.

Nous partîmes donc le même

246 *Premier établissement de la Foi*
me jour premier May sur le soir,
& après avoir reconnu les jours
suiuans plusieurs Nations dif-
ferentes, renouvelé nos alian-
ces avec les Taensa qui nous
reçurent parfaitement bien.
Nous arrivâmes aux Akanfa où
nous fûmes reçus de même,
nous en sortîmes le 18. Le sieur
de la Salle prit les devants a-
vec deux Canots de nos Sau-
vages Loups, & poussa jusques
à 100. lieues au dessous de la
riviere Seignelay où il tomba
malade. Nous l'y joignîmes a-
vec tout le reste de la troupe le
2^e Juin. Comme sa maladie
estoit dangereuse & le redui-
soit à l'extremité, hors d'état
de pousser plus outre, il fut
obligé d'envoyer devant le
sieur de Tonty, pour les Illi-
nois & les Miamis, afin de le-
ver nos caches & de mettre tou-

te chose en ordre, destinant le-
dit sieur pout y commander,
mais enfin la maladie du sieur
de la Salle qui dura quarante
jours, dans laquelle je l'assistay
de mon mieux, s'estant un peu
diminuée, nous partîmes sur la
fin de Juillet à petite journée,
arrivâmes sur la fin de Septem-
bre à la riviere des Miamis où
nous apprîmes plusieurs expé-
ditions militaires que le sieur de
Tonty avoit faites depuis nous
avoir quisté, il avoit laissé le
sieur Dauray & le sieur Co-
chois aux Miamis & d'autres
gens aux Illinois avec deux cens
nouvelles cabannes de Sauva-
gos qui alloient repeupler cette
Nation, ledit sieur de Tonty
a poussé jusques à Missilimaki-
nac pour rendre compte de plus
près de nostre découverte à
Monsieur le Comte de Fronte-

148 *Premier établissement de la Fo-*
nac Gouverneur de la part de
Monsieur de la Salle qui se dis-
pose de retourner sur ces pas à
la Mer au printemps prochain
avec un plus grand nombre de
gens & des familles pour y faire
des établissemens.

La riviere de Seignelay est
fort belle, sur tout depuis les
Illinois, profonde & large for-
mant deux Lacs jusques à la
Mer, bordée de côreaux, cou-
verts de beaux arbres de toutes
sortes, d'où l'on découvre de
vastes prairies, où paissent les
troupeaux de bœufs Sauvages
en confusion. La riviere se dé-
borde souvent, & rend le ter-
rain d'alentour marecageux,
jusques à 20 ou 30 lieues de la
Mer, le terrain d'alentour est
bon, capable de produire tout
ce que l'on peut souhaiter pour
la vie, on y trouve même du

chanvre qui vient naturelle-
ment, & beaucoup plus beau
que celuy qui croît dans le
Canada, tout le pais de cette
riviere est charmant dans son
aspect.

Il en est de même de ce que
nous avons visité dans le Fleu-
ve Colbert; quand on est ar-
rivé 20, ou 30 lieuës au dessous
des Maroa, les bordages sont
pleins de cannes jusques à la
Mer, à la reserve de 15 ou 20
endroits, où il y a de fort jolis
côteaux & des débarquemens
commodes & spacieux, l'in-
ondation ne s'étend pas bien
loin, & derriere ces bordages
noyez l'on découvre les plus
beaux pais du monde. Nos
chasseurs François & Sauvages
en estoient charmez. L'espace de
200 lieuës au moins en lon-
gueur, & autant en largeur, com-

250 *Premier établissement de la Foi*
me l'on nous en a assuré, sont
de vastes campagnes de tres-
bonnes terres bordées par en-
droits de côteaux tres agreables,
de bois de haute futaye, de plu-
sieurs bocages où l'on peut al-
ler à cheval, tant les chemins
sont nets, & nullement em-
barassez, ces petites forests bor-
dent de même les rivieres qui
coupent ces campagnes en di-
vers lieux, & sont fort pois-
soneuses, les Crocodils y sont
dangereux, si bien qu'on n'o-
seroit s'exposer en de certains
endroits, ny même sortir sa-
main hors du Canot. Les Sau-
vages nous ont dit que ces ani-
maux entraînoient souvent de
leurs gens, quand ils pouvoient
les attraper par quelque en-
droit.

Les Campagnes sont pleines
de toutes sortes de gibiers, de

boeufs, sauvages, cerfs, biches, chevretails, ours, poules d'Inde, perdrix, perroquets, cailles, bécasses, tourtes, pigeons ramiers, il y a aussi des Castors, des Loutres, des Martres, des chats Sauvages, jusques à 100. lieues au dessous des Maroa sur tout dans la riviere des Mistouri, dans la riviere Ouabache, dans celle des Chepouffeu qui est vis-à-vis, & dans toutes les autres moindres sur cette espace, mais nous n'avons point sçeu qu'il y eut des castors du costé de la Mer.

Il n'y a point de bestes farouches qui soient nuisibles à l'homme celles qu'on y appelle Michybichy n'attaquent jamais l'homme quoy qu'elles devorent les bestes quelque fortes qu'elles soient, la teste est sem-

252 Premier établissement de la Foi
blable à celle d'un Loup Cer-
viermais beaucoup plus grosse
le corps long & grand, comme
celuy d'un Chevreuil mais
beaucoup plus menu, les jam-
bes aussi plus courtes les pattes
comme celles d'un chat mais
beaucoup plus grosses les griffes
plus fortes & plus longues dont
il se sert pour tuer les bestes
qu'il veut devorer, il en mange
un peu les emporte sur son dos
& cache le reste de sa proye sous
des feuilles sans que les autres
bestes carnatières y touchent
ordinairement, sa peau, & sa
queuë ressemblent à celle du
Lyon auquel il ne cede qu'en
grosseur. non pas les ornemens
Les bœufs de ces pais surpas-
sent les nostres en grosseur leur
teste est monstruse & d'un re-
gard affreux à cause des grands
crins noirs dont elle est envi-
ronnée

ronnée & qui pendent sous le menton, & le long des jarets de cet animal. Il a sur les vertebres une espee de coste droite dont la plus proche du col est la plus longue, les autres vont en diminuant jusques au milieu du dos, le poil en est fin & ne cede guere à la laine, l'on se couvre des peaux que l'on passe fort proprement avec de la terre qui sert mesme de peinture, ces animaux se laissent approcher & ne fuyent jamais, l'on pourra les rendre familiers.

Il y a un autre petit animal semblable à un rat mais aussi gros qu'un chat qui a le poil argenté meslé de noir, sa queue est sans poil grosse comme un gros doigt & environ d'un pied de longueur, avec laquelle il se suspend quand il est aux branches des arbres il a une es-

254 *Premier établissement de la Foi*
pece de sac sous le ventre où il
porte ses petits quand on le
poursuit.

Les Sauvages nous ont assu-
ré que du costé de l'Ouest dans
les terres, il y a des animaux
sur lesquels ils se font porter &
qui charient des charges fort
pesantes, ils nous les ont dé-
peints comme des chevaux, ils
nous en montrèrent deux pieds
qui sont effectivement des
pieds de cheval.

L'on remarque par tout des
bois de toutes sortes d'especes
propre à tous les usages, & en-
tr'autres les plus beaux cedres
du monde, & une autre nature
d'arbre qui jette en abon-
dance une maniere de gom-
me aussi agreable à brûler
que les meilleurs pastilles de
France, l'on y remarque aussi
par tout des houx, & quantité

d'autres arbres dont l'écorce est blanche qui sont assez gros. Les Cottonniers y sont grands, les Sauvages en creusent des Canots de 40 & 50 pieds de long, & en ont quelquefois des flot-tes de 150 au pied d'un Village, nous avons veu de toutes sortes d'arbres propres à la construction des Navires. Il y a aussi beaucoup de chanvre pour les cordages, & l'on y pourra faire du goudron singulièrement proche la Mer.

L'on y trouve par tout des prairies quelquefois de quinze à vingt lieues de front & trois ou quatre de profondeur prestes à mettre la charuë, bonne terre capable de fournir à de grandes colonies, les faives y viennent naturellement sans semer, & la tige dure plusieurs années

236 *Premier établissement de la Foi*
portant toujours du fruit, elle
croist plus grosse que le bras &
monte comme le lierre, jus-
ques à la cime des plus hauts
arbres. Les peschers tout sem-
blables à ceux de France y sont
fort bons, & si chargez de fruit
que les Sauvages sont obligés
de soutenir avec des fourches
ceux qu'ils cultivent dans leurs
deserts; il y a des forests entie-
res de fort beaux meuriers dont
nous mangions des fruits dès le
mois de May quantité de Pru-
niers, & autres fruitiers partie
connus & partie inconnus dans
l'Europe. Il y a communement
des Vignes, des Grenadiers, des
Maronniers. On fait les bleds
trois ou quatre fois l'année. J'ay
déjà dit que j'en avois veu de
meur, que l'autre venoit de
lever, on y connoist peu l'hy-
ver que par les pluyes.

Nous n'avons pas eu le temps de rechercher les mines, nous avons seulement trouvé en plusieurs endroits du charbon de terre, les Sauvages qui ont du cuivre & du plomb, nous ont voulu conduire en bien des endroits d'où ils le tirent, il y a des carrieres de fort belles pierres, du marbre blanc & noir, cependant les Sauvages n'en servent pas.

Ces Peuples communement quoique Barbares, paroissent d'un assez bon naturel, affables obligeans & dociles. Ils n'ont pas de sentiment véritable de Religion par un culte réglé, mais l'on remarque quelques connoissances confuses, & une veneration particuliere pour le Soleil qu'ils reconnoissent comme celuy qui a tout fait & qui conserve tout. Il est surpris

258 *Premier établissement de la Foi*
nant que leur Dialecte soit différent à des Nations qui ne seront pas éloignées de plus de dix lieues, ils ne laissent pas de s'entr'entendre, & d'ailleurs ils ont toujours quelque Interprete d'une Nation qui demeure chez l'autre quand ils sont alliez & qui leur sert comme de Resident, ils sont tous differens de nos Sauvages de Canada dans leurs maisons, vêtements, mœurs, inclinations & coûtume, & même dans la conformation de la teste que ceux-cy ont fort plate. Ils ont de grandes Places publiques, des jeux & des assemblées, ils paroissent vifs, & actifs, leurs chefs ont toute l'autorité, l'on n'oseroit passer entre le chef & le flambeau de Canne qui brûle chez luy, & qu'il fait porter devant quand il marche, mais

on fait le tour avec quelque cérémonie, ils ont leurs vallets & leurs Officiers qui les suivent & les servent par tout. Ils distribuent les graces & les presents à leur volonté, enfin l'on y trouve communement des hommes. Nous n'en avons veu aucun qui connût les armes à feu, ny même les outils de fer, ou d'acier, se servant de couteaux & de haches de pierre, cela est bien contraire à ce que l'on nous avoit dit, quand on nous asuroit que par le commerce des Espagnols que l'on disoit n'en estre éloignez que de 25 ou 30 lieuës, ils avoient des haches, des fusils, & toute les commoditez que l'on trouve en Europe, à la verité nous avons trouvé des Nations qui avoient des brasselets de veritables perles, mais ils les percent au feu.

260 *Premier établissement de la Pot*
& les gâtent par ce moyen ;
Monsieur de la Salle en a ap-
porté avec luy , les Sauvages
nous ont dit que leurs Guerriers
les apportent de fort loin du cô-
té de la Mer, & les recoivent
en échange de certaines Na-
tions qui sont apparemment du
côté de la Floride.

Il y a beaucoup d'autres cho-
ses que nos gens observoient
en s'avancant un peu dans le
païs pour la chasse, & que nous
avons appris des Nations chez
qui nous avons passé, mais je
me rendrois importun d'en faire
icy le détail. Outre qu'il en
faudroit sçavoir plus à fond les
particularitez, enfin nostre dé-
couverte est achevée sans que
nous ayons perdu aucun des
nostres ny François, ny Sau-
vages, & sans que personne ait
esté blessé, de quoy nous som-
mes

mes
de l
de
you
sion
faif
& a
l'Ev
des
un
men
post
nois
leuf
aujo
cice
ne
ord
lon
té
les
riar
voi
Ilir

mes redevables à la protection de Dieu, & à la grande conduite de Monsieur de la Salle : Je ne vous diray rienicy des conversions: autrefois les Apostres ne faisoient qu'entrer dans un païs, & aux premieres annonces de l'Evangile, l'on voyoit de grandes conquestes. Je ne suis qu'un miserable pecheur, infiniment éloigné du merite des Apostres, mais aussi il faut reconnoistre que ces voyes miraculeuses, de grace, ne sont pas aujourd'huy attachées à l'exercice de nos Ministeres, Dieu ne se servant que d'une voye ordinaire & commune selon laquelle je me suis contenté d'annoncer de mon mieux les principalles veritez du Christianisme aux Peuples que j'avois à la rencontre : la Langue Illinoisse me servoit un peu en-

202 *Premier établissement de la Foi*
viron cent lieux avant dans le
Fleuve, & je faisois compren-
dre le reste par les gestes, &
quelque terme de leur Dialecte
que l'on déchifroit insensible-
ment, mais je ne peux pas dire
quemes petits efforts ayent pro-
duit des fruits certains. A l'é-
gard de ces peuples, peut-estre
que par un effet secret de la gra-
ce quelqu'un en aura profité,
c'est ce que Dieu seul peut con-
noistre, tout ce que nous avons
fait a esté de reconnoistre l'é-
tat de ces Nations, & d'ouvrir
le chemin à l'Evangile, & aux
Missionnaires, n'ayant baptisé
que deux enfans que je voyois
à l'extrémité, & qui sont morts
effectivement en nostre pre-
sente.

Je donne icy à mon Lecteur
ce qu'il y a de principal dans la
Relation que le Pere Zenobe

adressa à Québec au Pere Valentin Superieur des Missions, & dont je fis la copie sur les lieux quelques années après : ce Missionnaire ne croyoit point alors passer en France cette même année 1682, mais le sieur de la Salle ayant pris tout à coup sa resolution, le pria de vouloir bien faire le voyage pour donner les premières instructions de sa découverte, jusques à ce qu'il pût l'année suivante s'y rendre en personne : ce bon Pere partit donc de Miamis le 8. Octobre, & quelque diligence qu'il pût faire à la descente des Lacs & du Fleuve : il n'arriya à Québec que le 15. Novembre, la surveille du départ des Vaisseaux, & s'embarqua dans celuy que montoit Monsieur le Comte de

264 Premier établissement de la Foi
Fröntenac, lequel repassoit en
France la même année.

Decretum Sacrae Congrega-
tionis Generalis de propa-
gandâ fide, habitum die
octava Ianuarii 1985.

REferente Eminentissimo Do-
mino Cardinali Estræo, Sa-
cræ Congregationis declaravit
Præfectum Missionis ad septen-
nium in Insulâ vulgò dictâ
Louïsiânâ in Americâ Fratrem
Hyacinthum LE FABVRE, Ordini
Minorum Recollectorum Sancti
Francisci Provincia Sancti
Dionisi in Gallia, cum authori-
tate eaque ad Missionis Reg-
num pertinent, & ad præscri-
ptam Decretorum Sacrae Congre-
gationis, & facultatum eidem
concessarum exercendi, eâ tamen

dan
condit
Fratre
nomin
gregat
Romæ
præ G
Præfe
Sigilli

Ce
gné
quatr
voicy

De
nis G
de, h
1685

R
cra C
Apos
tâ L

dans la Nouvelle France. 269
*conditione quod ultra quatuor
Fratres transmissos alios, non
nominet inconsultâ Sacra Con-
gregatione, & nan alius. Datum
Romæ die, & anno quibus su-
prâ G. Cardinalis de Alteriis
Præfectus cum chirographo, &
Sigillo.*

Ce Decret estoit accompa-
gné de quatre autres pour les
quatre Peres Missionnaires dont
voicy la teneur.

*Decretum Sacra Congregatio-
nis Generalis de propagandâ fi-
de, habitum, die 8. Januarii
1685.*

R*Eferente Eminentissimo Do-
mino Cardinali Estræo, Sa-
cra Congregationis Missionarium
Apostolicum in Insulâ vulgò dic-
tâ Louïsiânâ in Americâ ad sep-*

166 Premier établissement de la Foi
tenniam declaravit Fratrem Ze-
robinum MAMBRE, Ordinis Mi-
norum Recollectorum Sancti
Francisci subjectione tamen &
Præfeturâ Fratris Hyacinthi LE
FEBVRE, ejusdem Ordinis cui
omnino parere debeat, ac neces-
sarias facultates, ad Missiones
exercendas ab eodem juxta sibi
tributam authoritatem in toto
vel in parte recipiat, servatâ
semper ipsius Præfeti tam circa
facultates, quàm circa loca &
tempus eadem exercendi mode-
ratione, nullo modo vero extra
fines sua Missionis eis uti queat.
Datum Roma die & anno qui-
bus supra cum Chirographo &
Sigillo F. Cardinalis de Alteriis
Præfectus.

Le Bref du Saint Pere qui ac-
compagnoit les susdits Decrets
contenant les Permissions & pou-
voits en 26. articles, a pour titre,

dans la Nouvelle France. 167
Facultates concessa à S. D. N.
D. Innocentio Divina Provi-
dentia Papa XI. Fratri Hyacin-
tho LE FEBVRE, Ordinis Mi-
norum Recollectorum Sancti
Francisci Provincia Sancti Dio-
nysii in Gallia Praefecto Missio-
num in Insula vulgo dicta Loui-
sianâ in America,

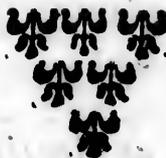
Ledit Bref finit en ces termes,

Et prae data facultates gratis ;
& sine ulla mercede exercentur
& ad annos septem tantum con-
cessa intelligantur feria 4. die
24. Maii 1685.

In solita audientia Sanctissi-
mus D. N. D. Innocentius Papa
X. concessit supra dictas faculta-
tes Praefecto Fratri Hyacintho
LE FEBVRE, Ordinis Minorum
Recollectorum Sancti Francisci

Z iiij

268 Premier établissement de la Foi
Provinciae Sancti Dionysii in
Gallia Praefecto Missionis in In-
sula vulgo dicta Louïisianâ in
America, ad septennium, hac
tamen conditione quod ultra Fra-
tres transmissos non nominet in-
consultâ Sacrà Congregatione de
propaganda fide, Signatumerat
Episcopus Portu Cardinali, cum
Sigillo, & infra Alexander Spe-
ronus S. Romanae, & universa-
lis inquisitionis Notarius.



CHAPITRE XXIV.

Le sieur de la Salle continue sa découverte par le Sein Mexique, établissement de la Colonie Françoise à la Baye S. Louïs. Les aventures malheureuses qui luy arriverent.

C'est ainsi que Monsieur de la Salle, que l'on pourroit avec justice appeller le Colomb de son siecle acheva par les terres la découverte la plus importante, la plus difficile, & la plus traversée, sans avoir perdu un seul de ses gens dans des pais où Jean Ponce de Leon, Pamphile de Narvaez, & Ferdinand Soto ont peri sans aucun succès avec des troupes

276 *Premier établissement de la Foi*
nombreuses & plus de deux
mille Espagnols, jamais person-
ne n'avoit fait pareilles entre-
prises avec si peu de monde &
tant d'ennemis, son premier
dessein avoit esté de trouver le
passage que l'on cherche depuis
si long temps à la Mer du Sud,
& quoyque le Fleuve Colbert
n'y conduisit pas, cependant ce
grand homme avoit tant de lu-
miere & de resolution, qu'il
esperoit de le trouver si cela étoit
possible, comme il y auroit
réussi si Dieu luy avoit conser-
vé la vie.

Le pais des Illinois & les vastes
contrées d'alentour estant le
centre de sa découverte. Il y
passa l'Hyver, l'Esté, & le
commencement de l'Automne
de 1683, à faire des établisse-
mens, il y laissa Monsieur de
Tonty pour Commandant, &

enfin ayant pris le parti de passer en France pour rendre compte de l'exécution des Ordres du Roy, il arriva à Quebec au commencement de Novembre, & à la Rochelle le 23. Decembre.

Son dessein estoit d'aller chercher par Mer l'embouchure du Fleuve Colbert, & d'y établir sous le bon plaisir du Roy de puissantes Colonies. Ces propositions furent écoutées favorablement de Monsieur de Seignelay Ministre & Secrétaire d'Etat, & Sur-Intendant du commerce & navigation de France, Sa Majesté les agréa, & voulut bien favoriser son entreprise non seulement par les nouveaux pouvoirs & commissions dont elle l'honora, mais encore par des secours de Vaisseaux, de troupes & d'argent

272 *Premier établissement de la Foi*
dont sa liberalité royalle le gra-
tifie.

La premiere application du
sieur de la Salle après qu'il eût
esté muni de ces pouvoirs, fût
de pourvoir au spirituel pour
avancer principalement la gloi-
re de Dieu dans son entrepri-
se. Il jetta les yeux sur deux
corps differents de Missionnai-
res, afin d'obtenir des sujets
capables de procurer le salut
des ames, & de jeter les fon-
demens du Christianisme en
cette Barbarie.

Il s'adressa donc à Monsieur
Tronçon Superieur General
de Messieurs du Seminaire de
saint Sulpice, qui voulut bien
prendre part à l'ouvrage de Dieu
& destiner trois de ses Eccle-
siastiques pleins de zelo, de ver-
tu, & de capacité, pour com-
mencer ces nouvelles Missions,

ce furent Monsieur Cavelier, frere du sieur de la Salle, Monsieur Chefdeuille, son parent & Monsieur de Maiulle tous trois Prestres.

Comme depuis près de dix ans les Recollets avoient tâché de seconder les desseins du sieur de la Salle pour la gloire de Dieu & la sanctification des ames dans toute l'étendue des vastes païs de la Louïisiane de la dépendance dudit sieur depuis le Fort de Frontenac, & qu'ils l'avoient accompagné dans ces découvertes où même le Pere Gabriel estoit mort. Il se fit un point essentiel d'emmener quelqu'un de nos Peres avec luy pour travailler de concert à l'établissement du Royaume de Dieu dans ces nouveaux païs. A cet effet il s'adressa au Reverend Pere Hyacinthe le

274 *Premier établissement de la Foi*
Febvre qui avoit esté deux fois
Provincial de nostre Province
de saint Antoine en Artois, &
qui estoit alors Provincial pour
la seconde fois de la Province
de saint Denis en France, le-
quel voulant secondér de tout
son possible les pieuses inten-
tions du sieur de la Salle, luy
accorda les Religieux qu'il de-
mandoit, sçavoir le Pere Ze-
nobe Mambré pour Superieur
de sa Mission, & les Peres
Maxime le Clercq & Anastase
Doüay tous trois de nostre Pro-
vince de saint Antoine, dont
le premier avoit esté insepara-
ble du sieur de la Salle durant
l'espace de quatre années dans
sa découverte par les terres, le
second avoit servi durant cinq
années en Canada avec beau-
coup d'édification, sur tout dans
les Missions des sept Isles, &

d'Anticosti; on leur avoit ad-
joint le Pere Denis Morguet
pour quatrième Prestre, mais ce
Religieux s'estant trouvé ex-
tremement malade dès le troi-
sième jour de l'embarquement
fût obligé de relâcher & de
retourner en Province.

Le Reverend Pere Provincial
ayant donné avis à la Congre-
gation de *propaganda fide* de
cette Mission, afin d'obtenir
toute l'autorité nécessaire pour
l'exercice de nos fonctions, il
en reçut les Decrets dans les
formes; nous les placerons à la
fin de ce Chapitre pour ne pas
interrompre icy l'attention du
Lecteur; le Saint Pere Inno-
cent XI. y ajouta par un Bref
exprés les pouvoirs & permis-
sions authentiques en 26. arti-
cles, ainsi que le saint Siege a
coûtume de les accorder aux

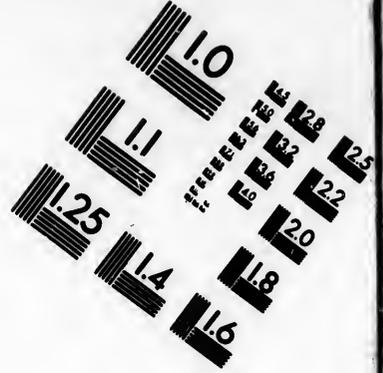
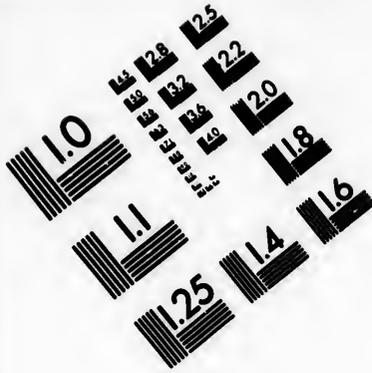
276 *Premier établissement de la Foi*
Missionnaires dont l'éloignement rend le recours moralement impossible à l'autorité de l'ordinaire, ce qui fût accordé nonobstant l'opposition de Monsieur l'Evêque de Quebec, Monseigneur le Cardinal d'Estrées ayant fait voir que la distance estoit de plus de huit ou neuf cens lieuës par les terres, depuis Quebec jusques à l'embouchure du Fleuve.

Les esperances que l'on avoit alors sujet d'établir sur cette fameuse découverte ; engagea plusieurs jeunes Gentilshommes à prendre parti avec le sieur de la Salle en qualité de volontaires, il en choisit douze qui luy parurent des plus resolu entre lesquels le sieur de Morangé & le sieur Cavalier tous deux ses neveux. Le dernier n'estoit âgé que de 14. ans

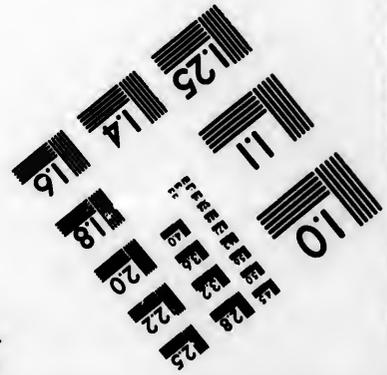
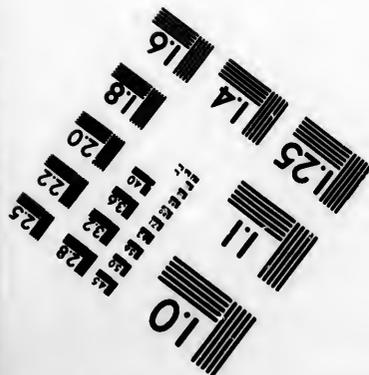
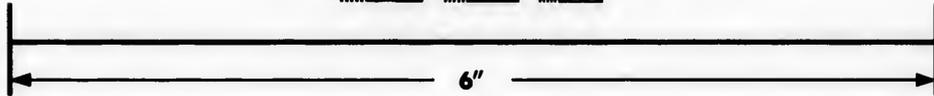
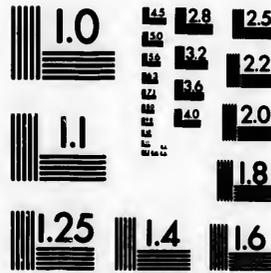
L'on

L'on preparoit la petite flotte à la Rochelle qui devoit estre composée de quatre bâtimens le Joly, le Vaisseau de Roy, une Fregatte nommée la belle, une Flutte nommée l'aimable, une caichsse appellée le Saint François, le Vaisseau de Roy estoit commandé par Monsieur de Beaujeu Capitaine Gentilhomme de Normandie connu par sa valeur & son experience, & par le merite de ses services, il avoit pour Lieutenant Monsieur le Chevalier d'Aire, qui est aujourd'huy Capitaine de Roy & fils du Doyen du Parlement de Mets. Le sieur du Hamel Gentilhomme de Broüage, jeune homme plein de feu & de cœur luy servoit d'enseigne, plût à Dieu que les troupes & le reste de l'équipage eût esté aussi bien choisi,





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
LE 128 125
E 32
E 22
E 20
E 18
6

10
E
E
E
E
E

278 *Premier établissement de la Foi*
ceux qui en eurent la commis-
sion pendant que Monsieur de
la Salle estoit à Paris, ramas-
serent cent cinquante soldats
tous gueux & miserables, de-
mandant l'aumône, plusieurs
même contrefaits ne sçachans
pas tirer un mousquet, le sieur
de la Salle avoit donné com-
mission à la Rochelle de luy
choisir des ouvriers trois ou
quatre de chaque métier, l'on
en fit un si mechant choix que
quand on fût sur les lieux, &
qu'il fallut les mettre à l'ou-
vrage, l'on reconnut qu'ils ne
sçavoient rien du tout, huit ou
dix familles se presenterent d'as-
sez bonnes gens, & qui s'of-
frirent d'aller commencer la
Colonie, l'on accepta leurs of-
fres, & on leur fit même de
grandes avances, aussi bien
qu'aux artisans & aux soldats.

L'embarquement préparé l'on mit à la voile le 24. Juillet 1684. la tempeste qui s'éleva peu de jours après, les obligea de relâcher à Chef de bois, pour y raccommoder quelqu'un de leurs Mâts qui s'estoit cassé durant la tourmente.

Ils remirent à la voile le premier d'Aoust faisant route à Saint Domingue, mais une seconde tourmente les surprit & les separa le 14. Septembre, l'Amable restant seul avec la Belle qui arriverent au petit Goave à Saint Domingue où ils rencontrerent heureusement le Joly. Le saint François chargé de marchandise, & de quantité d'effets, n'ayant pû suivre les autres, estoit demeuré au Port de Paix, d'où il partit après que l'orage fût passée pour aller joindre la Flotte au rendo-

280 *Premier établissement de la Foi*
vous, mais comme durant la
nuit d'un temps assez calme le
Pilote & l'équipage se croyant
en assurance, n'estoient point
du tout sur leurs gardes, ils
furent surpris par deux Piro-
gues d'Espagnol qui se rendi-
rent maistres de cette Caiche.

Ce fût le premier contre-
temps qui traversa la naviga-
tion, malheur qui causa une
consternation universelle à tout
l'équipage & beaucoup de dou-
leur au sieur de la Salle qui
relevoit d'une maladie dange-
reuse où il fût réduit à l'extre-
mité, l'on fit sejour à S. Domin-
gue où à la verité l'on prit
quantité de rafraichissements,
ils firent leurs provisions de
bled d'Inde & de toutes sor-
tes de bestiaux domestiques
pour en peuplet le nouveau pais.
Messieurs de Saint Laurent Gou.

verneur General des Isles, Begon Intendant & de Cussy Gouverneur particulier de saint Domingue, les favoriserent en tout & rétablirent même l'intelligence reciproque & si necessaire pour réussir en pareilles entreprises, mais les soldats & la plûpart des équipages s'estant licentié à toute sorte de libertinage & d'intemperance assez ordinaire dans ce pais là, se gâterent si fort, & contracterent des maladies si dangereuses que les uns moururent dans l'Isle, & les autres ne porterent plus de santé.

Cette petite Flotte estant donc reduite à trois Navires, leva l'Anchre le 25. Novembre 1684. & poursuivit sa route assez heureusement le long des Isles des Caymans, & passant par l'Isle de Paix, après y a-

282 *Premier établissement de la Foi*
voir mouillé un jour pour faire
de l'eau, l'on gagna le Port de
saint Antoine en l'Isle du Cu-
ba, où les trois Navires mouil-
lerent derechef, la beauté, &
les agrémens du lieu, & la
situation avantageuse les en-
gagerent de s'y arrester, & mê-
me de descendre à terre, on
ne sçait par quelle aventure les
Espagnols y avoient laissé à
l'abandon plusieurs sortes de
rafraichissemens, & entre autre
du vin d'Espagne dont on pro-
fita, & après deux jours de re-
pos, ils en partirent pour con-
tinuer le voyage au Golphe Me-
xique.

Le sieur de la Salle quoy que
fort éclairé, & peu d'humeur à se
laisser tromper avoit néanmoins
crû trop facilement aux avis
que luy donnerent certaines
personnes de saint Domingue,

il re
tes
fait
ses
par
leur
da
les
le
fol
fit
me
fer
vi
ta
fa
ce
ro
à
ri
g
la
g
c

dans la Nouvelle France. 285

il reconnut trop tard que toutes les routes qu'on luy avoit faites estoient absolument faul-
ses, la crainte d'estre maltraité par les vents de Nord qu'on leur avoit dit estre frequens & dangereux à l'entrée du Golphe les fit relacher par deux fois, le discernement & la grande resolution du sieur de la Salle leur fit tenter le passage une troisième fois, & l'on y entra heureusement le premier jour de Janvier 1685, que le Pere Anastase celebra solennellement la sainte Messe en action de graces, après quoy continuant leur route, l'on arriva en quinze jours à la veüe des terres de la Floride, où un grand vent obligea le Joly de prendre le large, la Flutte & la Fregatte se rangeant du côté des terres, le sieur de la Salle estant bien aise de

284 *Premier établissement de la Foi*
s'approcher de la côte.

On luy avoit persuadé à saint Domingue que les Courans de la Mer du Golphe portoient avec une rapidité incroyable vers le Canal de Bahama, ce faux avis le dérouta entierement, car dans la pensèe qu'il estoit beaucoup plus Nord qu'il ne l'étoit en effet, non seulement il passa la Baye du saint Esprit sans la reconnoistre, mais encore l'on suivit la côte bien au de-là du Fleuve Colbert, on auroit même encore continué de la suivre, si l'on ne se fût apperçû par le retour qu'elle fait au Sud, & par la hauteur de Pôle que l'on estoit à plus de 40, à 50. lieuës de l'embouchure, d'autant plus que comme le Fleuve avant que de se décharger dans la Mer, cotoye la terre du Golphe à l'Oüest, & que
la

la longitude est inconnuë aux Navigateurs. Il se trouva avoir passé de beaucoup sa ligne parallele.

Les trois bâtimens se joignirent enfin à la my-Fevrier dans la Baye du saint Esprit où l'on trouvoit une rade presque continuelle, l'on resolut de retourner d'où l'on venoit, on avança dix ou douze lieuës jusques à une Baye que l'on nomma la Baye de saint Louis. Comme les vivres commençoient à manquer, les soldats avoient déjà mis à terre, le sieur de la Salle reconnut & sonda la Baye qui est d'une lieuë de large & bon fond, il crût que ce pourroit bien estre le bras droit du Fleuve Colbert, comme il y en avoit apparence, il y fit entrer la Fre-gatte fort heureusement le 18. Fevrier, le Canal est profond,

236 *Premier établissement de la Foi*
jusques là même que sur la bat-
ture de sable qui barre en quel-
que façon l'entrée, il y a douze
& quinze pieds d'eau de Marée
basse.

Le sieur de la Salle avoit or-
donné au Capitaine de la Flutte
de ne point entrer dans le Ca-
nal sans avoir le Pilote de la
Fregatte en qui l'on prenoit rou-
te confiance, de décharger son
Canon & son eau dans les cha-
loupes pour diminuer sa charge
& enfin de suivre exactement
le chemin que l'on avoit bali-
sé. rien de tout cela ne fût exe-
cuté, & cet infidel malgré les
avis que luy donnoit un Ma-
telot qui estoit à la Hune de
tenir le vent, il fit arriver le
Vaisseau dans les freins où il
toucha, & s'ensabla si bien qu'
il ne fût pas possible de le re-
tirer.

Il estoit alors sur le bord de la Mer quand il vit faire ce funeste manœuvre, & il s'embarquoit pour y remedier lors qu'il vit venir cent ou six vingt Sauvages, il fallut mettre son monde sous les armes, le bruit du Tambour fit prendre la fuite aux Barbares, on les suivit, & leur ayant présenté le calumet de paix, on les conduisit & on les regalla au Camp, on leur fit même des presents, & le sieur de la Salle sceut si bien les engager, qu'on avoit fait alliance avec eux, ils apportoiēt des viandes au Camp durant les jours suivants, l'on traita de quelques-uns de leurs Canots, & l'on avoit sujet de tout attendre d'une union si necessaire.

Le malheur voulut qu'un ballot de couverture du Vaissau

288 *Premier établissement de la Foi*
échoué fût jetté à la côte : quel-
ques jours après une troupe de
Sauvages s'en estoit saisi, le sieur
de la Salle ordonna du monde
pour retire le ballot de leurs
mains par les voyes de douceur,
l'on en usa tout au contraire,
le Commandant leur presenta
le bout du fusil comme pour les
couchet en jouë, ce qui les ef-
faroucha tellement, qu'ils no
nous considererent plus que
comme ennemi. Indignez jus-
ques à la fureur, ils s'attroupe-
rent la nuit du six au sept de
Mars, ayant trouvé la sentinelle
endormie firent une cruelle dé-
charge de leurs fleches, l'on
courut aux armes, le bruit des
coups de fusil leur fit prendre la
fuite après avoir tué sur la pla-
ce les sieurs Oris & Desloge,
deux cadets volontaires & bles-
sez dangereusement le sieur de

Moranger Lieutenant & neveu du sieur de la Salle, & le sieur Gaien volontaire, le lendemain ils tuèrent encore deux de nos gens qu'ils trouverent endormis le long de la côte.

Cependant la Flutte demeurera plus de trois semaines à l'endroit de son naufrage sans se démambler, mais à s'emplir d'eau de tous côtez, l'on en sauva tout ce que l'on pût avec les chaloupes & les Pirogues lorsque le calme permit d'y aller. Un jout le Pere Zenobe y étant passé en chaloupe, elle se brisa d'un coup de vent contre le Navire, tout le monde monta promptement dans le bord, ce bon Pere qui estoit resté le dernier pour faire sauver les autres auroit esté submergé, si un Matelot ne luy eut jetté un cordage, avec lequel on le tira

290 *Premier établissement de la Fo*
à bord comme il enfonçoit dans
la Mer.

Enfin Monsieur de Beaujeu
mit à la voile dans le Joly avec
tout son monde le 12. Mars
pour s'en retourner en France,
& le sieur de la Salle ayant fait
faire un réduit avec des plan-
ches & pieces de bois pour met-
tre son monde, & ses effets en
seureté. Il laissa cent hommes
sous le commandement du sieur
de Moranger, & partit avec 50.
autres. Le sieur Cavelier & les
Peres Zenobe & Maxime à
dessein de chercher dans le fond
de la Baye, l'embouchure du
Fleuve & un endroit propre pour
y fixer l'établissement.

Le Capitaine de la Fregatte
eut ordre de sonder la Baye
en chaloupe, & d'y faire avan-
cer son vaisseau le plus avant
qu'il pourroit, il suivit 12. lieues

le long de la côte qui gist du Sud-est au Nordouest, & mouilla vis à-vis d'une Pointe, à laquelle le sieur Hurier donna son nom, & y fût ordonné Commandant, ce poste servant d'entre-pause du Camp de la Mer à ce-luy que le sieur de la Salle alla faire au fond de la Baye le deux-ième Avril à deux lieuës avant dans une belle riviere que l'on nomma la riviere aux vaches à cause de la grande quantité de ces bestes Sauvages que l'on y rencontra, une troupe de Barbares y vint attaquer nos gens, on les repoussa sans aucune perte.

Le 21. veille de Pâques, le sieur de la Salle s'estant rendu au Camp de la Mer, l'on y celebra le lendemain, & les trois jours suivans la grande Feste avec toutes les solemnitez possi-

292 *Premier établissement de la Foi*
où chacun reçut son Createur,
les jours suivans l'on transporta
des deux Camps des sieurs de
Moranger & Hurier tous les
effets, & generallyment tout
ce qui estoit utile au Camp du
sieur de la Salle, & l'on détruisit
les deux Forts le sieur de la Salle
fit travailler l'espace d'un mois
à la culture de la terre, mais les
grains tant de bled que de le-
gumes ne leverent pas, soit qu'ils
fussent alterez par l'eau de
la Mer, soit que la saison ne fût
pas propre comme on le remar-
qua dans la suite. L'on bâtis-
soit le Fort dans un poste fort
avantageux qui fût bien-tost en
état de deffence, muni de douze
pieces de Canons & de Magazin
sous terre, crainte du feu, l'on y
mit tous les effets en seureté. Les
maladies que les soldats avoient
contracté à saint Domingue,

dans la Nouvelle France. 193

les minoient à veüe, & il en mourut une centaine en peu de jours, quelque secours que l'on pût leur donner de boüillons, de confection, de theriaque, & de vin.

Le 9. Aoust 1685. trois de nos François estant à la chasse qui est copieuse dans ces contrées, en toute sorte de gibiers & de bestes fauves, se virent environnez de plusieurs compagnies de Sauvages armez, mais nos hommes s'estans mis en deffense, tuerent d'abord le chef & luy enleverent la chevelure, ce spectacle effraya, & dissipa les ennemis, qui ne laisserent pas de surprendre quelque temps après & de tuer un de nos François.

Le 13. Octobre le sieur de la Salle se voyant sans cesse insulté par les Barbares & d'ailleurs voulant avoir de leurs Canots de

294 *Premier établissement de la Foi*
gré ou de force , parce que l'on
ne pouvoit s'en passer , resolu de
leur faire une guerre ouverte
pour en tirer une paix avanta-
geuse.

Il partit avec soixante hom-
mes armez de corselets de bois
contre les coups de fleche , il ar-
riva où ils estoient attroupés ,
& en différentes rencontres de
jour & de nuit , il en mit une
partie en fuite , plusieurs blesez,
quelques-uns tuez , d'autres fu-
rent faits prisonniers , entr'au-
tres quelques enfans , dont une
fille de trois à quatre ans fût bap-
tisée & mourut quelques jours
après , comme les premices de
cette Mission , & une conquête
seure qu'on envoyoit au Ciel.
Les habitans se bâtissoient & se
formoient des deserts par le dé-
frichement des terres. L'on se-
ma des grains qui réussirent

dans la Nouvelle France. 195
mieux que les premiers, l'on
traversa par Canot de l'autre
bord de la Baye, où l'on trouva
sur une grande riviere pleine
chasse, sur tout de bœufs & de
Coqs d'Inde; l'on élevoit de tou-
tes sortes de bestiaux domesti-
ques dans les habitations, des
vaches, des pourceaux, des
volailles qui multiplioient beau-
coup, enfin l'execution que l'on
avoit fait chez les Sauvages, a-
voit mis la petite Colonie un
peu plus en seureté, lors qu'un
nouveau malheur succeda à
tous les precedens.

Le sieur de la Salle avoit or-
donné au Capitaine de la Fre-
gatte de sonder exactement la
Baye, à mesure qu'il avançoit &
que tout son monde se retira le
soir dans le bord, mais ce Ca-
pitaine & six de ses hommes
des plus forts, des plus robustes,

298 *Premier établissement de la Foi*
& des plus adroits, charmez de
la douceur de la saison & de la
beauté du païs, ayant laissé leur
Canot avec leurs armes sur les
vases de marée basse, s'avance-
rent à une portée de fusil sur le
pré pour y estre à sec, & s'en-
dormirent profondement, de-
quoy une troupe de Sauvages
s'estant apperçûë, les surprirent
à la faveur du sommeil & de la
nuit, les massacrèrent etuelle-
ment, briserent leurs armes &
leur Canot. *Avanture tragique*
qui jetta la dernière consterna-
tion dans le Camp.

Après avoir rendu les derniers
devoirs à ces défunts, le sieur
de la Salle laissant des vivres
pour six mois, partit avec 20.
hommes & le sieur Cavelier son
frere pour aller chercher par ter-
re l'embouchure du Fleuve,
cette Baye qu'il reconnut par les

27. degrez & 45 minutes de latitude est la décharge d'une grande quantité de rivieres, dont pas une ne paroissoit assez grande pour estre un des bras du Fleuve Colbert, le sieur de la Salle les parcourut dans la pensée qu'une partie de ces rivieres estoit formée plus haut par un des bras dudit Fleuve, ou que du moins en traversant les terres bien au loin il reconnoistroit le cours de Missisipi, il fût bien plus long-temps absent qu'il ne croyoit, il fallut faire des cajeux pour passer les rivieres & se retrancher tous les soins pour se deffendre des insultes, les pluyes continuelles formoient des ravines & gâtoient les chemins, enfin le 13. Fevrier 1686 il crût avoir trouvé le Fleuve, l'on s'y fortifia, le sieur de la Salle y laissa une partie de son monde

298 *Premier établissement de la Foi*
& avec neuf hommes continua
sa découverte par les plus beaux
pays, traversant quantité de
Villages & de Nations nom-
breuses qui le traitèrent fort
humainement, enfin revenant
sur ses pas retrouver son monde,
il arriva le 31. Mars au Camp
general, charmé de la beauté &
fertilité des Campagnes, de la
quantité incroyable de toute
sorte de chasses, & des peuples
nombreux qu'il avoit rencontré
dans sa route.

Dieu luy preparoit une é-
preuve bien plus sensible que
les precedentes par la perte de
la Fregatte ce seul Navire qui
luy restoit & avec lequel il es-
peroit cottoyer la Mer & passer
ensuite à saint Dominique pour
donner de ses nouvelles en Fran-
ce, & obtenir de nouveaux se-
cours, ce funeste accident arri-

va par le peu de précaution du Pilote, toutes ces marchandises furent perduës sans ressource. Le Navire se brisa à la côte, les Matelots furent noyez, & à peine le sieur de Chefdeuille Prestre, le Capitaine & quatre personnes se sauverent-ils dans un Canot qu'ils trouverent à la côte quasi par miracle, l'on y perdit trente six barils de farine, quantité de vin, les coffres, les habits, le linge, des équipages, la plus grande partie des outils, on laisse à penser le chagrin mortel que le sieur de la Salle ressentit d'un accident qui achevoit de renverser toutes les mesures qu'il avoit prises, son grand courage n'auroit pas esté capable de le soutenir, si Dieu n'avoit aidé sa vertu par un secours de grace extraordinaire.

CHAPITRE XXV.

Avantures malheureuses de deux voyages que le sieur de la Salle entreprend aux Illinois. Sa mort tragique. Une partie de son monde repasse en France par les terres de Canada.

CEux qui seront un peu instruits des tentatives si souvent reprises, & des avantures tragiques arrivées dans toutes les découvertes des païs nouveaux que l'on a faites à l'Orient & à l'Occident, durant ces derniers siècles, ne seront point du tout surpris de lire tous les contre-temps, & les accidens funestes dont le Seigneur a voulu traverser ces premières

mieres tentatives de la découverte & de l'établissement de la Colonie Françoisé dans les vastes contrées de la Louïsiane. Plusieurs Historiens ont voulu penetrer dans ces raisons de cette conduite de Dieu sur de pareilles entreprises, où sa gloire paroistroit interessée dans la conversion des peuples barbares : c'est à nous d'adorer les desseins de sa Providence, la merveille de cette découverte est la force & le courage dont Dieu a toujours animé & soutenu jusques à la fin celuy du sieur de la Salle.

Toutes ces mesures estant ainsi rompuës, & ses affaires reduites à l'extremité, que nous avons dit-il prit le party de tenter un voyage par les terres en Canada, il relacha quelque temps après, & en entreprit un

302 *Premier établissement de la Foi*
second, dans lequel il perdit la
vie par la cruauté de ces gens ,
quelques-uns de ceux qui de-
meurerent fideles , poursuivirent
la route , & sont arrivez
en France , & entr'autres le
Pere Anastase Dotïay, & quoy
que dans les differents naufrages
qu'il a faits , le détail de ses
remarques se soit perdu , voicy
un abbrege de ce qu'il en a pû
recueillir , dont le Lecteur me
sçaura peut-estre plus de gré ,
que si je le composois de mon
stile.

Le sieur de la Salle ne voyant
point d'autre ressource à ses af-
faires que de traverser par les
terres jusques aux Illinois pour
pouvoir donner en France la
nouvelle de ces desastres , choi-
sit 20. de ses meilleurs hommes
y compris Nixa un de nos Sau-
vages Chaoïenon qui l'avoit

toûjours accompagné depuis le Canada jusques en France, & de France au Mexique, Monsieur Cavelier, le sieur de Moranger & moy nous joignîmes de compagnie à ce grand voyage pour lequel l'on ne fit autre provision que quatre livres de poudre & six livres de plomb, deux haches, deux douzaines de couteaux autant d'alaines, de la rassade, & deux chaudieres: après avoir célébré les Divins Mysteres dans la Chapelle du Fort, & invoqué tous ensemble le secours du Ciel, nous partîmes le 22. Avril 1686, faisant route au Nordest.

Au 3. jour nous apperçûmes dans les plus belles campagnes du monde quantité de gens, les uns à pied, les autres à cheval qui venoient à nous au galop bottez & épronnez, &

304 *Premier établissement de la Foi*
sur des selles. Ils nous invitè-
rent à leur Bourg, mais com-
me ils estoient à six lieüs au
Nordouëst, hors de nostre rou-
te, on les remercia après avoir
appris dans l'entretien qu'ils a-
voient connoissance des Espa-
gnols, continuant nostre che-
min le reste du jour, nous caba-
nâmes le soir dans un petit Fort
retranché de pieus pour nous
mettre à couvert des insultes,
ce que l'on a touëours continué
depuis fort heureusement.

En estant parti le lendemain
nous marchâmes deux jours par
des prairies continuelles jusques
à la riviere que nous appellâ-
mes Robek, trouvant par tout
une si prodigieuse quantité de
Cibola, ou de Bœufs sauvages,
que les moindres troupeaux
nous paroïssent de deux ou
trois cens bestes, nous en tuâ-

mes neuf ou dix en un moment, dont on en fit boucaner une partie afin de n'estre pas obligé de nous arrester de cinq ou six jours. A une lieüe & demie plus avant, nous trouvâmes une autre riviere plus belle, plus grande & plus profonde que n'est la Seine à Paris, bordée des plus beaux arbres du monde comme s'ils avoient esté planté à la main, entr'autres quantité de Meuriers, & autres fruitiers, ayant des prairies d'un côté & des bois de l'autre, nous la passâmes en Cajoux; cette riviere fût appellée la Maligne.

Passant à travers de ces beaux pais, des campagnes, & des prairies ravissantes bordées de vignes, de vergers, & de bocage; nous arrivâmes peu de jours après à une riviere qui fût appellée Hiens, du nom

306 *Premier établissement de la Foi*
d'un Allemand natif de Vuittemberg, qui s'y embourba, en forte, qu'il n'en pût sortir qu'avec beaucoup de peine. Un de nos hommes la hache sur le dos traversa à la nâge jusques à l'autre bord, un second le suivit en même temps: ils coupèrent des plus grands arbres, pendant que d'autres de nostre côté en faisoient de même, on laissoit tomber ces arbres de part & d'autre par le travers de la riviere, lesquels se rencontrant ainsi, formoient une espee de pont pour passer facilement. C'est une invention dont nous nous sommes servis dans nos voyages plus de trente fois, cela nous paroissant plus seur que le Cajeu qui est une espee de traineau formé de plusieurs pieces & branches de bois liées ensemble, que l'on con-

duit & sur lequel on se passe à la perche.

Ce fût icy que le sieur de la Salle changea sa route du Nordest à l'Est, par des raisons qu'il ne nous dit pas, & que nous n'ayons jamais pû penetrer.

Après quelques journées de marche dans un país assez beau passant néanmoins des ravines en Cajoux, nous entrâmes dans des contrées beaucoup plus agreables & tout a fait delicieuses, où nous trouvâmes une Nation fort nombreuse qui nous reçeut avec toute l'amitié possible, les femmes mêmes venoient embrasser nos François, on nous fit assoir sur des nattes fort bien travaillées & prendre le haut bout auprès des Capitaines qui nous presentèrent le calumet orné de plumes

308 *Premier établissement de la Foi*
de toute sorte de couleurs,
fallut fumer tour à tour, ils
nous servirent entre autre re-
gal d'une sagamité faite d'une
espece de racine qu'ils appellent
Toqué ou Toquo, c'est un ar-
buste fait comme une espece
de ronce sans épines, la racine
est fort grosse, après l'avoir bien
lavée on la fait seicher, & puis
on la pille, & on la reduit en
poudre dans un mortier, la sa-
gamité en est de bon goust, mais
astringente, ces Sauvages nous
firent present de peaux de
Bœufs fort proprement passées
pour faire des souliers, on leur
donna en échange de la Ras-
fade dont ils font estime, nous
y fimes sejour durant lequel le
sieur de la Salle les engagea tel-
lement par ses manieres & leur
insinuoit tant de choses de la
loire du Roy, leur disant qu'il
estoit

estoit encore plus grand & plus élevé que le Soleil, qu'ils en étoient tous ravis d'admiration. Nous tâchions le sieur Cavalier & moy comme nous avons fait par tout ailleurs de leur insinuer la premiere connoissance du vray Dieu, on appelle cette Nation Biskatrongé, mais nous l'appellâmes la Nation des Pleureux, & nous donnâmes le même nom à leur riviere qui est fort belle à cause qu'à nostre arrivée & à l'abord ils se mirent tous à pleurer amèrement, pendant un bon quart d'heure, c'est une coûtume parmy eux quand ils voyent des gens qui viennent de loin, leur faisant pèser à leurs parens morts qu'ils croient dans un grand voyage dont ils attendent le retour. Enfin ces bonnes gens nous donnerent des guides, & nous passâmes

319 *Premier établissement de la Foi*
leur riviere dans leurs Piro-
gues.

Nous en traversâmes trois
ou quatre autres les jours sui-
vants, il n'arriva rien de con-
siderable, sinon que nostre Sau-
vage Chaouïenon ayant tiré
sur un Chevreuil assez près d'un
grand Village, le bruit du coup
y jetta tellement la frayeur,
qu'ils prirent aussi-tost la fuite,
le sieur de la Salle fit mettre en
armes son monde pour entrer
dans le Village, composé de trois
cens cabannes, l'on entra dans
la principale qui estoit celle du
Chef, où la femme se trouva en-
core, n'ayant pû gagner au pied
à cause de sa grande vieillesse,
le sieur de la Salle luy fit enten-
dre que nous étions venus com-
me amis, trois de ses fils bra-
ves guerriers observerent de
loin ce qui se passoit, & recon-

Dans la Nouvelle France. 91
noissant que nous estions paci-
fiques, ils rappellerent toute
leur monde, l'on traita de paix
& l'on dansa le calumet jusques
au soir que le sieur de la Salle
ne s'y fians pas trop, s'alla cam-
per au delà des Cannes, afin
que si ces Barbares approchoient
durant la nuit, le bruit des can-
nes nous empescha d'estre sur-
pris.

L'on reconnut en cela son dis-
cernement & sa prudence, car
une troupe de guertiers armée
de fleches s'approcha la nuit,
mais le sieur de la Salle sans sor-
tir de son retranchement les
menaça de faire tonner ses fu-
sils & leur parla enfin d'un air
de fierté & de fermeté qui les
obligea de se retirer: la nuit se
passa fort tranquillement de-
puis leur retraite, & le lende-
main qu'après des amitez re-

312 *Premier établissement de la Foi*
ciproques, du moins apparentes,
du côté de ces Sauvages, nous
poursuivîmes notre route à
5. ou 6. lieues delà, nous fû-
mes agreablement surpris de
trouver une troupe de Sauva-
ges qui venoient audevant de
nous des épis de bled en main,
un air civil & honneste, ils nous
embrasserent en nous invitant
avec les dernieres instances de
les aller voir en leurs Villages,
le sieur de la Salle voyant leur
sincerité y consentit, ces Sau-
vages nous disoient entr'autres
choses qu'ils connoissoient des
blancs du côté de l'Oüest, qui
estoyent une nation cruelle &
méchante, qui dépeuploit le
païs des environs (ce sont les
Espagnols) nous leur fimes en-
tendre que nous estions en guer-
re avec eux; ce fût alors que
le bruit s'en répandant par tout

le Village appelle des Kironnas, chacun nous fit accueil à l'envi, nous pressant de demeurer avec eux pour aller en guerre contre les Espagnols du Mexique, on les amusa de paroles & d'une alliance étroite avec eux, leur promettant de revenir avec des troupes plus nombreuses, & après tous les regales & les presons, ils nous passerent leur riviere en Pirogue.

Comme nous suivions nostre route toujours à l'Est par de tres-belles prairies au bout de trois journées de chemin, il nous arriva un contre-temps, le Sauvage Nixa nostre chasseur s'écria subitement de toute sa force qu'il estoit mort, on y courût, & l'on apprit qu'il avoit esté cruellement mordu d'un serpent, cet accident nous arresta durant quelques jouts,

314 *Premier établissement de la Foi*
on luy fit prendre de l'orvietan,
l'on appliqua du sel de vipere
sur la playe après l'avoir escari-
fié pour en faire sortir le venin
& le sang corrompu, & enfin
on le sauva.

Quelques jouts après nous
eûmes bien d'autres allarmes,
estans arrivez à une riviere lar-
ge & rapide que l'on nous dit
aboutir à la Mer, & que nous
appellâmes la riviere des mal-
heurs, l'on fit un Cajeu pour
la traverser, les sieurs de la Sala-
le & Cayelier avec une partie
de nos gens se mirent dessus,
mais à peine eurent ils atteint
le courant que la violence les
emporta avec une rapidité in-
croyable, en sorte qu'ils dispa-
rurent presque en un moment,
je restois à terre avec une par-
tie de nostre monde, nostre
chasseur estoit absent depuis

trois jours, & s'estoit égaré dans les bois, ce fut une desolation extreme pour nous tous qui desesperions de revoir jamais nostre Ange tutelaire le sieur de la Salle, Dieu me fit la grace de m'animer toujours de confiance, encourageant de mon mieux ceux qui me restoient. Tout le jour se passa en pleurs & en larmes, lorsqu'à l'entrée de la nuit nous aperçûmes de l'autre bord le sieur de la Salle avec tout son monde qui nous apprit que par un coup de Providence le Cajou avoit esté arresté par un gros arbre qui flotloit au milieu de la riviere, ce qui leur avoit donné moyen de faire effort, & de passer au delà du courant qui sans cela les emportoit à la Mer, qu'un de ses gens s'estoit jetté à l'eau pour attraper une

316 *Premier établissement de la Foi*
branche d'arbre, & que ce pau-
vre garçon n'avoit pû rattraper
le Cajou. Il s'appelloit Rut Bre-
ton de Nation, mais peu après
ce jeune homme parût de nos-
tre bord s'estant sauvé à la nâ-
ge.

La nuit se passa dans l'inquie-
tude où nous estions de trou-
ver les moyens de nous passer
de l'autre bord pour aller join-
dre le sieur de la Salle, nous
n'avions pas mangé de la jour-
née, la Providence y pourveut
par le moyen de deux Aiglons
qui tomberent d'un Cedre, nous
estions dix à ce repas.

Le lendemain il fût question
de passer, le sieur de la Salle
nous conseilla de faire un Ca-
jou de cannes, nous frayâmes
le chemin, le sieur de Moran-
ger & moy avec trois autres,
non sans danger, car nous en-

fon
fus
via
qu
Le
de
no
C
ve
re
le
n
f
c
r

foncions à tous momens , & je
fus obligé de mettre nostre Bre-
viaire dans nostre capuce, parce
qu'il mouilloit dans la manche.
Le sieur de la Salle envoya
deux hommes à la nâge qui
nous aiderent à pousser les
Cannes , & nous firent arri-
ver heureusement ; ceux qui
restoient de l'autre bord ne vou-
loient point du tout se risquer
mais enfin ils y furent obligez
sur ce que nous fimes semblant
de plier bagage , & poursuivre
notre route avec eux , ils passe-
rent donc avec beaucoup moins
de danger que nous.

Toute la troupe se voyant
ainsi réunie à l'exception du
chasseur , nous traversâmes
deux jours un país de Cannes
fort épaisses , le sieur de la Salle
frayant le chemin avec deux
haches , & les autres de même

318 *Premier établissement de la Foi*
pour casser les Canes, enfin au
troisième jour Nika nostre chas-
seur se trouva chargé de trois
Chevretils boucanez, & d'un
autre qu'il venoit de tuer, le
sieur de la Salle fit faire la dé-
charge de quelques fusils pour
en témoigner sa joye.

Nous entrâmes depuis sui-
vant toujours l'Est dans des
païs encore plus beaux que ceux
que nous avions passé, nous
trouvâmes des peuples qui n'a-
voient rien de barbare que le
nom; entr'autres nous eûmes à
la rencontre un Sauvage fort
honeste qui venoit de la chasse
avec sa femme & sa famille qui
fit present d'un de ses chevaux
& de quelques viandes au sieur
de la Salle, le pria avec tous ses
gens d'aller chez luy, & pour
l'y engager il nous laissa sa fem-
me, sa famille & sa chasse com-

dans la Nouvelle France. 319
me pour gage, pendant qu'il
alloit donner avis au Village
de nostre arrivée. Nostre chaf-
seur & un Laquais du sieur de
la Salle l'accompagnerent en
sorte qu'au bout de deux jours
ils revinrent à nous avec deux
chevaux chargez de provisions
& plusieurs des Chefs, ils é-
toient suivis des guerriers ha-
billez fort proprement de peaux
passées & empanachées, portans
le calumet en ceremonie, on les
rencontra à trois lieues du Vil-
lage qui venoient audevant de
nous, le Sieur de la Salle y
fût reçu comme en triomphe,
logé chez le grand Capitaine,
c'estoit un concours de peuple
dont la jeunesse paroissoit ran-
gée sous les armes, se relevant
jour & nuit, & au reste nous
comblans de biens & de toute
sorte de vivres. Cependant le

310 *Premier établissement de la Foi*
sieur de la Salle craignant qu'une partie de son monde ne s'addonna aux femmes, les fit camper à trois lieuës du Village dans lequel nous demeurâmes trois ou quatre jours, & l'on traita des chevaux & tout ce que l'on avoit de besoin.

Ce Village qu'on appelle des Cœnis est un des plus considérables que j'aye trouvé dans l'Amérique, & l'un des plus peuplez, il a pour le moins vingt lieuës de long, non qu'il soit continüement habité mais par hameaux de dix & douze cabannes qui font comme des cantons, ayant chacun des noms differens. Leurs cabannes sont belles de 40. à 50. pieds de hauteur, dressées en figure de ruches à Miel, on plante des arbres en terre qui se rejoignent en haut par les branches que

l'on
pla
éle
le
cab
les
Co
vie
E
&
ler
de
ch
tre
ex
du
ch
ne
ch
tr
d
E

L'op couvre d'herbe, les lits sont
placez autour des cabannes
élevez de terre de 3. ou 4. pieds:
le feu est au milieu, chaque
cabanne renferme deux famil-
les.

Nous trouvâmes chez les
Cœnis quantité de choses qui
viennent indubitablement des
Espagnols, comme des piastres
& autres monnoyes, des cueil-
leres d'argent, de la dentelle
de toute sorte, des habits, des
chevaux: nous y vîmes entr'au-
tres une Bulle de Rome qui
exempte du jeûne les Espagnols
du Mexique durant l'Esté, les
chevaux y sont communs, on
nous les donnoit pour une ha-
che, un Cœnis voulut m'en
traiter un pour nostre Capuce
dont il avoit envie.

Ils ont relation avec les Es-
pagnols par le moyen des Choü-

322 *Premier établissement de la Foi*
mans alliez des Coenis & qui
sont toujours en guerre avec la
Nouvelle Espagne. Le sieur de
la Salle leur fit faire sur de l'é-
corce une Carte de leur pais, de
celuy de leurs voisins, & du
Fleuve Colbert ou Missisipi
dont ils avoient connoissance.
Ils se contoient à six journées
des Espagnols dont ils nous fi-
rent une description si naturel-
le, qu'il ne nous en resta plus
aucun doute, quoyque les Es-
pagnols n'eussent point encore
entrepris de venir à leur Villa-
ge, seulement leurs Guerriers
se joignoient aux Choümans
pour aller en guerre au nou-
veau Mexique, le sieur de la
Salle qui sçavoit parfaitement
l'art de gagner les Sauvages de
toutes Nations, ravissoit à tous
momens en admiration tous
ces peuples, il leur disoit entu'au-

tres choses que le Chef des François estoit le plus grand Capitaine du monde , aussi haut que le Soleil , & autant élevé au dessus de l'Espagnol , que le Soleil au dessus de la terre , au recit des victoires de nostre Monarque , ces peuples faisoient des exclamations mettans la main sur la bouche pour une marque d'étonnement , je les trouvay fort docils & traitables, & ils entroient assez dans ce que nous leur disions de la verité d'un Dieu.

Il y avoit alors des Ambassadeurs des Choümans qui nous rendirent visite , je fus agreablement surpris de leur voir faire le signe de la Croix, se mettre à genoux les mains jointes qu'ils élevoient de temps en temps au Ciel, ils me baisoient l'habit, me faisant en-

324. *Premier établissement de la Foi*
tendre que des gens vêtus com-
me nous instruisoient les peu-
ples de leur voisinage qui n'é-
toient qu'à deux journées des
Espagnols, où nos Religieux a-
voient de grandes Eglises, dans
lesquelles tout le monde s'as-
sembloit pour prier, ils m'ex-
primoient naturellement les
ceremonies de la sainte Messe,
l'un d'eux me fit un crayon
d'un tableau qu'il avoit veu
d'une grande femme qui pleu-
roit à cause que son fils estoit
dessus une Croix. Il nous dit
que les Espagnols faisoient une
cruelle boucherie des Sauvages
& qu'enfin si nous voulions ve-
nir avec eux ou bien leur don-
ner des fusils, il seroit facile de
s'en rendre maistre parce que
c'estoient des gens lâches qui
n'avoient pas de cœur, &
qui faisoient marcher des gens
devant

devant eux avec un évantail
pour les rafraichir dans la cha-
leur.

Après avoir demeuré là qua-
tre ou cinq jours à nous refaire,
nous poursuivîmes nostre rou-
te par les Nassonis; il faut pas-
ser une grande riviere qui tra-
verse par le milieu du grand
Village des Coemis. Ces deux
Nations sont alliées, & ont à
peu près le même genie & les
mêmes coûtumes.

A cinq ou six lieues de là,
nous eûmes le déplaisir de voir
que quatre de nos hommes a-
voient deserté à la faveur de la
nuit, & s'estoient retiré chez
les Nassonis & pour comble
de chagrin, le sieur de la Sal-
le & le sieur de Moranger son
neveu furent attaqués d'une
violente fievre qui les reduisit
à l'extremité, leur maladie fût

216 *Premier établissement de la Foi*
longue & nous obligea de faire
en cet endroit un fort long se-
jour , parce que la fièvre les
ayant quitté après de fréquens
accès , il fallut du temps pour
les rétablir.

La longueur de cette mala-
die déconcerta toutes nos me-
sures , & fût depuis occasion
des derniers malheurs qui nous
arriverent , elle nous retarda
plus de deux mois , il falloit
vivre durant tout ce temps ,
la poudre commençoit à nous
manquer , nous n'estions pas
avancés de 150. lieuës en droite
ligne, quelques uns de nos gens
avoient deserté Dans une si fâ-
cheuse conjoncture le sieur de
la Salle prit le party de retour-
ner sur ses pas au Fort Loüis ,
chacun y donna les mains ,
& nous reprîmes la route en
droiture où il n'y arriva rien

digne de remarque, sinon qu'en repassant la Maligne un de nos hommes fût emporté avec son Cajou par un Crocodile d'une grosseur & d'une longueur prodigieuse.

Après un bon mois de marche où nos chevaux nous furent d'un grand secours, nous arrivâmes au Camp le 17 Octobre de la même année 1686, où nous fûmes reçus avec tout l'accueil qu'on peut juger, mais au reste dans des sentimens assez partagés de joye & de tristesse, chacun se racontant les aventures tragiques arrivées aux uns & aux autres depuis nostre separation.

Il seroit difficile de trouver dans l'Histoire un courage plus intrepide & plus invincible que celui du sieur de la Salle dans les événemens contraires, il

328 *Premier établissement de la Foi*
ne fût jamais abatu , & il
esperoit toujours avec le secours
du Ciel de venir à bout de
son entreprise malgré tous les
obstacles qui se presentoient.

Il demeura deux mois & demi
à la baye saint Louïs , dont
nous visitâmes ensemble tou-
tes les rivieres qui s'y déchar-
gent. Je sçai bien que de ma
connoissance il y en a plus de
50 toutes navigables , venant
de l'Oüest , & du Nordouëst ,
l'endroit où est le Fort est un
peu sablonneux , par tout ail-
leurs on trouve bon fond , nous
reconnûmes par tout des prai-
ries où l'herbe est plus haute
que nos froments dans toutes
les saisons de l'année. Il y a
des rivieres d'espace en espace ,
de deux à trois lieuës bordées
de chesnes , d'épines , Meuriers
& autres , ce qui continuë à

la Foi
& il
ecours
out de
ous les
ient.
demi
dont
e tou-
échar-
le ma
us de
enant
üest,
est un
t ail-
, nous
prai-
haute
outes
y a
pace,
rdées
riers
üé à

dans la Nouvelle France. 329
l'Oüest jusques à deux journées
des Espagnols.

Le Fort est bâti sur une petite élévation Nord & Sud, ayant la Mer au Sudest, des vastes prairies à l'Oüest, & au Sud-ouëst deux étangs & des bois d'une lieuë de tour, une riviere bat au pied, les Nations voisines sont les Quoaquis qui font du Mahis & ont des chevaux à grand marché, les Bahamos & les Quinets Nations errantes avec qui nous estions en guerre. Le sieur de la Salle n'oublia rien durant tout ce temps pour consoler sa petite Colonie naissante, dont les familles se peuploient d'enfans, il fit beaucoup avancer les défrichemens des terres & les habitations; le sieur de Chefduille Prestre, le sieur Cavalier & nous trois Recollets travaillant de

330 *Premier établissement de la Foi*
concert à l'édification des Fran-
çois & de quelques familles sau-
vages qui se détachent des
Nations voisines pour se join-
dre à nous, le sieur de la Salle
faisant son possible durant tout
ce temps pour apprivoiser les
Barbares, la paix avec ces peu-
ples estant de la dernière con-
séquence pour l'établissement
de la Colonie.

Enfin Monsieur de la Salle
résolus de reprendre son voya-
ge des Illinois si nécessaire pour
son dessein, il fit une Harangue
pleine d'éloquence & de cet air
engageant qui luy estoit si na-
turel, toute la petite Colonie
y estoit présente & en fût tou-
chée jusques aux larmes, per-
suadée de la nécessité de son
voyage & de la droiture de ses
intentions, plût à Dieu qu'ils
eussent tous perseveré dans les

mêmes sentimens, il fit achever de fortifier un grand enclos où estoient renfermées toutes les habitations avec le Fort, après quoy il choisit 20. hommes, le sieur Cavelier Prestre son frere, les sieurs Moranger & Cavelier ses neveux avec le sieur Joustel Pilote & moy, l'on fit les Prieres publiques: enfin nous partîmes le 7. Janvier 1687.

Dés le premier jour nous rencontrâmes une armée des Bahamas qui alloit en guerre aux Erigoanna, le sieur de la Salle fit alliance avec eux. Il voulut traiter de même avec les Quinets qui prirent la fuite à notre abord, mais les ayant joint à la course avec nos chevaux, on les traita avec tant d'humanité, qu'ils promirent une paix inviolable.

Au 4. jour trois lieuës au delà au Nordest, l'on trouve la premiere riviere aux Cannes, ce sont toutes prairies sur la route, & de petits bocages d'espace en espace, les terres sont si bonnes que les herbes croissent de dix à douze pieds de haut, il y a sur cette riviere quantité de Villages bien peulez, nous ne visitâmes que les Quaras & les Anachorema.

Sur le même Rumb devant à trois lieuës plus loin, l'on trouve la seconde riviere aux Cannes habitée par différentes Nations, il y a des Campagnes de Chanvre.

A cinq lieuës plus avant l'on passe la Sablonniere riviere ainsi appellée par ce qu'elle est environnée de terres sablonneuses quoyque le reste soit bon fond & grandes prairies.

L'on

L'on marche sept ou huit lieues jusques à la riviere Robec, passant par des prairies, & trois ou quatre rivières éloignées d'une lieue les unes des autres. La riviere de Robec est peuplée de plusieurs Villages nombreux dont les peuples parlent tellement du gozier, qu'il faut du temps pour s'y façonner; ils ont guerre avec les Espagnols, & nous presserent fort de nous joindre, à leurs guerriers, mais il n'y avoit pas d'apparence de nous arrester, nous demeurâmes néanmoins cinq ou six jours avec eux, tâchant de les gagner par les presents & par les instructions Chrestiennes, qu'ils ne reçoivent pas des Espagnols.

Continuant la route l'on traverse de grandes prairies jusques à la Maligne. Cette ri-

Ff

L'on

334 *Premier établissement de la Foi*
riviere profonde où l'un de nos
hommes avoit esté devoré par
un Crocodile, elle vient de fort
loin, & est habitée de quarante
Villages bien peuplez qui com-
posent une Nation que l'on ap-
pele les Quanoatinno qui fait
la guerre aux Espagnols & do-
mine sur les Nations voisines.
Nous avons visité quelques-
uns de ces Villages, ce sont
de bons peuples, mais toujours
barbares, la cruauté des Es-
pagnols les rendant en core plus
féroces. Comme ils nous
trouvoient d'une humeur plus
amiable, ils estoient charmez
de l'attention, mais après ces pre-
sents reciproques il fallut se se-
parer, on nous donna des che-
vaux à bon marché, & nous
passâmes la riviere en Canot
de peaux de bœufs.

Sur le même Rumb devant

environ quatre lieues du même terrain extraordinairement fertile, nous passâmes en Cajou la riviere Hiens puis faisant route au Nord, Nordest, il fallut traverser quantité de petites rivieres & de ravines navigables, l'hyver & le printemps, le terrain diversifié, de prairies & de collines & de quantité de sources, nous y trouvâmes trois grands Villages, les Taraha, Tyakappan, & Palonna qui ont des chevaux. A quelques lieues delà nous rencontrâmes les Palaquesson, composez de dix Villages alliez des Espagnols.

Ce fût après avoir passé ces Nations que nous arriva le plus delolant de tous nos malheurs par le meurtre que l'on fit de Monsieur de la Salle, du sieur de Moranger & de quelques au-

336 *Premier établissement de la Foi*
tres; nostre sage conducteur se
trouvant en un país de grande
chasse, après que tout son mon-
de se fût nourri & refait durant
quelques jours de toute sorte de
bonnes viandes avoit envoyé le
sieur de Moranger, son Laquais
nommé Sager, & sept ou huit
de ses gens à l'endroit où Nixa
nostre chasseur & Sauvage
Chaoüenon avoit laissé quan-
tité de bœufs pour les faire
boucaner, afin de n'estre pas
obligé de sejourner si souvent
pour aller à la chasse.

La sagesse de Monsieur de la
Salle n'avoit pû prévoir le com-
plot qui se feroit entre quelques
uns de ses gens de massacrer son
neveu, comme ils en prirent
tout à coup la resolution, &
l'executerent le 17. Mars par un
coup de hache queluy porta l'un
d'eux que la charité ne me

permet pas de nommer, ils
tuerent de même le valet du
sieur de la Salle, & le Sauvage
Nika qui au peril de sa vie les
nourissoit depuis plus de trois
ans, le sieur de Moranger lan-
guit encore deux heures de
temps, durant lesquelles il
donna toutes les marques d'une
mort precieuse devant Dieu,
pardonnant à ses meurtriers,
les embrassant même, & pro-
duisant tous les actes de dou-
leur & de contrition comme il
nous le reciterent eux-mêmes
après qu'ils furent revenus de
leur grand aveuglement; c'é-
toit un parfaitement honneste
homme & un bon Chrestien
qui se confessoit même dans la
route tous les huit à quinze
jours, j'ay tout sujet d'esperer
que Dieu luy aura fait mise-
ricorde.

38 *Premier établissement de la Foi*

Ces miserables resolurent de n'en pas demeurer là, & non contents de ce meurtre, ils formerent le dessein d'attenter encore sur la vie de leur maître, de qui ils avoient sujet de craindre le ressentiment & la punition. Nous estions éloignez de deux grandes lieues, le sieur de la Salle inquieté du retardement du sieur de Moranger & de ses gens dont il estoit separé depuis deux ou trois jours dans la crainte qu'ils n'eussent esté surpris par les Barbares, me pria de l'accompagner, il prit encore deux Sauvages avec luy. Durant toute la route, il ne m'entretenoit que de matieres de pieté, de grace, & de predestination, s'étendant beaucoup sur les obligations qu'il avoit à Dieu de l'avoir sauvé de tant de perils, depuis

plus de 10. années qu'il parcou-
roit l'Amérique, il me paroif-
soit extraordinairement pene-
tré des bienfaits de Dieu en
son endroit ; lorsque je le vis
tout à coup accablé d'une pro-
fonde tristesse dont il ignoroit
luy-même la cause, il fût trou-
blé en sorte que je ne le con-
noissois plus, cette situation
d'esprit ne luy estant pas ordi-
naire, je le réveillay néanmoins
de son assoupissement, & au
bout de deux lieux nous trou-
vames la cravatte sanglante de
son Laquais, il s'apperçût de
deux Aigles qui voltigeoient
sur sa teste, & en même temps
il découvrit de ses gens sur le
bord de l'eau dont il s'appro-
cha & leur demandant des nou-
velles de son neveu, ils nous
répondirent par paroles entre-
coupées, nous montrant l'en-

340 *Premier établissement de la Foi*
droit où nous trouverions le-
dit sieur. Nous les suivîmes
quelques pas le long de la rive
jusques au lieu fatal, où deux
de ces meurtriers estoient ca-
chez dans les herbes, l'un d'un
côté & l'autre de l'autre avec
leurs fusils bandez, l'un des deux
manqua son coup, le second
tira en même temps & porta
du même coup dans la teste de
Monsieur de la Salle qui en
mourut une heure après, le
dix-neuvième Mars 1687.

Je m'attendois bien au mê-
me sort, mais ce danger ne
m'occupoit point du tout, pe-
netré que je fus de douleur d'un
spectacle si cruel, je le vis tom-
ber à un pas de moy la face
pleine de sang que j'arrosay de
mes larmes, en l'exortant de
mon mieux à faire une bonne
mort, il s'estoit confessé & a-

voit fait ses devotions sur le point de nostre départ il eût encore le temps de me recapituler une partie de sa vie, & je luy donnay l'absolution. Il s'exerça en tous les actes d'un bon Chretien durant les derniers momens me serrant la main à chaque parole que je luy disois, & sur tout au pardon de ses ennemis pendant que ces meurtriers autant effrayez que moy commençoient à le fraper la poitrine & à détester leur aveuglement, je ne voulus point sortir delà après qu'il eût expiré sans l'avoir enseveli & enterré le mieux qu'il me fût possible avec une Croix que je plaçay sur sa sepulture.

Ainsi mourut nostre sage conducteur constant dans les adversitez, intrepide, genereux, engageant, adroit, habile, & ca-

342 *Premier établissement de la Foi*
pable de tout, celuy qui depuis
20. ans avoit adouci l'humeur
farouche d'une infinité de Na-
tions barbares fût massacré par
les mains de ses propres domes-
tiques qu'il avoit comblé de
caresses, il mourut dans la force
de l'âge au milieu de sa course
& de ses travaux sans en avoir
vu le succès.

Je m'entretenois dans ces pen-
sées que luy-même nous avoit
cent fois suggerées en nous racō-
tant les Histoires des nouvelles
découvertes & j'adorois sans cesse
les desseins inscrutables de Dieu
dans cette conduite de sa Pro-
vidence, incertain que j'estois
du sort qu'elle nous destinoit,
nos scelerats ne machinant rien
moins que nostre perte. Nous
arrivâmes enfin où estoit Mon-
sieur Cavalier, les assassins en-
trerent brusquement dans la ca-

banne, & se saisirent de tout ce qui s'y trouva, j'estois arrivé un moment devant eux, je n'eus pas besoin de parler, car à ma seule veüe tout baigné que j'estois de larmes le sieur Cavalier s'écria de toute sa force, ha, mon pauvre frere est mort! Ce saint Ecclesiastique d'une vertu si souvent éprouvée dans les travaux Apostoliques du Canada se jetta en même temps à genoux, le sieur Cavalier son neveu, quelques autres & moy en fimes de même pour nous disposer à mourir de la même mort, cependant ces malheureux touchez de quelques sentimens de compassion à la veüe de ce venerable vieillard, & d'ailleurs à demy penitens des massacres qu'ils avoient faits, resolurent de nous épargner, à condition de ne jamais revenir en

344. *Premier établissement de la Foi*
France , mais comme ils flot-
toient encore & que plusieurs
d'entr'eux avoient envie de re-
voir leur patrie , nous les enten-
dions souvent dire ensemble
qu'il falloit se défaire de nous
& qu'autrement nous les ac-
cuserions devant les Juges , si
nous les tenions une fois dans le
Royaume.

Ils élurent pour leur chef le
meurtrier du sieur de la Salle ,
& enfin après plusieurs délibé-
rations ils resolurent de pousser
jusques à cette fameuse Nation
des Coënis , marchant donc tous
ensemble durant plusieurs jours,
traversant les rivieres & les ra-
vines où par tout ces miserables
se servoient de nous comme de
vallers , ne nous donnant mê-
me que leurs restes : nous y
arrivâmes sans accident.

Cependant la justice de Dieu

minutoit la punition de ces homicides au defaut de la justice seculiere, la jalousie & l'ambition de commander se mit entre Hens & le meurtrier du sieur de la Salle, chacun de la troupe criminelle prit son party pour l'un ou pour l'autre, nous avions passé les Cœnis, où nous avions fait quelque sejour & nous estions déjà aux Nassonis où les quatre deserteurs dont j'ay parlé dans nostre premier voyage, nous rejoignirent. La veille de l'Ascension nous voyans tous assemblez, & nos malheureux dans la resolution de se tuer les uns & les autres, je leur fis une exhortation le jour de la Feste dont ils parurent touchez, & resolu de se confesser, mais cela ne dura pas, ceux qui avoient le plus de regret du massacre de leur conducteur & de leur maître s'estoient rangez du côté

348 *Premier établissement de la Foi*
val, de la poudre, & du plomb,
& quelques marchandises pour
nous défrayer sur la route. Nous
arrestâmes aux Nassonis pour
y célébrer l'Octave de la Feste
Dieu, ils nous entretenoient
tous les jours des effets de la
cruauté des Espagnols à l'en-
droit des Ameriquains, & nous
dirent que 20 Nations Sauva-
ges alloient en guerre contre
l'Espagnol, nous invitant d'al-
ler avec eux, & que nous en fe-
rions plus avec nos fusils que
tous leurs guerriers avec leurs
masses & leurs fleches, mais
nous avions bien d'autres des-
seins, nous prîmes seulement
occasion de leur faire entendre
que nous venions de la part de
Dieu pour les instruire de la
verité & pour sauver leurs â-
mes, ce fût à quoy nous em-
ployâmes dix ou douze jours de
temps

temps jusques au troisieme Juin
Feste de saint Antoine de Pade
que le sieur de la Salle avoit
pris pour protecteur de son en-
treprise.

Ils nous donnerent deux Sau-
vages pour nous servir de gui-
de & nous continuâmes nostre
roure par les plus beaux païs du
monde au Nord, Nordest, on
passe quatre grandes rivieres &
plusieurs ravines peuplées de
quantité de Nations, nous re-
connûmes les Haquis à l'Est,
les Nabiri & les Naansi, toutes
Nations nombreuses qui ont
guerre contre les Cœnis, & en-
fin le 23. Juin nous approchâmes
des Cadodacchos, l'un de nos
Savages prit les devants pour
annoncer nôtre venuë, les chefs &
la jeunesse que nous trouvâmes à
une lieue du Village nous reçu-
rent avec le calumet dans le

350 *Premier établissement de la Foi*
quelon nous donna à fumer, les
uns conduisoient nos chevaux
par la buide, & les autres nous
portoient comme en triomphe,
nous prenans pour des esprits, &
des gens de l'autre monde.

Tout le Village assemblé les
femmes selon leur coûtume,
nous laverent la teste & les pieds
avec de l'eau chaude, & puis
on nous plaça sur une estrade
couverte de natte blanche fort
propre, suivirent les festins, les
dances du calumet & autres ré-
jouïssances publiques le jour &
la nuit, ces peuples ne connois-
sent point d'Europeans que par
reputation, ils ont aussi bien
que les autres par où nous avons
passé quelques idées de Reli-
gion fort confuses & adorent le
Soleil, leurs habits de ceremo-
nie portent deux Soleils figu-
rez, & sur le reste du corps des

representations de Bœufs, de Cerfs, de Serpens & autres animaux, ce qui nous donna occasion de leur faire quelques leçons sur la connoissance du vray Dieu & sur nos principaux Mystères.

Dans cet endroit il plût à Dieu de nous traverser par un accident tragique, le sieur de Marne malgré tout ce qu'on peut luy dire, voulut se baigner le soir du 24, le sieur Cavalier neveu l'accompagna jusques sur le bord de la riviere assez proche du Village, de Marne se jetta dans l'eau & disparut en même temps, c'estoit un abîme où il fût englouti dans le moment. Peu d'heures après on retira son corps qui fut porté chez le Capitaine, tout le Village pleura sa mort, en ceremonie, la femme du chef l'en seveli pro-

352 *Premier établissement de la Foi*
prement dans une belle nappe,
pendant que les jeunes gens
creusèrent la fosse que je benis
le lendemain, & nous luy don-
nâmes sepulture avec toute la
solemnité qui fût possible, les
Sauvages admiroient nos céré-
monies, de quoy nous prîmes
sujet de leur donner plusieurs
instructions durant huit jours
que nous restâmes dans ce lieu
fatal, le mort fût enterré sur
une eminence proche du Vil-
lage, son tombeau entouré
d'une palissade avec une grande
Croix dessus que nous fîmes
dresser par les Sauvages après
quoy nous partîmes le 2 Juil-
let.

Ces peuples sont sur le bord
d'une grande riviere où sont
encore trois Nations fameuses,
les Natchoos, les Natchites, les
Ouidiches, nous y fûmes re-

çû
la
co
to
l'o
plu
di
gu
pe
to
ra
vu
de
lu
vi
re
a
&
S
g
q
T
&
g

çûs fort humainement. Depuis la riviere des Cœnis où l'on commence à trouver des Castors & des Loutres, à mesure que l'on avance en deçà, il y en a en plus grande quantité. Aux Ouidiches nous rencontrâmes trois guerriers de deux Nations appellées les Cahinnio & les Mentous à 25 lieuës plus avant tirant à l'Est, Nordest qui avoient vu des François, ils s'offrirent de nous y accompagner, il fallut passer jusques là quatre rivieres en Cajoux. L'on nous y reçût le calumet de paix en main avec toutes les marques de joye & d'estime. Plusieurs de ces Sauvages nous parlerent d'un grand Capitaine qui n'avoit qu'un bras, c'estoit Monsieur de Tonty qu'ils disoient avoir vu & qu'il leur avoit dit qu'un plus grand Capitaine que luy pas-

354 *Premier établissement de la Foi*
seroit par leurs Villages, c'estoit
Monsieur de la Salle.

Le Chef nous logea dans sa
cabanne, & en fit sortir sa fa-
mille, l'on nous y regala durant
plusieurs jours de toute sorte de
viandes, on fit même un festin
public où le calumet fût dansé
durant vingt quatre heures,
avec des chansons faites exprés,
que le Chef enconnoit de toute
sa force, nous traitant de gens
de Soleil qui venoient les def-
fendre de leurs ennemis par les
coups de nos tonnerres. Au mi-
lieu de ces réjouissances le petit
Cavelier tira trois coups de pis-
tolet en criant vive le Roy,
ce que ces Barbares repetoient
à grands cris, y ajoutant vive
le Soleil, ces Sauvages ont des
quantitez prodigieuses de Cas-
tors & de Loutres, dont le trans-
port seroit facile par une rivie-

re qui est voisine du Village ,
ils voulurent en charger nos che-
vaux ; mais nous les refusâmes
pour témoigner nostre desinte-
ressement, nous leur fimes des
preiens de haches & de cou-
teaux, & en partîmes avec deux
Cahinnio pour nous servir de
guide après avoir reçu les am-
bassades des Analao & des Ta-
nico, & de quelques autres Na-
tions du Nordoüest & du Sud-
est. Ce fût un plaisir de traver-
ser durant quelques jours les
plus beaux pais entrecoupez de
plusieurs rivieres, de prairies,
de petits bois & de côteaux de
vignes, nous passâmes entr'au-
tres quatre grandes rivieres na-
vigables, & enfin après une mar-
che d'environ soixante lieuës,
nous arrivâmes aux Osoctoez
qui habitent une grande rivie-
re qui vient du Nordoüest bor-

356 *Premier établissement de la Foi*
dée des plus beaux bois du monde, les peaux de Castors & de Loütres s'y trouvent par tout en si grande quantité & toute sorte de pelletteries, qu'on les y brûle à tas, n'y estant d'aucune valeur ; c'est la fameuse riviere des Achanfa qui y forme quantité de Villages nombreux, ce fût en cet endroit où nous commençames de nous reconnoître, y trouvant une grande Croix & au bas les armes du Roy avec une maison à la Françoisie devant laquelle nos gens ayant déchargé leurs fusils, nous en vîmes sortir deux François, le Commandant s'appelloit Coûture qui nous apprit que le sieur de Tonty les y avoit établis pour servir d'entrepause au sieur de la Salle, pour maintenir l'alliance avec ces Nations & pour les mettre en seureté contre

tre les attaques des Iroquois , nous visitâmes trois de ces Villages, les Torimans, les Doginga & les Kappa, où l'on fit par tout les festins, les harangues, les danses, du calumet avec toutes les marques de joye, nous estions logez dans la maison Françoisse où ces Messieurs nous firent tout l'accueil que l'on peut souhaiter, nous rendant maistres de tout. Quelques affaires qu'il y ait à decider parmy ces Nations, jamais ils ne donnent leur resolution sur le champ, l'on convoque les Chefs, & les Anciens, & l'on délibere sur les choses dont il s'agit, nous leur ayons demandé une Pirogue & des Sauvages pour remonter le Fleuve Colbert, & delà pousser aux Illinois par la riviere de Seignelay, nous offrant de leur laisser nos chevaux,

358. *Premier établissement de la Foi*
de la poudre & du plomb, le
conseil tenu il fût dit que l'on
nous accorderoit la Pirogue &
quatre Sauvages qui seroient
choisis, un de chaque Nation en
témoignage d'une plus étroite
alliance, ce qui fût executé fi-
dellement, si bien que nous con-
gediâmes nos Cahinnio avec des
presens dont ils furent satisfaits.

Enfin après quelque temps
de sejour nous nous embarquâ-
mes le premier d'Aoust 1687.
sur le Fleuve Colbert que nous
traversâmes le même jour dans
nostre Pirogue qui estoit de 40.
pieds de long, mais comme le
courant est fort, nous descen-
dîmes tous à terre pour faire le
reste de nostre voyage à pied,
ayant laissé nos chevaux & nos
équipages aux Akansa, il ne
demeura dans le Canot que le
sieur Cavelier dont l'âge joint

aux fatigues du chemin que nous avions déjà fait ne luy permettoit pas d'achever à pied nostre course qui estoit bien encore de 400 lieues jusques aux Illinois. Un Sauvage estoit dans le Canot pour percher l'un de ses camarades, le relevant de temps en temps; pour nous autres nous ne nous servions de la Pirogue que lorsqu'il estoit necessaire de franchir quelque passages dangereux ou de traverser de rivieres. Ce ne fût pas sans beaucoup de peine, car les chaleurs excessives de la saison & le sable brulant des ardeurs du Soleil jointes à la diftete de vivre durant plusieurs jours nous donnerent de quoy pastir.

Nous avions bien fait déjà trois cens cinquante lieues par le travers des terres depuis la

360 *Premier établissement de la Foi*
Baye de saint Louis, sçavoir 100.
lieuës jusques aux Cœnis ,
soixante au Nord , Nordest , les
40. dernieres à l'Est , Nordest,
des Cœnis , aux Nassonis 25,
à l'Est , Nordest , des Nassonis
aux Cadodacchos , 40 au Nord.
Nordest , des Cadodacchos aux
Cahinnio & aux Mentous 25 , à
l'Est , Nordest , des Cahinnio
aux Akansa 60, à l'Est , Nord-
est.

Nous continuâmes donc nô-
tre route en remontant le Fleu-
ve par les mêmes endroits où
le sieur de la Salle avoit passé
autrefois quand il fit sa premie-
re découverte dont je luy avois
souvent ouï parler , excepté que
nous allâmes aux Sicacha où il
n'avoit pas esté. Le Village prin-
cipal , est à 25. lieuës à l'Est
des Akansa , cette Nation est
fort nombreuse , ils sont au

moins 4000 guerriers ayant en abondance de toutes sortes de pelleteries, les chefs sont venus plusieurs fois apporter le calumet, voulant s'allier aux François & se mettre sous leur protection, s'offrant même de venir habiter la riviere Oüabache pour estre plus proche de nous.

Cette fameuse riviere est bien aussi grande que le Fleuve Colbert en recevant quantité d'autres par lesquelles l'on peut entrer dans le Fleuve. L'embouchure par où elle se décharge dans le Fleuve est éloignée des Arkansas, de 200 lieuës selon l'estime du sieur de la Salle qui me l'a dit souvent, & de 250. selon Monsieur de Tonty & ceux qui l'ont accompagné à son second voyage de la Mer, non qu'il y aye cela en droite ligne, & par

362 *Premier établissement de la For-*
les prairies, mais bien en sui-
vant le Fleuve qui fait de gran-
des anses & tourne beaucoup,
car en coupant par terre il n'y
auroit que cinq bonnes journées.
Nous passâmes donc par le tra-
vers d'Oüabache le 26. du mois
d'Aoust, & nous trouvâmes
bien 60 lieuës toujous en re-
montant le Fleuve jusques à
l'embouchure de la riviere des
Illinois. Environ 6 lieuës au des-
sous de ladite embouchure est
au Nordouest la fameuse ri-
viere des Massourites ou des
Ozages du moins aussi grande
que le Fleuve dans lequel elle
se décharge, elle est formée de
quantité d'autres rivieres con-
nuës & par tout navigables &
habitées de plusieurs Nations
fort nombreuses; les Panima-
ha qui n'ont qu'un Chef & ont
22. Villages dont le moindre est

de deux cens cabannes , les
Pancassâ , les Pana , les Pane-
loga , & les Matotantes , dont
chacun en particulier ne cede
rien aux Panimaha , on y com-
prend aussi les Ozages qui font
dix-sept Villages sur la rivie-
re de leur nom qui se déchar-
ge dans celle des Massourites ,
à laquelle les Cartes ont aussi
étendu le nom des Ozages , les
Aransa estoient autrefois éta-
blis au haut de l'une de ces
rivieres , mais les Iroquois les
en ont fait sortir par de cruelles
guerres depuis quelques an-
nées , en sorte qu'ils ont esté
obligez aussi bien que quelques
Villages des Ozages de descen-
dre & de s'habituer sur la rivie-
re qui porte aujourd'huy leur
nom , & de laquelle j'ay parlé.

Environ le milieu du chemin
de la riviere Oüabache à celle

364 *Premier établissement de la Foi*
des Massourites. L'on trouve le
Cap saint Antoine, ce fût jus-
ques là seulement, non plus
oultre que le sieur Jolliet des-
cendit en 1673, ils y furent pris
par les Mansopela avec leur é-
quipage, ces barbares leur ayant
fait connoistre qu'ils seroient
tuez, s'ils alloient plus loin,
ils rebroussèrent chemin n'ayant
pas descendu plus bas que tren-
te ou quarante lieuës au deffous
de la riviere des Illinois.

J'avois apporté avec moy le
Livre imprimé de cette décou-
verte prétendue, & je remar-
quois dans toute ma route qu'il
n'y avoit pas un mot de veri-
table, on dit qu'il a esté jusques
aux Axansa & qu'il fût obligé
de retourner crainte d'estre pris
des Espagnols, & cependant les
Akanfa nous asseuroient n'avoit
jamais vû d'autres Europeans

avant Monsieur de la Salle ,
l'on dit qu'ils ont vû des mon-
stres dépeints que les gens les
plus hardis auroient peine de
regarder , & qu'il y avoit quel-
que chose de surnaturel. Ce
monstre épouvantable est un
cheval dépeint, à un rocher avec
du matachia & quelques autres
bestes sauvages faites par les Bar-
bares. Il est dit qu'on ne sçau-
roit y atteindre & cependant je
les ay touché tous sans peine ,
ce qui est de vray est que les
Miamis poursuivis par les Mat-
figamea s'estant noyez dans la
riviere , depuis ce temps là
quand les Sauvages passent de-
vant ils presentent du Tabac
à ces Marmousets afin d'appai-
ser le Manitou.

J'aurois peine de croire que
le sieur Jolliet avoüa l'imprimé
de cette découverte , qui en es-

366 *Premier Etablissement de la Foi*
fer n'est pas sous son nom, &
qui n'a esté mis au jour que de-
puis la premiere déconverte
faite par Monsieur de la Salle,
il seroit facile de montrer qu'elle
n'a esté imprimée que sur de
faux Memoires, ausquels l'au-
teur qui n'a point esté sur les
lieux auroit pû se conformer de
bonne foy.

Enfin le 5. Septembre nous
arrivâmes à l'embouchure de
la riviere des Illinois, l'on com-
pte bien près de 100. lieuës
delà au Fort de Creve-cœur,
toute cette route presentant une
navigation fort aisée. Un Cha-
ouïenon nommé Turpin nous
ayant apperçu à son Village,
courut au Fort pour en porter
la nouvelle au sieur de Belle-
Fontaine Commandant qui ne
pouvoit y ajouter foy, nous sui-
vions de près le Sauvage &c

nous entrâmes au Fort le 14. Septembre. On nous conduisit à la Chapelle où le *Te Deum* fût chanté en action de grâces, les François & les Sauvages sous les armes au bruit & à la décharge des fusils. Le sieur de Tonty Gouverneur du Fort estoit allé aux Iroquois pour ménager l'esprit de ces Barbares, nous ne laissâmes pas d'y recevoir tout le bon accueil, le Commandant n'oubliant rien pour témoigner sa joye de nostre arrivée, nous consoler de nos disgrâces, & nous rétablir de nos fatigues.

Quoyque la saison fût avancée nous estions neanmoins partis à dessein d'arriver à Quebec assez tost pour passer en France, mais les vents contraires nous ayant arrestez quinze jours à l'entrée du Lac Dauphin, il falut relâcher & hyverner au Fort,

368 *Premier établissement de la Foi*
où nous avons fait la Mission
jusques au Printemps de 1683.

Le sieur de Tonty y arriva au commencement de l'hyver avec plusieurs François ; le séjour nous en fût beaucoup plus agreable , ce brave Gentilhomme estant toujourns inseparablement attaché aux interets du sieur de la Salle, dont nous luy avons caché la déplorable destinée, estant de nostre devoir d'en donner les premieres nouvelles à la Cour.

Il nous apprît qu'en même temps que nous cherchions par Mer le Fleuve de Missisipi, il estoit descendu un second voyage par le même Fleuve avec des François & des Sauvages jusques à l'embouchure, esperant nous y trouver, qu'il y sejourna huit jours , & en visita tous les endroits principaux , il remar-

qua qu'il y avoit un tres. beau Port, belle entrée, grand Canal, des endroits propres à bâtir des forteresses & nullement inondées, comme il l'avoit crû lorsqu'il y descendit la premiere fois avec le sieur de la Salle, ajoutant que le bas de la riviere est habitable, & même habitée par des Villages sauvages que les Vaisseaux peuvent monter du Golphe cent lieues avant dans le Fleuve. Qu'outre les Nations qu'il avoit découvertes en descendant la premiere fois il en avoit reconnu plusieurs autres au second voyage, comme les Picheno, les Ozanbogus, les Tangibao, les Otonnica, les Mausopelea, les Mouisa, & quantité d'autres dont je ne me souviens pas.

Les entretiens que nous avons eu ensemble m'ont con-

de la Foi
Mission
1688.
riva au
er avec
sejour
sagreea.
omme
lement
sieur de
ons ca-
estant
donner
s à la
même
ns par
ipi, il
voya-
ec des
s jus-
orant
ourna
us les
mar-

370 *Premier établissement de la Foi*
firmé dans les sentimens du sieur
de la Salle, qui estimoit que la
Baye de saint Louis ne pouvoit
pas estre à plus de quarante à
cinquante lieues de l'embou-
chure d'un des bras du Fleuve
Colbert à aller en droite ligne,
car si nous n'avons trouvé ledit
Fleuve qu'aux Akansa, c'est
parce que nous prenions la
route des Illinois par le travers
des terres, Dieu nous ayant con-
duit par ces endroits pour faire
la découverte de tous ces peu-
ples qui y habitent.

J'avois remarqué 110 Nations
peuplées sur ma route sans
y comprendre un grand nombre
d'autres que j'ay apprises de cel-
les par où nous avons passé, & qui
en ont connoissance par la guer-
re, ou par le commerce. La plus
grande partie de ces peuples sont
inconnus aux Europeans.

Ce sont les païs du monde les plus beaux & les plus fertils, les terres y portant deux fois l'année de toute sorte de grains prestes à recevoir la charuë, de grandes prairies d'espace en espace où il y a des herbes de dix à douze pieds de haut. en toutes saisons, il s'y trouve des rivieres de proche en proche & des Fleuves où elles entrent par tout navigables sans aucun Sault, des forests sur les rivieres remplies d'arbres de toutes especes distribuez, en sorte que l'on y peut aller par tout à cheval.

La chasse y est si abondante & si aisée, sur tout des Bœufs sauvages, qu'on en decouvre des troupeaux à millier, il y a des Chevreüils & autres bestes fauves en quantité, de même des Coqs d'Inde, Oütardes,

372 *Premier établissement de la Foi*
Perdrix, Perroquets, Lapins,
Lievres, les volailles y sont com-
munes & produisent en toute
saison, & les porcs plusieurs fois
l'année, comme nous l'avons re-
connu à l'habitation où nous en
avons laissé plus de deux cens.

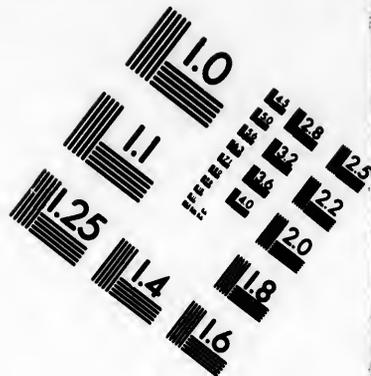
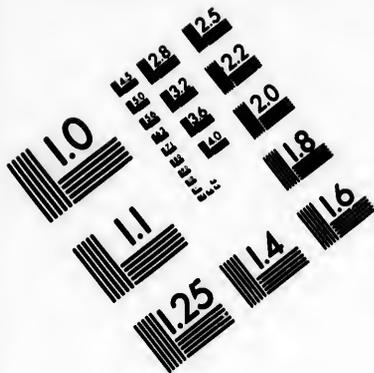
Les rivières y sont extraor-
dinairement abondantes en tou-
te sorte de poissons, en telle
quantité, que nous les prenions
à la main au pied du Fort sans
nasse ny filet, nos gens enleve-
rent un jour à des Sauvages u-
ne teste de poisson qui seule
faisoit la charge d'un homme.
Il n'y a pas d'habitant lequel
arrivant dans le país ne trou-
ve d'abord de quoy faire subsis-
ter largement une famille nom-
breuse, & qui en moins de deux
années de temps ne soit établi
aussi commodement qu'en pas
un endroit de l'Europe, J'ay déjà
remarqué

remarqué que les chevaux pour toute sorte d'usage y sont fort communs, en sorte que les Sauvages se croient bien payez d'un bon cheval quand on leur donne une hache.

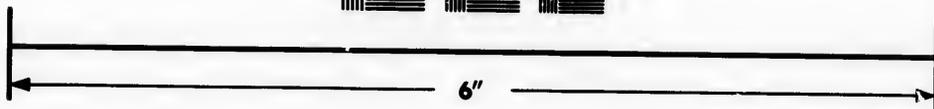
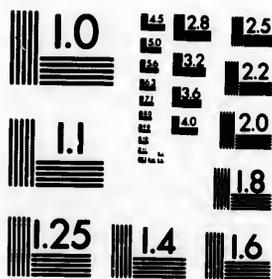
Le commerce y pourra estre tres-grand en toutes sortes de pelleteries, en tabac, & en coton, les chanvres y viennent tres-beaux & comme les Campagnes sont pleines de Meuriers qui bordent aussi les rivières, l'on y auroit quantité de soye, les Cannes de Sucre y viendront bien, on en peut facilement avoir par le commerce des Isles de l'Amérique, à l'exemple des Nations Europeennes de terre ferme qui sont voisines de la Louïsiane.

Outre la grande quantité de laine dont les Bœufs du pais sont chargez, les vastes prai-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 1.8
E 2.0
E 2.2
E 2.5
E 2.8
E 3.2
E 3.6
E 4.0

0
E 1.8
E 2.0
E 2.2
E 2.5
E 2.8
E 3.2
E 3.6
E 4.0

374 *Premier establissement de la Foi*
ries y donnent par tout moyen
de nourrir des troupeaux de
moutons & brebis qui portent
deux fois l'année.

Les différentes traverses qui
nous sont arrivées ne nous ont
pas permis de rechercher les
tresors de ces contrées,
nous y avonstrouvé du plomb
tout formé & du cuivre prest à
mettre en œuvre, les Sauva-
ges nous ont dit qu'ils ont des
rivieres où il se trouve des mi-
nes d'argent, d'autres nous ont
voulu conduire en guerre dans
un pais connu des Espagnols
pleins de mines d'or & d'ar-
gent, il y a quelques Villages
où les habitans ont des perles
qu'ils vont chercher sur les bords
de la Mer, & qu'ils disent pren-
dre dans les huïstres.

Nous avons peu connu de Na-
tions en 150, ou 200 lieues de pais.

depuis la Mer qui ne soient prevenus contre les Espagnols, à cause de leur grande cruauté, elles sont toutes fort peuplées, & il y en a telle qui fourniroit en guerre jusques à cinq mille hommes.

Le peu de séjour que nous avons fait chez ces peuples ne nous a pas donné le temps d'y jeter les fondemens solides du Christianisme, mais nous y avons remarqué beaucoup de disposition à la Foi, ils sont dociles, charitables, fideles; susceptibles de bonnes impressions, il y a même quelque police & subordination; mais toujours barbares, l'on pourra avec l'aide de Dieu y faire du progres pour la Religion; le Soleil est leur Divinité à qui ils presentent en sacrifice le meilleur de leur chasse dans la cabanne du Chef,

276 *Premier établissement de la Foi*
ils font une demie heure de
prieres sur tout au lever du So-
leil. Ils luy envoient la premie-
re fumée de leur pipe , & puis
aux quatre parties du monde.

J'estois parti de la Baye saint
Louis au second voyage dans le
dessein de demeurer aux Coc-
nis pour y établir la Mission ,
& le Pere Zenobe devoit m'y
venir joindre pour nous étendre
chez les peuples voisins en at-
tendant de France un plus grand
nombre d'ouvriers, mais la tris-
te mort du sieur de la Salle
m'ayant obligé de passer outre,
je ne doute pas que le Pere ne
m'y soit venu chercher , il y
est peut-estre à present avec le
Pere Maxime, & ils auront laissé
Monsieur de Chefdeuille à la
Mission du Port , à laquelle il
se destinoit à nostre départ: il
y avoit neuf ou dix familles

françoises avec leurs enfans, & outre cela plusieurs de nos gens ont esté chercher & ont épousé des Sauvagesse pour multiplier la Colonie, je ne sçais point ce qu'il leur sera arrivé depuis.

C'est icy un extrait fidele de ce que le Pere Anastase a pû se souvenir de son penible voyage. Il partit des Illinois au Printemps de 1688 avec Monsieur Cavelier, Monsieur son neveu, le sieur JouÛstel & un Sauvage qui est aujourd'huy habitué auprès de Versailles, ils arriverent à Quebec pour le 27. Juillet, & firent voile pour France le 20 Aoust, où Dieu leur a fait la grace de se trouver ensemble à Paris après avoir essuyé tant de perils, ils rendirent compte de tout à feu Monsieur le Marquis de Seignelay.

CHAPITRE XXVI.

La Nouvelle France victorieuse par Mer & par Terre contre les Anglois, & les Sauvages par les armes triomphantes de Sa Majesté en 1690.

LA Louïsiane n'estoit pas la seule partie de la Nouvelle France dont il avoit plû à Dieu de traverser les établissements, & les progres le Canada souffrentoit en même temps de terribles épreuves par les incursions des Iroquois, ces Barbares qui aimoient & qui redoutoient également Monsieur de Frontenac s'estoient revoltez peu de temps après son retour en France, & quoyque rien n'eût manqué du

côté de la valeur & du courage de nos François, & de la bonne & sage conduite des Chefs, que l'on eût même fait de grandes & heureuses expéditions contre les ennemis, ces Barbares avoient eü depuis leur revanche, & comme si le Ciel eût esté de concert, deux maladies populaires d'une espece de contagion nous ayant enlevé en un an plus de deux mille cinq cens hommes, trouvant la Colonie diminuée les Sauvages avoient pillé & brûlé les Villages & les habitations un peu avancées, desolé nos Campagnes, tué un grand nombre de nos Braves en différentes rencontres, enlevé plusieurs prisonniers, leur faisant souffrir mille cruantez, lorsque pour comble de malheur les Anglois s'estant joint aux Nations barbares,

380 *Premier établissement de la Foi*
ils avoient ébranlé celles qui
nous estoient de tout temps al-
liées, nous avions esté obligé
d'abandonner les Forts qui é-
toient à la teste du pais, & qui
en faisoient la deffense princi-
pale, & enfin la condition du
Traité de ces ennemis com-
muns estoit de ne point mettre
les armes bas qu'après la des-
truction totale des François. A
cet effet l'armée de terre devoit
attaquer par le haut du pais
pendant que la Flotte Angloi-
se le prendroit par le bas du
Fleuve, afin que rien n'écha-
pât à leur fureur.

Dieu se plaist souvent de redui-
re les choses à l'extremité pour
nous obliger de recourir à luy,
& de reconnoistre que nous luy
sommes uniquement redevables
quand il nous preserve des der-
niers malheurs contre toute es-
perance

esp
la
en
bic
he
tio
à
en
lon
en
de
co

M
na
ve
le
le
fe
ri
m
ha
co
C

esperance humaine, d'ailleurs la Colonie ne connoissoit pas encore sa force, & Dieu vouloit bien étendre jusques à l'autre hemisphere les grandes benedictions qu'il donnoit en Eutope à la justice des armes du Roy, en sauvant l'Eglise & la Colonie de la Nouvelle France des entreprises des Heretiques & des Infideles qui en avoient conjuré la perte.

Sa Majesté y avoit renvoyé Monsieur le Comte de Frontenac pour en reprendre le gouvernement, il arriva à Quebec le 14. Octobre 1689. trouvant le pais dans un état bien different, de l'état paisible & florissant auquel il l'avoit laissé, mais au reste les troupes & les habitans ranimez d'un nouveau courage par la presence de ce Gouverneur, déclarant que dès

381. *Premier établissement de la Foi*
lors ils se tenoient assûrez con-
tre les attaques de leurs enne-
mis.

Un des principaux sujets du
mécontentement de l'Iroquois
estoit que 40. des leurs avec un
de leurs chefs principaux nom-
mé Oncoüaré avoit esté envoyé
en France pour estre conduit
aux galleres, le Roy avoit eu
la bonté de donner la liberté à
ceux de cette troupe qui res-
toient en vie, & de les renvoyer
en Canada avec Monsieur le
Comte de Frontenac qui avoit
gagné leur affection par les
bons traitemens qu'il leur a-
voit faits dans la route, de sor-
te que la premiere application
de ce nouveau Gouverneur fût
de calmer les Iroquois par le
moyen de ceux cy.

A cet effet il monta d'abord
au Mont-Real d'où il envoya

qua
chis
reto
cipa
Iroc
prin
dépr
d'O
Car
tio
bon
ner
per
dire
nor
len
Mo
s'at
le
ajo
tra
cû
no

quatre de ces Iroquois affran-
chis porter la nouvelle de leur
retour à Onontacé qui est le prin-
cipal Village des cinq Nations
Iroquoises & où se traitent leurs
principales affaires ; ces quatre
députez n'alloient que de la part
d'Oreouaté pour inviter les
Cantons à venir saluer Onon-
tio leur pere, & le remercier des
bontez qu'il avoit eu de rame-
ner leur chef qu'ils croyoient
perdu pour jamais. Onontio veut
dire grande montagne, c'est le
nom dont les Sauvages appel-
lent nos Gouverneurs generaux.
Monsieur de Frontenac pour
s'attirer également l'amour &
le respect des Barbares y avoit
ajoué le nom de pere, ne les
traitant que de ses enfans.

Monsieur de Frontenac re-
çût en même temps la fâcheuse
nouvelle que les Nations d'en

384 *Premier établissement de la Foi*
haut Hurons , Outaouïacs , &
Algonquins qui avoient esté de
tout temps nos alliez traitoient
ouvertement avec les Iroquois,
le sieur Joliet étoit envoyé de la
part du sieur de la Durantaye ,
Capitaine Commandant à Mis-
silmakinak , & de la part des
Peres Jesuites pour en appor-
ter la nouvelle , & que ces
Barbares pour se reconcilier avec
l'Iroquois luy avoient renvoyé
les prisonniers , promettant de
se joindre à eux & aux Anglois
avec leurs guerriers pour agir
contre les François.

Le sieur Joliet fût en même
temps renvoyé avec les instruc-
tions necessaires pour faire en-
tendre raison à ces Nations , &
les arrester dans nos interets ,
en les détachant de ceux de nos
ennemis , cette premiere dépu-
tation commença de leur ou-

ÿrit
Barb
estoi
en en
temp
de L
mé
de la
rot
acco
du R
sieur
Nat
Fran
ge
pell
fair
sed
des
arm
des
Ge
eur
foi

vit les yeux, apprenant à ces Barbares qu'Onontio leur pere estoit de retour en Canada, on en envoya une seconde au Printemps sous la conduite du sieur de Louvigny Capitaine reformé qui alloit relever le sieur de la Durantaye, Nicolas Perrot luy servant d'Interprete l'y accompagna chargé des presens du Roy & des paroles de Monsieur le Comte pour toutes les Nations d'en haut, près de 150. François furent du même voyage qui alloient chercher leurs pelleteries que l'on n'avoit osé faire descendre les années precedentes, à cause des incursions des Iroquois, trente hommes armez sous le commandement des sieurs D'hosta, & de la Gemeraye Lieutenans reformez eurent ordre de les escorter à soixante lieues au dessus de

386 *Premier établissement de la Foi*
Mont-Real. Une troupe d'Iro-
quois les attendoit en embusca-
de à la Pointe aux chats dans le
haut du Fleuve, mais comme
une partie de nos Braves les
attaquerent par terre en même
temps que d'autres donnoient
en Canot, l'on fit une cruelle
boucherie des ennemis, on en
tua trente sur la place. L'on em-
barqua les blessez en quatre Ca-
nots, l'on prit deux hommes &
deux femmes, l'un de ces hom-
mes fût conduit & donné
aux Hurons, Outaouac, qui
le mangerent, l'autre fût me-
né à Quebec & donné à Ore-
ouïare, nous ne perdîmes que
sept hommes dans cette ren-
contre ayant esté surpris d'a-
bord par la décharge des Iro-
quois embusquez, enfin nos
gens poursuivirent leur route, &
l'on apprit depuis que leur ar-

révée avec les presentes du Roy
avoit absolument retenu toutes
ces Nations dans nos interests.

Comme les Anglois qui ont
de puissantes Villes, des Bourgs,
& des Villages tres-peuplez en
ce païs & par tout des Forts de
grande deffense estoient les
principaux auteurs de tous nos
desastres, Monsieur de Fron-
tenac forma trois partis pour
aller contre eux dans leurs ter-
res sur les glaces, l'un à Que-
bec sous le commandement du
sieur de Port neuf, le second
aux trois rivieres sous la con-
duite du sieur Artel, & le troi-
sième à Mont Real, sous les
sieurs de sainte Heleine, & de
Mantet.

Celuy-cy partit pour la nou-
velle Hollande au commence-
ment de Fevrier 1690. La trou-
pe estoit de deux cens dix hom-

388 *Premier établissement de la Foi*
mes partie François, & partie
Sauvages, des deux Villages
que nous avons près de Mont-
Royal, il y avoit aussi 16. Al-
gomquins, ils marcherent 23.
jours par des chemins fâcheux
& peribles, car il falloit rom-
pre les glaces & estre quelque-
fois à l'eau jusques aux genoux
dans le doute s'ils attaqueroient
la Ville d'Orange, ou celle de
Corlard, l'on avoit pris le party
d'aller à cette dernière, ils y ar-
riverent heureusement, Giguire
Canadien fût détaché, avec neuf
Sauvages pour reconnoistre la
place qui forme une espee de
quarré long, où il n'y a que deux
portes, l'une du côté où estoient
nos gens & l'autre à l'opposi-
te qui conduit à Orange, la
petite armée y arriva à 11. heu-
res de nuit, ils escalladerent sans
estre apperçus jusques à ce qu'ils

eussent entouré les maisons & disposé les détachemens aux coins des ruës; & dans les places, tout estant prest pour l'attaque, elle se fit par tout en même temps par le cri de mort à la maniere des Sauvages & pour lors ce ne fût qu'une confusion de voix & de clameurs de nos gens enfonçant les portes à grands coups de hache, assommant tous ceux qui se mettoient en deffense.

Le sieur de Mantet attaqua le Fort avec son détachement la garnison deffendit quelque temps, mais elle fût bien-tost renversée par les coups de fusils, de sabres, & de haches, il y eut peu de resistance dans les autres endroits, excepté à une maison où le sieur de la Marque, Montigny fût blessé de deux coups de pertuisane, mais

390 *Premier établissement de la Foi*
le sieur de sainte Heleine estant
survenu , tout fût passé au fil
de l'épée, & au tranchant de la
hache , les Sauvages n'ayant
épargné personne.

Le saccagement dura deux
heures , le reste de la nuit se
passa à se rafraichir après avoir
étab i les corps de garde dans
les quartiers , on vouloit épar-
gner la maison du Ministre ,
mais n'ayant pas esté reconnuë,
elle fût brûlée avec ses Livres,
le saccagement est une perte
qui va à plus de quatre cens
mil livres. L'on n'épargna que
la maison d'une Veuve & celle
du Ma,or à qui on ne voulut
point faire de mal , par ce qu'il
avoit toujourns bien traité les
François. On donna la vie à
environ quatre vingts tant
vieillards que femmes & en-
fans, & à trento Iroquois Agniez,

leur faisant entendre que l'on n'en vouloit qu'aux Anglois, & l'on emmena seulement le Major avec trente prisonniers.

D'un autre côté le sieur de Port neuf estoit parti de Quebec, à la fin de Janvier avec cinquante François, & avoit pris à deux lieuës de là soixante Abenakis, il employa les mois de Fevrier, Mars & Avril, & jusques à la my May à se rendre en chassant à la riviere des kinibequi, à un Village d'Abenakis dont il en prit encore 150. Avec cette petite armée il arriva le 25. May à quatre lieuës de Kasquebé sur le bord de la Mer, c'est un Port considerable, il y avoit huit pieces de Canon, & estoit entouré de quatre autres petits Forts, s'y estant rendu le lendemain à la pointe du jour, il fit cacher deux Fran-

392 *Premier établissement de la Foi*
gois & quatre Sauvages près de
la porte qui tuerent le premier
homme qui sortit, le cri de
mort jetta l'allarme dans le Fort,
& nos gens se vinrent réunir au
gros qui fût partagé en deux
troupes, l'une sous le comman-
dement du sieur de Port neuf,
& l'autre sous la conduite du
sieur de Repentigny, Courte-
Manche son Lieutenant tous
cachez dans les bois jusques à
midy, que trente hommes de la
garnison sortirent pour aller à
la découverte, mais ils n'alle-
rent pas loin, nos gens en tue-
rent 26. sur la place, & les qua-
tre autres qui furent blesez,
se sauverent à peine.

Le grand Fort fût sommé de
se rendre & sur le refus, on re-
solut de l'attaquer dans les for-
mes, l'on se saisit des petits
Ports, où l'on trouva des outils

pour faire des tranchées, les ouvrages furent avancez en sorte, qu'en quatre ou cinq jours l'on fût prest de monter à l'assaut, on avoit même préparé des trainaux de bois & de goudron pour y mettre le feu, lorsque le Commandant demandant à capituler, on le reçut à discretion avec sa garnison au nombre de soixante & dix hommes, qui furent faits prisonniers de guerre, les autres ayans esté tuez durant l'attaque. On jetta le Canon à la Mer, après l'ayoir encloué. Tous les Forts furent brûlez & plus de deux cens maisons. Les Sauvages firent grand butin, enleverent tout le bétail qu'ils voulurent. On leur donna des prisonniers, & le sieur de Portneuf reprit le chemin de Quebec avec le reste, & le Com-

174 *Premier établissement de la Foi*
mandant appelé Denis , quel-
ques femmes entre autres celle
de son Lieutenant qui avoit
esté tué & deux de ses filles ,
nous n'avions perdu qu'un de
nos Sauvages , & un François
blessé d'un coup de Canon.

Le sieur Artel qui comman-
doit le troisième party avoit
mené avec luy trois de ses fils ,
24 autres François , 20 Sauva-
ges Socoquis , & cinq Algom-
quins , après une longue & peni-
ble marche, il étoit arrivé le 27.
Mars près du Bourg de Sement-
als dans l'Acadie ce Bourg étoit
defendu de trois Forts que sa
troupe partagée attaqua en mê-
me temps , chacune emporta le
sien , l'on y fit cinquante qua-
tre prisonniers Anglois , l'on
mit le feu à toutes les maisons,
dont la plupart des habitans a-
voient pris la fuite, l'on desola

de
fins
l'on
piec
qu'
ble
C
lieu
peu
ho
ge
fa
en
di
au
C
ra
m
S
te
H
u
t

de même les lieux circonvoisins, brûlant les habitations, l'on fit perir plus de deux mille piéces de bétail, sans y perdre qu'un François & deux autres blesez

Ce Bourg n'estant qu'à six lieues de Pescadoüet Ville tres-peuplée, il en sortit deux cens hommes à la poursuite de nos gens qui attendirent l'ennemi faisant bonne contenance : nous en tuâmes un grand nombre en différentes occasions, plusieurs autres furent blesez, & enfin le Champ de bataille nous demeura, le neveu du sieur Artel nommé Crevier fût tué avec un Socoquis, & le fils du sieur Artel blezé à la cuisse.

Au retour du sieur de sainte Heleine il s'estoit formé un autre party pour une nouvelle entreprisse contre l'Anglois, il

356 *Premier établissement de la Foi*
estoit composé de nos Sauvages fideles auxquels les sieurs de Beauvais, de Tilly & de la Brosse Lieutenans reformez s'étoient joins avec quatre autres François, ils avoient poussé jusques dans le país ennemi, où en une rencontre ils tuerent quatre hommes & deux femmes, & firent quarante deux prisonniers parmy lesquels il y avoit huit Angloises, mais comme ils avançoient plus outre, ils apprirent qu'un party ennemi de sept cens tant Iroquois que Mahingans, n'estoit qu'à une journée & demie, ce qui les obligea de retourner sur leurs pas.

Ce petit avantage fût suivi d'une malheureuse aventure qui causa un chagrin tres-sensible à Monsieur de Frontenac, comme ce party estoit à la riviere
du

du S
Lac
Can
autr
d'A
re p
Ang
le so
pre
nen
ma
tue
ble
six
ect
cha
Ca
de
se
co
ge
to
q

du Saumon qui tombe dans le Lac Champlain, à y faire des Canots pour leur retour, un autre party d'Algomquins & d'Abenaquis qui alloit en guerre pour nos interets contre les Anglois découvrit cette troupe le soir comme ils prioient, & les prenant pour des Iroquois ennemis, les chargerent le lendemain au Soleil levant, leur tuerent deux hommes & en blessèrent dix, deux François, six Sauvages & deux Anglois, cette méprise fût d'autant plus chagrinante que le grand Agnié Capitaine de nos Sauvages fideles y fût tué, les deux partis se reconnurent peu après bien contrits de s'estre ainsi chargez par mégarde.

Mon sieur le Comte de Frontenac qui n'oublioit rien de ce qui estoit necessaire pour la

398 *Premier établissement de la Foi*
seureté du pais avoit fait deux
détachemens des troupes pour
la seureté des côtes du côté du
Sud qui sembloient les plus
exposées, l'un sous le comman-
dement du Chevalier de Cler-
mont Capitaine reformé qui
devoit tenir depuis le Mont-
Real jusqu'à Saurel environ
dix-huit lieues de front, l'autre
sous les ordres du fleur de la
Motte aussi Capitaine reformé
qui devoit découvrir depuis le
Lac saint Pierre à saint Fran-
çois en venant aux trois rivie-
res & au dessous du côté de
Quebec, ils remporterent cha-
cun plusieurs petits advanta-
ges.

Au Nord de l'Isle de Mont-
Real est la riviere des prairies
par laquelle un parti d'Iro-
quois estoit descendu à la Poin-
te au tremble, au bout de l'Isle,

Monsieur de Calliere Gouverneur de l'Isle en estant averti , il ordonna le sieur Colombes Lieutenant reformé à la teste de 25. habitans pour aller reconnoistre l'ennemy qui estoit plus de trois fois superieur en nombre , cependant les nostres en tuerent 25 , outre un plus grand nombre de blesez , il est vray que nous en perdîmes douze de nostre troupe , la multitude des ennemis ayant toujours fait un grand feu.

Cependant comme on avoit sujet de craindre la descente d'une flotte Angloise du côté de Quebec , & que la Ville quoyque fort peuplée n'avoit encore eu aucune fortification ; M. le Gouverneur avoit fait transporter durant l'hyver & charier sur les neiges tous les materiaux necessaires. Il en de-

400 *Premier établissement de la Fo*
signa le plan & à la première fon-
te des glaces, l'on commença
de fortifier la Ville d'onze bon-
nes redouttes de pierre pour
servir de bastions, elles se com-
muniquent l'une à l'autre par
des courtines de pieux de dix
pieds de haut, terrassez au de-
dans de gazonnage presque à
la hauteur d'homme.

Il fit faire toutes les diligen-
ces possibles pour avancer l'ou-
vrage qui se trouva quasi ache-
vé sur la fin de Juillet, avant
son départ pour le Mont-Real.

Il laissa donc à Quebec Mon-
sieur Prevost Commandant en
son absence. C'est un Gentil-
homme Parisien qui a rendu
depuis 20 ans les plus grands
services au païs, par sa sagesse,
sa valeur & son experience, en
qualité de Major de la Capi-
talle.

Je ne repete rien icy de ce que j'ay déjà dit dans ma Relation des Gaspesiens sur les desavantages que nous eumes dans l'Acadie sur les côtes de la Mer, où la flotte Angloise avoit fait descente & pillé quelques endroits qui estoient sans deffense, & même enlevé le Gouverneur de l'Acadie, Monsieur de Frontenac en avoit reçu la nouvelle à Quebec, d'où il partit le 22. Juillet, & arriva le dernier du même mois à Mont-Real avec Monsieur de Champigny Intendant, & Madame l'Intendante.

Nous avons dit que l'hyver precedent quatre des Iroquois revenus de France avoient esté envoyez en députation au Canton d'Onontage de la part du Chef Oreouïare que Monsieur de Frontenac conservoit tou-

402 *Premier établissement de la Foi*
jours auprès de sa personne. Ils
estoyent arrivés au Mont-Real
où M. de Cailliere Gouver-
neur leur avoit donné audience
publique. On les avoit chargé
de six colliers, de pourcelaine,
c'est la coûtume des Nations
Sauvages dans les audiences pu-
bliques de presenter autant de
colliers qu'ils ont de declara-
tions à faire, ce sont comme
les assurances de leur parole,
& il semble qu'ils ne pouroient
ouvrir la bouche si ce collier ne
paroïssoit auparavant comme
pour leur inspirer ce qu'ils ont
à dire sur les affaires qui se pre-
sentent à negocier.

Le premier collier marquoit
le sujet de leur retardement,
causé par l'arrivée des Oüta-
ouïacs durant l'hyver aux Son-
nontouïans où ils avoient rendu
les esclaves qu'ils avoient faits

fur l
lier
difo
paix
voy
quo
L
la j
tion
liez
d'O
Ch
tio
I
d'O
Ca
re
m
te
ac
q
te
d
q

fur les Iroquois promettant de se lier avec eux, ce même collier disoit encore que pour faire la paix il falloit qu'Onontio renvoye le reste des esclaves Iroquois.

Le second Collier témoignoit la joye publique des cinq Nations & des Flamans leurs allies d'avoir appris le retour d'Oreouaré qu'ils nomment le Chef general de toute la Nation Iroquoise.

Le troisiéme parloit de la part d'Onontae au nom des cinq Cantons & demandoit le prompt retour d'Oreouaré qu'ils nomment encore le Chef de leurs terres, demandant qu'il fût accompagné de tous les Iroquois qui estoient chez nous & protestant qu'ils ne disposeroient de tous les prisonniers François qui estoient entre leurs mains,

404 *Premier établissement de la Foi*
que sur ce qu'en diroit Oreoüa-
rè à son retour.

Le quatrième s'adressoit à
Onontio & parloit ainsi, vous
dites mon pere que vous desirez
redresser l'arbre de paix que
vous avies planté dans vostre
Fort de Frontenac, voila qui
est bien, mais.

Le cinquième collier parle &
dit ignorez-vous mon pere qu'il
n'y a plus de feu de paix en ce
Fort, il est éteint par le sang que
l'on y a répandu, les places où
l'on tenoit le Conseil en sont
toutes rouges. On a gâté ce lieu
par la tromperie & la trahison
que l'on nous y a faite d'enlever
nos prisonniers, l'on a gâté la
terre des Sonontoüians le plus
gros de nos Bourgs par le ra-
vage que les François y ont fait:
racommodés tout cela & il vous
sera libre de placer le feu de
paix.

paix ailleurs que dans ce lieu. Aurette mon Pere, vous avez fouëtté vos enfans bien severement, vos verges estoient trop picquantes & trop longues. Après l'avoir ainsi traité vous jugez bien que j'ay maintenant de l'esprit. Je vous repete mon Pere que moy Onontae, je suis le maistre de tous les prisonniers François, applanissez le chemin de la Gallette ou de Chambly, Teganifforens vous y viendra trouver, vous y serez accompagné par autant de monde qu'il vous plaira & moy de même.

La Gallette est un endroit 26 lieuës au dessous du Fort. Teganifforens est un Chef Iroquois affectionné à Monsieur de Frontenac.

Le sixième collier avertit qu'il ya un party Iroquois en Cam-

406 *Premier établissement de la Foi*
paigne, & promet que s'il fait
des prisonniers on en aura soin,
prianr que si nous en faisons de
nostre côté nous les conser-
vions, il ajoute encore des re-
proches de ce que nous avions
tué les années precedentes douze
des leurs, & que c'est pour ce-
la qu'ils avoient mangé quel-
ques-uns des nostres.

Ces Sauvages députez es-
toient descendus à Quebec lors-
que Monsieur de Frontenac
y estoit encore, lequel n'en
estant pas content avoit envoyé
d'autres députez avec le Che-
valier d'Eau Capitaine refor-
mé, Oreouaté chargea ses gens
de huit colliers.

Le premier estoit pour essuyer
les pleurs des cinq Nations pour
faire sortir de leur gorge ce qui
pourroit y estre resté de mau-
vais sur les méchantes affaires

passées, & pour laver le sang répandu.

Le second pour leur témoigner sa joye de ce que les Outaouïacs leur avoient rendu des prisonniers, & les assurer qu'Onontio leur a promis de conserver ceux qu'il feroit sur les Iroquois.

Le troisiéme les remercie d'avoir prié Onontio de le renvoyer avec ses neveux.

Le quatriéme est pour leur dire qu'il voit bien qu'ils l'ont oublié aussi bien que leur ancien Pere Onontio, puisqu'ils n'ont pas envoyé de leur chefs pour le chercher & pour parler à leur Pere.

Le cinquiéme les prie d'envoyer au Mont-Real ceux qui avoient coûtume de faire les affaires avec luy, afin qu'ils connoissent la bonne volonté

408 *Premier établissement de la Foi*
d'Onontio pour leur Nation &
les bons traitemens que luy &
ses neveux en ont reçus depuis
qu'ils sont entre ses mains.

Le sixième est pour lier les
bras des cinq Nations, a fin de les
attirer à Mont-Real & qu'après
cela ils le ramencent avec eux.

Le septième est pour leur re-
commander le Chevalier d'Eau
comme un de nos confideta-
bles, & pour les exhorter à ne
point écouter les Flamans qui
leur ont renversé l'esprit, parce
que ce sont des rebelles à leur
Roy legitime.

Le huitième est pour dire que
luy Oreoüaré est frere des Fran-
çois, qu'il ne veut point quitter
son pere au quel il sera toujours
uni, mais qu'ils viennent le
chercher pour renouveler l'a-
mitié avec Onontio qui leur en
a donné tant de marques pen-

dan
L
acc
çoi
On
scu
Iro
cett
lors
tra
le C
fa
Yo
nie
Mo
gut
les
n'a
l'h
les
sol
jus
me
no

dant dix années.

Le Chevalier d'Eau estoit accompagné de quatre François, ils arriverent tous à Onontacé, mais les Anglois sçurent si bien ménager les Iroquois dans le Conseil, que cette députation n'eût pour lors aucun effet, bien au contraire ces Barbares conduisirent le Chevalier & les François de sa compagnie dans la nouvelle York, où on les retint prisonniers sans leur faire d'autre mal, Monsieur le Gouverneur reçut peu après la nouvelle que les Canibas & les Abenaquis n'avoient point cessez depuis l'hyver d'aller en guerre contre les Anglois, qu'ils avoient desolé & brûlé leurs Campagnes jusques aux portes de Baston fameuse Ville Capitale de la nouvelle Angleterre, qu'ils en

408 *Premier établissement de la Foi*
avoient tué près de 200 , &
que les Anglois leur ayant fait
toutes les avances de paix , ils
leur avoient répondu que ny
eux ny leurs enfans , ny les
enfans de leurs enfans ne fe-
roient jamais de paix avec eux.

Cependant le sieur de Lou-
vigny Envoyé Commandant à
Missilimakinac avoit tellement
affermi l'alliance avec toutes
les Nations d'enhaut , que l'on
fût agreablement surpris le 18.
Aoust, de voir arriver au Mont-
Real 100. Canots de ces Bar-
bares richement chargez , &
cinq cens Sauvages de divers
Cantons avec quatre des prin-
cipaux chefs qui venoient ren-
dre leur obeissance à Onontio
leur Pere , on leur donna au-
dience publique le 22. du mê-
me mois.

Dans ce Conseil Monsieur le

Go
les
tro
con
tro
de
ren
joy
lu
gu
les
de
te
p
d
v
S
e
l
f

Gouverneur reçut separement les paroles & les harangues de trois Nations principales qui composoient cette nombreuse troupe, sçavoir des Outaouacs, des Hurons, des Algomquins, tendantes à luy témoigner leur joye de son heureux retour, à luy offrir le bras de tous les guerriers contre les Anglois & les Iroquois, & à luy demander bonne traite qui fût ouverte le 23.

Sur ces entrefaites, l'on apprit qu'une armée d'Anglois, d'Iroquois & de Mahingans avoit paru sur le Lac du saint Sacrement venant en guerre contre les François, Monsieur le Gouverneur ayant fait un festin & une harangue de guerre à tous les Sauvages d'en haut aussi bien qu'aux principaux des deux Villages Sauvages habi-

411. *Premier établissement de la Foi*
tuez aux environs de Mont-
Real, l'on fit assembler toutes
les troupes Françoises avec les-
quelles, & une partie des Sau-
vages guerriers, Monsieur le
Comte de Frontenac se rendit
le dernier d'Aoust à trois lieues
de là pour aller au devant des
ennemis.

Le premier Septembre l'on
fit la revue de la petite armée
qui se trouva de douze cens
hommes, & quoyque ce nom-
bre fût beaucoup inferieur à ce-
luy des ennemis, l'on se con-
fioit neanmoins de vaincre sous
la conduite d'un si grand Chef.

Comme l'on avoit envoyé à
la découverte, un Sauvage de
nos alliez rapporta qu'il avoit
trouvé l'armée & que s'estant
glissé adroitement il avoit jetté
trois cassettes dans leur Camp
par lesquels il leur marquoit

qu'ils estoient découverts & les déffoit de venir à Mont-Real, ce sont des bastons sur lesquels les Sauvages font des figures pour signifier ce qu'ils veulent dire. C'est aussi la coûtume de ces Barbares de ne faire la guerre que par surprise, & de ne point attaquer quand ils sçavent que l'on est sur ses gardes, & en état de se deffendre.

L'on a sçeu depuis que cette armée ennemie ayant appris que nous estions assemblez en resolution de les combattre, avoit rebroussé chemin, que les Anglois y avoient porté la petite verolle qui est une peste & une contagion dans ces païs, que 400 guerriers Iroquois & deux cens de leurs alliez en estoient morts, que le reste de leurs troupes s'estoit dispersé fort animez contrel' Anglois que l'on

412 *Premier établissement de la Foi*
acculoit d'avoir apporté la con-
tagion pour les faire mourir ,
ainsi par une benediction parti-
culiere de Dieu & par la repu-
tation des armes de France , cet-
te armée nombreuse fût vain-
cüe sans coup ferir , c'estoit un
concert avec l'Anglois , que cet-
te armée de terre attaqueroit
par le Mont-Real en même
temps que la Flotte feroit des-
cente à Quebec soixante lieües
plus bas.

Monsieur de Frontenac ne
laissa pas d'éprouver en ce ren-
contre la fermeté & la fidelité
des Sauvages nostalliez qu'il
reconduisit au Mont-Real où
ils acheverent la traite après
laquelle l'on fit les festins , on
tint les Conseils & l'on donna
les audiences de congé avec les
presens au plus considerable ,
dont trois ou quatre avoient

mangé tour à tour chaque jour à la table de Monsieur le Gouverneur.

Peu après leur départ le premier Octobre arriva au Mont-Real le sieur de la Durantaye venant de Missilimakinac où il commandoit & amena avec luy cinquante cinq Canots chargez de pelleteries pour le compte des François qui n'avoient pas osé les faire descendre à cause de la guerre; Monsieur le Comte de Frontenac avoit déjà disposé les quartiers d'hyver aux troupes & se disposoit à retourner à Quebec le 10 Octobre avec Monsieur de Champigny Intendant du païs & Madame l'Intendante, lors qu'il reçut deux lettres de Monsieur le Major Commandant à Quebec par lesquelles il donnoit avis qu'une Flotte Angloi-

416 *Premier établissement de la Foi*
se de trente cinq Voiles paroif-
soit en riviere & estoit déjà
près de Tadoussac.

Monsieur de Frontenac sur
ces avis partit en même temps,
& fût assez heureux pour arri-
ver le 14. à Quebec, où Mes-
sieurs les Gouverneurs du
Mont-Real & des trois rivie-
res le suivirent après avec les
troupes de leur département.

Il alla aussi-tost visiter tous
les postes qu'il trouva en bon
état par les ordres & la dili-
gence de Monsieur le Major
qui avoit achevé les fortifica-
tions, & fait faire par tout de
grands retranchemens, les sieurs
d'Esquera Capitaine & de Vil-
lebon cy-devant Capitaine de
Dragons y avoient aussi donné
tous leurs soins, ce dernier es-
toit venu de l'Acadie par les
bois à Quebec.

Le Dimanche 15. le sieur de Vaudreil Colonel des troupes accompagné du sieur de Villebon partit avec six-vingts hommes pour aller au devant des ennemis, & les charger s'ils tentoient une descente, le sieur de Longueuil estoit allé en Canot à la teste des Sauvages Hurons, & Abenaquis pour observer de même la contenance des ennemis. L'on apprit le soir que leur Flotte avoit mouillé à trois lieuës de Quebec près de l'Isle d'Orleans.

Voicy quelle est la scituation de Quebec, la riviere de saint Laurent forme un grand bassin devant, elle y descend par un autre Canal qui se divise en deux bras à l'Isle d'Orleans deux lieuës au dessous, dont l'un passe au Nord entre cette Isle, & la côte de Beau,

416 *Premier établissement de la Foi*
pré, & l'autre bras passe au Sud
entre la même Isle & la pointe
de Levy, c'est ce qui forme ce
grand bassin où la Flotte An-
gloise avoit mouillé, du côté
de Beauport qui n'est separé de
la côte de Beaupré que par le
Sault de Montmorency, dont
la chute fait la plus belle nappe
d'eau du monde, Beauport est
à une lieuë de Quebec, il y a
entre deux la petite riviere
saint Charles; Quebec est en
face de la pointe de Levy, une
lieuë au dessus, il est divisé en
haute & basse Ville qui n'ont
de communication que par un
chemin assez escarpé, les Egli-
ses & toutes les Communautéz
sont à la haute Ville, le Fort est
sur la croupe de la montagne,
& commande la basse Ville où
sont les plus belles maisons,
& où demeurent les Marchands;
Le Palais que Monsieur l'In-

tendant occupe est detaché du reste de la Ville au bas de la côte à gauche, sur le bord de la riviere Saint Charles, l'Eglise & le Convent des Recollets sont à demie lieuë plus loin sur la même riviere, M. de Chateau Fort Capitaine y commandoit.

Les fortifications que Monsieur le Comte de Frontenac fait faire commençoient au Palais en remontant du côté de la haute Ville qu'elles entourent, & finissant à la chute de la montagne vers le Fort à l'endroit nommé le Cap aux Diamans. On avoit commencé près du Palais une palissade le long de la Greve qui venoit à gagner au dessous de l'Hospital jusques à la closture du Seminaire, & se perdoit à des rochers inaccessibles, il y a une autre pallissade au dessus qui

420 *Premier établissement de la Foi*
joint au même endroit appelé
le Sault au Matelot, où est une
batterie de trois Canons de
dix-huit livres, avec une autre
à main droite, il y en a deux
aussi à la basse Ville qui sont po-
sez au dessous. Les endroits où il
n'y avoit point de porte étoient
baricadez de poutres & de ton-
neaux pleins de terre & garnis
de pierres, le chemin de la
basse Ville à la haute estoit cou-
pé par trois retranchemens de
bariques & de sacs de terre.

Depuis l'arrivée & l'attaque
des Anglois on a fait une bat-
terie près du Sault au Matelot,
& une à la porte qui va à la
petite riviere, il y avoit encore
d'autres pieces d'artillerie dis-
posées à l'entour de la haute
Ville, particulièrement sur la
butte d'un Moulin qui servoit
de Cavalier.

C'est

dans la Nouvelle France. 411

C'est de la maniere que les choses estoient lors que la Flotte Angloise parût devant Quebec, elle estoit de 34 Voiles, il y avoit quatre gros Vaisseaux, & quatre autres un peu moindres, le reste estoit Caïches, Barques, Brigantins ou Flibots, on dit qu'il y avoit aussi des Brûlots, les petits bâtimens rangerent la côte de Beauport, & les gros tinrent plus le large.

Sur les dix heures du même jour 16. Octobre une chaloupe portant à son avant Pavillon blanc, partit de l'Amiral pour venir à terre, quatre Canots allerent audevant, ayant aussi Pavillon blanc, ils la joignirent à my chemin, y trouverent un trompette qui accompagnoit l'envoyé du General, on le mit seul dans l'un des Canots, on luy banda les yeux

N n

420 *Premier établissement de la Foi*
& il fût conduit au Fort dans la
chambre de Monsieur le Com-
te de Frontenac, auquel il pre-
senta une lettre dont voicy la
teneur.

Sieur Guillaume Phips Che-
valier Commandant en Chef
sur toutes les forces de leur Ma-
jesté en la nouvelle Angleterre
par Mer & par terre.

Au Comte Frontenac Lieu-
tenant General & Gouver-
neur pour le Roy de France en
Canada ou en son absence à
son député ou celuy qui com-
mande en chef à Quebec.

La guerre entre les deux
Couronnes d'Angleterre & de
France n'estant pas seulement
un suffisant motif, mais la des-
truction faite par les François
& Sauvages sous vostre com-
mandement, sur les personnes
& biens des sujets de leur Ma-

jesté de la nouvelle Angleterre sans aucune provocation de leur côté, les a obligé de faire cette expedition pour leur feureté & leur satisfaction, comme aussi les cruautéz & barbaries qui ont esté exercées par les François & Sauvages, pourroient par cette presente occasion nous engager à nous revanger severement, neanmoins desireux d'éviter les actions inhumaines & contre le Christianisme, & pour prevenir l'effusion de sang autant qu'il se pouroit, moy susdit Guillaume Phips Chevalier par ces presentes & au nom de leurs Majestez, Guillaume Roy & Reine d'Angleterre, Ecosse, France & Irlande, defenseurs de la Foi, & par ordre de leurs Majestez & Gouvernement de Colonie de la nouvelle Angleterre demande

424 *Premier établissement de la Foi*
que vous ayez à rendre vos
Forts & Châteaux sans estre
démolis, & toutes les muni-
tions sans y estre touché, com-
me aussi une prompte délivran-
ce de vos personnes & biens en
ma disposition. Ce que faisant
vous pourrez esperer pardon de
moy comme un bon Chrestien,
ainsi qu'il sera jugé à propos
pour le service de leurs Majesté,
& la seureté de leurs sujets.
Ce que si vous refusez, je suis ve-
nu pourveu & resolu avec l'aide
de Dieu dans lequel je me con-
fie par force d'armes revenger
tous les torts & injures qui nous
ont esté faits, & de vous ren-
dre sous la sujection de la Cou-
ronne d'Angleterre; & lors que
trop tard vous le voudrez faire;
vous faire regretter de n'avoir
pas voulu plütoist accepter la
faveur qui vous est offerte.

Vo
une
tron
ce q
per
fig
E
te l
l'en
mo
te
fait
l'he
s'av
heu
ze
Je
ten
Co
po
I
je
Gu
d'

Vostre réponse positive dans une heure renduë par vostre trompette avec le mien, est ce que je vous demande sur le peril que s'en pourra suivre, signé GUILLAUME PHIPS.

En achevant d'expliquer cette lettre qui estoit en Anglois l'envoyé tira de sa poche une montre qu'il presenta au Comte de Frontenac, qui la prit & faisant semblant de ne pas voir l'heure qu'il estoit, l'envoyé s'avança & dit qu'il estoit dix heures en demandant qu'à onze, il voulut bien le renvoyer. Je ne vous feray pas tant attendre, repliqua Monsieur le Comte, & voicy ce qu'il répondit.

Dites à vostre General que je ne connois point le Roy Guillaume, & que le Prince d'Orange est un usurpateur qui

424 *Premier établissement de la Foi*
a violé tous les droits les plus
sacrez du sang en entreprenant
de détrôner son beau Pere, que
je ne connois d'autre Souve-
rain en Angleterre que le Roy
Jacques Second. Que vostre
General n'a pas dû estre surpris
des hostilitéz qu'il dit avoir
esté faites par les François dans
la Colonie des Massassets ,
puisque'il devoit s'attendre que
le Roy mon Maistre prote-
geant le Roy d'Angleterre pour
le remettre sur le Trône, Sa
Majesté m'ordonneroit de por-
ter la guerre chez les peuples
qui se seroient revolté en ces
contrées contre leur Prince le-
gitime. Puis se tournant & luy
montrant le nombre d'Offi-
ciers qui remplissoient la cham-
bre, il luy dit en riant vostre
General croit-il quand il m'of-
friroit des conditions plus dou-

ces, & que je fusse d'humeur à l'écoûter, qu'ils voulussent y consentir, & me conseillassent de me fier à une personne qui n'a pas gardé la capitulation qu'il avoit faite avec le Gouverneur de Port-Royal, & à un rebelle qui a manqué à la fidelité qu'il doit à son Roy pour suivre le party du Prince d'Orange qui en essayant de persuader qu'il est le liberateur de l'Angleterre, & le defenseur de la Foi, y détruit les Loix & les Privileges du Royaume; c'est ce que la Justice Divine, que vostre General reclame dans sa lettre, ne manquera jamais de punir severement.

Ce discours ayant surpris & allarmé cet envoyé, il demanda au Comte de Frontenac s'il ne vouloit pas luy donner par écrit sa réponse, non reparti-

428 *Premier établissement de la Foi*
il , je n'en ay point d'autre à
faire que par la bouche de mes
Canons , & que vostre General
apprenne , que ce n'est pas de
la sorte que l'on envøye som-
mer un homme comme moy.
Qu'il fasse du mieux qu'il pour-
ra de son côté comme je suis
resolu de faire du mien.

Cette réponse faite , l'en-
voyé fût congedié, on luy ban-
da les yeux , il fût remené par
les mêmes Canots en sa cha-
loupe , sur les quatre heures
après midy le sieur de Longueil
revint avec ses Sauvages de
l'Isle aux Coudres pour ne pas
tomber comme il auroit fait
au pouvoir des Anglois qui
estoyent mouillez une lieüe au
dessus de luy , dont il alla voir
la Flotte à travers les bois avec
le sieur de Longueil qui le quit-
ta peu après , voyant qu'elle
appareilloit

ap
Q
C.
pe
pri
ser
de
lo
lu
lo
ne
co
ra
vo
re
ils
lo
le
tu
ge
cu
F
ré

appareilloit pour approcher
Quebec, celuy cy se remit en
Canot, la cottoyant toujours
pour tâcher de faire quelque
prisonnier, si les ennemis eus-
sent mis à terre quelques uns
de leurs gens, plusieurs cha-
loupes furent détachées sur
luy, quand on vit qu'il vou-
loit gagner Quebec, mais ils
ne le purent joindre. Il rendit
conte de ce qu'il avoit fait &
rapporta que les Anglois ayant
voulu faire descente à la rivie-
re Oüel à 15. lieuës de Quebec,
ils y estoient allé avec six cha-
loupes, & 150 hommes, & que
les habitans leur en avoient
tué la moitié en trois déchar-
ges qu'ils avoient faites sur
eux, c'est ce que le sieur de
Franche Ville Canadien Cu-
ré du lieu a certifié.

Le même jour arriva sur le

430 *Premier établissement de la Foi*
soit le Chevalier de Caillieres
avec cinq ou six cens hommes
qu'il avoit assemblé tant à
Mont-Real qu'aux environs,
il fit une grande diligence,
n'ayant esté que trois jours à
venir de Mont-Real où il y a
soixante lieues, le Mardy 17.
une des barques des ennemis
chargée de monde alla du cô-
té de terre entre Beau Port, &
la petite riviere après qu'elle
eût échoué, on escarmoucha
de part & d'autre sans grand
effet, & on ne peut aller l'at-
taquer parce qu'il eut fallu
estre à l'eau & dans la raze
jusques à la ceinture.

Le 18. on vit sur les deux
heures après midy presque tou-
tes leurs chaloupes remplies de
monde gagner le même en-
droit, comme on estoit incer-
tain de celuy où ils feroient des-

rente. Nous avions peu de gens de ce côté là, on y détacha une partie de ceux des trois rivières & de Mont Real pour y escarmoucher: les ennemis y avoient deux mille hommes rangez en bataille avant que nous y fusions arrivez, les habitans de Beau port s'estant joins aux nostres le tout ne faisoit pas plus de 300 hommes, ils se mirent en plusieurs pelotons, & les attaquerent à la maniere des Sauvages sans presque tenir d'ordre, parce qu'ils se trouvoient dans un terrain inegal, plein de rochers & de broffailles le corps des ennemis estoit serré, dont ils firent plier le premier bataillon qui fût obligé de gagner la queuë des autres, le feu dura plus d'une heure sans que celuy des ennemis incommodât fort nos gens qui

432 *Premier établissement de la Foi*
voltigeoient autour d'eux sautant d'arbre en arbre, & ne tirant gueres de coups à faux.

Le Comte de Frontenac fit avancer le bataillon de troupes que commandoit le sieur de Crusel pour assurer la retraite. Le Chevalier de Clermont Capitaine reformé & le fils du sieur de la Touche Seigneur de Champlain furent tuez en cette premiere occasion; le sieur Juchereau de saint Denis âgé de 70 ans qui commandoit la milice de Beau Port y eût le bras cassé, & dix ou douze autres furent blesez, mais les ennemis y ont perdu 150 hommes. Ils furent mettre après le combat le feu à quelques habitations.

Sur le soir les plus grands Vaisseaux vinrent mouiller devant Quebec, le contre Ami-

ral portant le Pavillon bleu , se posta sur la gauche presque vis-a-vis le Sault au Matelot, l'Amiral estoit à la droite, & le Vice-Amiral un peu au dessus , tous deux devant la basse Ville, le quatrième qui portoit la flamme du Chef d'escadre se retira plus vers le Cap aux Diamants. Nous les saluâmes les premiers, & ils répondirent assez vigoureusement & nous de même, après ils ne tirèrent presque ce soir là que sur la haute Ville, il y eût le fils d'un Bourgeois tué & un autre blessé, le sieur Godfroy de Vieux Pont eût son fusil emporté du même coup, & le bras démis, les Canonnades cessèrent de part & d'autre sur les huit heures du soir.

Nous les recommençâmes encore les premiers le lende-

14 Premier établissement de la Foi
main à la pointe du jour, le
feu des ennemis sembla rallen-
ti. Le contre Amiral qui avoit
tité le plus vigoureuſement, la
veille ſe trouva ſans doute in-
commodé par nos batteries
hautes & basses du Saule au
Matelot, car on le vit ſe re-
tirer ſans grand bruit, l'Ami-
ral le ſuivit d'afſez près & avec
précipitation, il ſila tout le ca-
ble de ſon Anchre qu'il aban-
donna, ſon Pavillon fût em-
porté dans la riviere, & lais-
ſé à noſtre diſcretion que nos
gens allerent peſcher.

Toutes ſes manœuvres fu-
rent occupées, ſon grand Mas
preſque caſſé, & il avoit re-
çû dans le corps vingt boulets
dont chacun le perçoit à l'eau,
c'eſtoit le ſieur de ſainte He-
leine qui pointoit luy-même le
Canon contre cet Amiral,

quantité de gens ont esté tuez & blesez sur l'un & l'autre de ces Vaisseaux, les deux autres tinrent encore quelque temps, mais ayant cessé de tirer sur le midy, ils allerent sur les cinq heures se mettre à l'abry dans l'anse des Meres derriere le Cap aux Diamants où ils se radouberent du mieux qu'ils purent; on envoya un détachement dans cette Anse pour observer quelques gens qui leur avoient tué du monde, mais ils furent contraints d'aller mouiller hors la portée de nos fusils.

Le 20 les ennemis marchans en bon ordre le long de la riviere saint Charles, les sieurs de Longüeil, de sainte Helene, de Moncarville, d'Oleançon, & de Repentigny avec d'autres François s'y rendirent sur les deux heures après midy &

436 *Premier établissement de la Foi*
escarmoucherent contre la teste de leurs troupes qui s'estoient avancées. Ils les firent plier & regagner leur gros. Le combat s'opiniatra des deux côtez, & les nostres combattirent par pelotons, & de la même maniere que la précédente journée. Le Comte de Frontenac qui crût que les ennemis vouloient tenter le passage de la riviere, fit avancer les sieurs de saint Ours, de saint Cirq, de Valreine, & du Crusel, avec les quatre bataillons de troupes qu'ils commandoient, & se mit à leur teste. Il détacha le sieur de la Maison-Fort Capitaine, & la Perade son Enseigne avec 40 hommes pour garder & defendre le Convent des Recollets, & empescher les ennemis de se rendre maistres de ce poste. Mais ils se contenterent

d'escarmoucher contre nous la petite riviere entre deux. Le sieur de sainte Heleine qui eût la jambe cassée l'année derniere au combat de la Chine, reçut en celuy cy une contusion au côté, sans sa corne à poudre où donna la balle, il auroit couru plus de risque nous eûmes trois autres blesez, avec un soldat, & un habitant de tué; plusieurs coups de Canons furent tirez sur nos gens qui estoient de ce côté là, & dans l'endroit où nos troupes estoient en bataille. Nous conûmes par là qu'ils en avoient à terre, on y répondit de la batterie que nous avions à la porte de la petite riviere, ils n'ont pas moins perdu de monde en cette seconde attaque qu'à la premiere. Le 21 le sieur de Villier Lieutenant reformé

438 *Premier établissement de la Foi*
fut envoyé avec quelques sol-
dats qui avoient demandé d'al-
ler avec luy du côté que les
ennemis estoient campez ; il
commença sur les deux heures
à escarmoucher contre eux ,
& les ayant attiré dans son em-
buscade , il s'y maintint fort
long-temps , ils firent un dé-
tachement pour l'entourer ,
mais il fut chargé par ceux
de Beau Port & de Beaupré ,
& de l'Isle d'Orleans qui
estoient en embuscade auprès.
Les sieurs de Groye, de Ca-
banac , & de Beaumanoir qui
avoient là des troupes s'y joi-
gnirent , & leur tuerent beau-
coup de monde , enfin en fai-
sant leur retraite & escarmou-
chant toujours , ils gagnerent
une maison entourée d'une
palissade sur une hauteur où
le combat dura jusqu'à la nuit ;

les
env
aug
avo
Sau
glo
de
ob
na
mo
cou
est
ve
na
cū
D
ge
te
pi
de
O
p
lo
d

les gens frais que le General y envoioit, ne servirent qu'à augmenter leur perte, nous n'y avons eu qu'un écolier, & un Sauvage de blesez; les Anglois ont dû y perdre quantité de monde, la nuit qui fût fort obscure & pluvieuse leur donna le moyen d'enlever leurs morts, & nous empêcha de connoistre le desordre où ils estoient, s'estant embarqué avec precipitation & abandonnant leurs Canons, nous n'en eûmes la connoissance que le Dimanch^e 22 que les Sauvages qui faisoient la découverte trouverent les premiers cinq pieces de Canons, cent livres de poudre, & soixante boulets. Ceux de Beau Port & de Beau-pré s'en saisirent, plusieurs chaloupes tenterent le lendemain de descendre à terre pour les

440 *Premier établissement de la Fo*
reprendre ; mais ils furent re-
poussé avec perte, & contrains
de se retirer, le sieur de Mont-
que Capitaine qui sortit la veill-
le avec cent hommes pour s'aller
jetter dans BeauPort, ne put
se trouver au combat pour a-
voir pris un trop grand circuit
il eût ordre de rester à quel-
que distance du Camp des ha-
bitans pour les soutenir au cas
d'une nouvelle attaque, & pour
cela il leur fût laissé deux de
ces Canons avec lesquels ils
prétendoient fort bien garder
leur poste, les trois autres Ca-
nons furent menez à Quebec.

L'apresdinée les deux Vaif-
seaux qui estoient en l'Anse
des Mers mirent à la voile
pour aller rejoindre la flotte,
on les salua à boulets en pas-
sant, ils en firent de même
sans nous faire aucun mal.

La r
de S
Capi
hom
l'Isle
Villi
au C
sous
pour
des e
cevo
pas e
gé d
mêm
se la
de la
uns
pas
ges
disp
les
moü
L
nadi

La même apresdinée les sieurs de Subercase & d'Orvilliers Capitaines partirent avec 100. hommes pour s'aller jeter dans l'Isle d'Orleans, le sieur de Villieu eut ordre de descendre au Cap de Tourmente au dessous de la côte de Beaupré, pour y empêcher la descente des ennemis, car on s'appercevoit alors qu'ils ne seroient pas contents sans prendre congé de nous, en effet dès le soir même ils mirent à la voile, & se laisserent deriver au courant de la Marée, mais quelques uns de leurs Vaisseaux n'ayant pas trouvé de bons mouillages relâcherent, mais enfin ils disparurent le 23. Octobre vers les dix heures, & allerent mouiller à l'Arbre sec.

La Demoiselle la Lande Canadienne qui avoit esté prise

442 *Premier établissement de la Foi*
avec la Demoiselle Joliet sa
fille & autres personnes par
les ennemis, voyant qu'ils s'en
alloient fit demander au Ge-
neral Phips par un Interprete,
s'il prétendoit les emmener à
Baston & laisser à Quebec de
ses compatriotes prisonniers,
en disant qu'il s'en pourroit
bien faire échange si on le pro-
posoit à Monsieur le Comte de
Frontenac, & que la chose ne
sembloit pas hors d'esperance
d'y réussir. On la laissa aller sur
sa parole pour en faire la pro-
position, & Monsieur le Com-
te l'agrea estant bien aise de
la retirer & sa fille, & le sieur
de Grandville beau frere de
Monsieur le Major, comme
aussi Monsieur Trouvé Pres-
tre Missionnaire, & les autres
François qui avoient esté pris
dans l'Acadie, & que ce Ge-

ner
pré
set
Qu
de
du
sie
des
re
ver
ver
ren
on
Kas
Gu
no
les
&
ap
co
pr
re
de

neral avoit amené avec luy, prétendant en tirer des grands services quand il auroit pris Quebec. La Demoiselle la Lande retourna fort joyeuse à bord du succès de son voyage. Monsieur de la Valliere Capitaine des gardes de Monsieur le Comte estant allé le lendemain trouver le General Phips pour convenir des personnes qui se rendroient de part & d'autre, on rendit le Commandant de Kaskebe, & quelques filles que ce General demanda avec deux de nos pistoletes de riviere pour les aider à en passer les dangers, & qu'il promit de les mettre après à terre, il nous est encore demeuré soixante de leurs prisonniers, & ils nous rendirent tout ce qu'ils en avoient des nostres.

L'on apprit par ceux-cy que

444 *Premier établissement de la Foi*
les ennemis avoient perdu mil
ou douze cens hommes, que
cette flotte manquoit de vivres,
que les gros Vaisseaux faisoient
eau de tous côtez, & qu'en-
fin ils ne comptoient pas d'ar-
river à Balton sans quelques
naufriages, en effet l'on sçeut
depuis que trois de leurs gros
Vaisseaux avoient peri, & que
plusieurs autres moyens a-
voient esté dissipéz par les vens
sans que l'on en aye eu aucu-
ne nouvelle.

Dieu vouloit qu'il n'y eût
pas un endroit dans toutes ces
contrées qui n'éprouvât la for-
ce des armes du Roy, j'ay parlé
ailleurs de la Baye d'Hudson
sçituée au Nord de la Nou-
velle France, elle a plus de 400.
lieuës d'étenduë en tout sens.
L'on compte du moins huit
cens lieuës de Quebec à cette
Baye

dans la Nouvelle France. 445

Baye , & la navigation n'en est pas aisée à cause des Brumes presque continuelles qui y regnent , & des glaces qu'il faut traverser l'espace de 400 lieuës, elles y sont prodigieuses , & plus hautes que les tours de Nostre-Dame , escarpées comme des rochers , enfoncées dans la Mer , de sorte que l'on ne doit pas s'étonner quand les Navigateurs nous disent que sur ces bancs de glace ils y ont posé des forges pour reforgez des Ancres & toutes sortes de gros ferremens.

Depuis l'expédition que Monsieur le Marquis d'Enonville avoit fait faire dans cette Baye où les François s'estoient établis quelques années auparavant , il ne restoit plus aux Anglois que les Forts de Nelson , & de Neufavane , la Cour a

Pp

446 *Premier-établissement de la Foi*
voit ordonné de faire son pos-
sible pour les en chasser entie-
rement, à le sieur de Bonna-
vanture Gentilhomme Cana-
dien fils du sieur Denis Gen-
tilhomme de Touraine, arri-
vé depuis peu de France à Que-
bec commandant un Navire
de Messieurs de la Compagnie
du Nord, armé en guerre,
partit le 28. Juin avec un se-
cond Navire de la même Com-
pagnie, commandé par le sieur
le Moync d'Iberville Gentil-
homme Canadien pour la sus-
dite execution.

Quelque diligence qu'ils euf-
sent fait estant partis aussi tost
qu'on le peut pour naviger dans
ces Mers glaciales, une petite
flotte Angloise composée en-
tr'autre de quatre gros Vais-
seaux y estoit déjà arrivée,
l'avis que l'on eût en Angle-

terre que nous voulions y envoyer ayant obligé les Anglois de nous y primer.

Nos deux Vaisseaux arrivant à la veüe du Fort Nelson bâti sur un rocher escarpé, muni de dix-huit piéces de Canon, découvroient les ennemis qui estoient à l'Ancre. Cependant le sieur de Bonnavanture ne laissa pas de faire descente & d'embusquet de ses gens pour couper ceux qui sortiroient du Fort, mais comme pas un ne parût, il s'en retourna du côté de nos deux Vaisseaux où nous restâmes quelques jours à l'Ancre à la venë de la flotte ennemie qui estoit sous le Canon du Fort pour l'inviter au combat & à se mettre plus au large. Mais n'ayant fait aucunes manoeuvres pour appareiller, nos gens allerent

448 *Premier établissement de la Foi*
du côté du Fort de Neufava-
ne à vingt lieuës de là pour
l'attaquer , mais la garnison
sur le point de nostre appro-
che fit sauter le Fort, brûla le
reste, & avec tout ce qu'ils
purent emporter d'effets, se
retirerent au Fort Nelson par
les bois. Nos François profi-
terent de ce qui resta , entr'au-
tres de sept pieces de Canon.

Au sortir de là ils firent voile
au fond du Gölphe où sont nos
établissmens pour ravitailler
les Forts & la Colonie, & y
décharger les marchandises de
traite. Le sieur d'Iberville prit
le party d'hiverner là pour
quelque expedition, & le sieur
de Bonnavanture ayant ordre
de retourner à Quebec, char-
gea dans son Vaisseau les pel-
leteries de Messieurs les Nego-
cians.

dans la nouvelle France. 449

Il estoit arrivé à une lieuë de l'Isle aux Coudres à quinze lieuës de Quebec , lors qu'il eût avis que la flotte Angloise estoit devant ladite Ville avec 34. voiles la partie n'estant égale. Il resolut de faire route en France où il est arrivé depuis heureusement ; mais avant son départ il dépêcha un Canot pour le Sud pour donner avis de tout & rendre compte à Monsieur de Frontenac de son expedition du Nord , le Canot arriva à Quebec le 25. d'Octobre après la levée du siege.

Le 27. un Canot avec trois hommes venant de la Baye saint Paul apporta à Monsieur le Gouverneur une fort heureuse nouvelle. Comme l'on n'avoit reçu cette année que deux Vaisseaux de France, quoyqu'il en fût parti treize

450 *Premier établissement de la Foi*
tant de la Rochelle que de
Bordeaux. Le Canada man-
quoit de provisions & de mar-
chandises; ces trois hommes
donnerent avis que de tous
ces Vaisseaux quelques-uns a-
voient relâché en France, d'au-
tres aux Isles de Terre Neufve
pour estre à Quebec au premier
Printemps; & qu'enfin les trois
qui estoient chargez des mu-
nitions de guerre & de bou-
che, & de sommes considera-
bles pour les frais de la guerre,
ayant esté avertis à quinze
lieuës de Quebec que la flotte
Angloise estoit devant la Ville
estoit entré dans la riviere de
Saguenay pour s'y cacher jus-
ques à ce que les ennemis se
fussent retirez. Enfin un second
Canot arriva le 10. Novembre
pour avertir que ces trois Na-
vires estoient en chemin, ce

Ca
pe
pa
à
sea

to
de
de
ce
te
m
st
le
te
lo
C
d
d
g
P
n
t
f

Canot fût suivi d'une chaloupe qui amenoit la plupart des passagers, & peu de jours après à sçavoir le 14. les trois Vaisseaux mouillèrent à la rade.

L'on doit reconnoistre que tous ces heureux succez sont deus à une protection visible de Dieu sur la Nouvelle France, & que sans parler de toutes les autres expéditions où la main du Seigneur a paru sensible: le païs estant attaqué par le haut du Fleuve & en même temps par le bas n'auroit pû y soutenir, mais par un coup du Ciel l'armée d'en haut s'estoit dissipée par les maladies & par la division, en sorte que les Sauvages alliez des Anglois avoient pillé ceux de la même troupe, mais quoyque cette armée de terre se fût ainsi détruite, si la flotte Angloise n'eut pas esté

452 *Premier établissement de la Foi*
arestée durant quinze jours à
20. lieuës de Quebec par les
vens contraires, elle auroit pa-
ru devant la Ville & l'auroit
surprise infailliblement durant
l'absence de Monsieur de Fron-
tenac, & avant que luy & les
troupes d'en haut fussent arri-
vez de Mont-Real, & ensui-
te une partie des Navires qui
venoient de France richement
chargez, seroient tombez en-
tre les mains de l'ennemi.

Monseigneur de Saint Val-
lier Evêque de Quebec qui
estoit alors dans la Place, pe-
netré des obligations que le
païs avoit à Dieu de tous ces
avantages, ordonna les Prie-
res publiques en action de gra-
ces, le grand Pavillon de l'Ami-
ral Anglois & un autre que
le sieur de Port Neuf avoit pris
à l'Acadie, furent portez à
l'Eglise

da
l'Egl
le Te
fit er
lemn
Saint
toute
les a
ritué
de N
& l'E
se V
nom
prot
tout
publ
les f
de C
terie
re tr
gag
jou
mê
res
Die

l'Eglise au son des Tambours,
le *Te Deum* y fût chanté, & l'on
fit ensuite une Procession so-
lemnelle en l'honneur de la
Sainte Vierge Patrone du pais,
toutes les troupes estant sous
les armes ; une Feste fût ins-
tituée à perpetuité sous le titre
de Nostre Dame des Victoires,
& l'Eglise commencée à la bas-
se Ville vouïée sous le même
nom pour une marque de la
protection du Ciel. Suivirent
toutes les autres réjouïssances
publiques, & particulièrement
les feux de joye, & les décharges
de Canon, & de la Mousque-
terie, & on n'oublia pas de fai-
re tirer les pieces que l'on avoit
gagnées sur les ennemis. Les
jours suivans on réitera les
mêmes réjouïssances & Prie-
res publiques pour remercier
Dieu des grandes victoites que

418 *Premier Etablissement de la Foi*
l'on apprit que Sa Majesté a-
voit remporté en Europe par
Mer & par Terre, le Canada
se trouvant heureux de ce que
malgré sa misere, il avoit tâ-
ché de faire connoistre à l'au-
tre extremité de la terre la gloi-
re de son Auguste Monarque,
& ajoûter quelque chose aux
trionphes de **LOUIS LE**
GRAND.

F I N.

La Foi
esté a-
no par
Canada
e que
oit tâ-
l'au-
gloi-
rque,
e aux
LE

